Direction générale
de l'Aviation civile

Les archives historiques de la DGAC

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat
Développement durable
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

dgac

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de la Mer
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

www.aviation-civile.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale de l'aviation civile

Le secrétaire général

Paris, le 14 AVR. 2009

AVANT-PROPOS

La tutelle de l'aéronautique civile a fini par s'imposer après la guerre et la nouvelle organisation administrative s'appelle Secrétariat général à l'aviation civile et commerciale puis Direction générale de l'aviation civile.

Les archives conservées depuis la création de la DGAC en 1945 témoignent de la richesse de ce patrimoine porté à la connaissance de chacun comme le prévoient très opportunément les dispositions réglementaires.

Ce guide a pour vocation de faciliter l'accès aux documents.

La présentation de l'évolution administrative des services chargés d'orchestrer l'aviation civile est complétée de la liste des versements effectués depuis plus de 30 ans auprès du Service des archives nationales, site de Fontainebleau.

Ces archives rappellent qu'une administration représente un creuset de connaissances accumulées. Restons attentifs à la préservation de ces engagements qui peuvent être menacés par la négligence ou l'appropriation de documents. C'est tout l'enjeu de la mémoire de notre aviation civile.

Puissent les chercheurs, les historiens, les personnels de l'aviation civile y trouver matière à mieux comprendre notre patrimoine de connaissance et contribuer à l'évolution de la recherche historique.

Le Secrétaire général

Francis MASSE

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Développement durable
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir

www.developpement-durable.gouv.fr

50, rue Henry Farman
75720 Paris cedex 15
Tél : 01 58 09 43 21

dgac

Archives du ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer

Direction générale de l'aviation civile

Etat des versements effectués au Service des Archives nationales
(Site de Fontainebleau)

De 1976 à 2006

Paris
1er septembre 2009

L'origine de l'administration de l'aviation civile

La France apparaît très tôt comme la plus motivée par la conquête de l'espace aérien. Marquée par l'usage , dès la Révolution, de ballons comme postes d'observation, l'armée s'est intéressée précocement à la conquête des cieux et subventionne les essais du plus lourd que l'air menés par Clément Ader ainsi que le développement des ballons dirigeables plus immédiatement utilisables.

Sur une initiative parlementaire, le ministère des Travaux publics ébauche le volet civil de l'aviation.

Un arrêté du 19 novembre 1909 crée une commission d'étude débouchant sur le décret du 21 novembre 1911, premier texte réglementant la navigation aérienne. Au sein de la Direction des mines, des voies ferrées d'intérêt local et des distributions d'énergie électrique, l'aviation est alors confiée au « deuxième bureau : machines et appareils à vapeur. Statistiques de l'industrie minérale et appareils à vapeur. Aviation »

Attributions auxquelles s'ajoutent en 1913 la « navigation aérienne, encouragements et subventions, affaires diverses. »

Par ailleurs, la loi du 29 mars 1912 porte organisation de l'aéronautique militaire et les crédits additionnels conséquents.

En 1917, une commission interministérielle est présidée par le député d'Aubigny ; celui –ci déclare que « la paix revenue, l'aviation doit devenir une industrie de transport ».

Les décrets du 6 juin 1919 et du 17 septembre 1919 font naître un organisme de coordination générale de l'aéronautique, rattaché transitoirement au ministère de la guerre (direction de l'aéronautique militaire) et chargé de l'examen de toutes les questions intéressant l'aéronautique, civile et militaire, comprenant :

- le service technique de l'aéronautique (STAé)
- le service des fabrications aéronautiques (SFAé)
- le service de la navigation aérienne (SNAé)

Le premier effort réside dans l'établissement de « routes de l'air », ensemble d'étapes préconisé par le colonel Saconney, directeur du Service de la navigation aérienne (SNAé) de 1919 à 1922. Le principe est d'utiliser des biplans monomoteurs emportant sur un maximum de 300 km le courrier accompagné d'un ou deux passagers.

Le décret du 19 janvier 1920 crée un sous-secrétariat d'état à l'aéronautique, placé auprès du ministre des Travaux publics. Le sous-secrétariat centralise les demandes des différents ministères, établit les programmes généraux d'étude et de fabrication. Lui est transféré très logiquement l'organisme de coordination générale en juin 1920. Le premier titulaire en est Pierre-Etienne Flandin (cabinet d'Alexandre Millerand) ; le décret du 25 novembre 1920 lui adjoint l'Office national météorologique.

En 1921, André-Victor Laurent-Eynac succède à Pierre-Etienne Flandin jusqu'en 1926.

Le sous-secrétariat d'Etat à l'aéronautique est supprimé par la loi du 12 août 1926, ses services passent au ministère du commerce, de l'industrie et de la poste sous l'appellation « direction générale de l'aviation civile » comportant :

- un service du personnel et du budget,

- une direction technique et industrielle,
- une direction des voies de communication

Mais à la suite de la mort dans un accident le 2 septembre du ministre Maurice Bokanowski, Raymond Poincaré crée le ministère de l'Air le 14 septembre 1928, avec à sa tête André-Victor Laurent-Eynac. Ses attributions sont fixées par un décret du 2 octobre suivant ; il réunit sous son autorité toutes les branches de l'aéronautique les directions et services du ministère du commerce, composant la « direction générale de l'aéronautique et des transports aériens », les directions et services aéronautiques ressortissant au ministère de la guerre, l'Office national météorologique, les services et formations de l'aéronautique aux colonies et les formations de l'aéronautique coloniale, y compris les éléments de météorologie.

L'instabilité des cabinets ministériels de la IIIème République se traduit par une nouvelle suppression du ministère de l'Air pour quelques mois, entre février 1932 et juin 1933.

A son rétablissement par la loi du 30 juin 1933, il est chargé de l'organisation et de l'administration des forces aériennes de l'active et des réserves, de l'étude et du contrôle des matériels aériens, de l'installation et de l'exploitation des routes et des ports aériens, de l'organisation et du contrôle des transports aériens publics, des services météorologiques et de transmission, du développement et de la surveillance de la navigation aérienne privée, de la législation aérienne et des accords internationaux.

Les ministres de l'Air sont successivement André-Victor Laurent-Eynac, Paul Painlevé, Jean-Louis Dumesnil puis, de nouveau, Paul Painlevé, le général Denain et Marcel Déat .

En 1939, quand se déclenche la seconde guerre mondiale, l'organisation de l'Administration centrale du ministère de l'Air est la suivante :

- le cabinet du Ministre
- l'Etat-Major de l'Armée de l'Air
- la Direction du contrôle, du Budget et du Contentieux
- la Direction Technique et Industrielle
- la Direction du matériel aérien militaire
- la Direction des travaux et des installations
- le Service du personnel civil et du matériel de l'administration centrale
- la Direction du personnel militaire.

En 1940, le gouvernement de Vichy remplace le ministère de l'Air par un Secrétariat d'Etat à l'Aviation (décret du 30 septembre 1940). Il tente d'organiser le peu de moyens mis à sa disposition, moyens essentiellement civils, mis à part la petite force aérienne que Vichy a obtenu de reconstituer dans les colonies. Son administration centrale comprend les organes de commandement (Etat-Major de l'Armée de l'Air et Direction de l'aéronautique civile, à laquelle sont rattachés le service des télécommunications et de la signalisation (STS), l'Office national météorologique et le service de la santé, des organes d'étude et de réalisation (la Direction Technique et Industrielle, la Direction de l'Infrastructure, la Direction du personnel civil, de la comptabilité et du contentieux), ainsi qu'un organe de contrôle.

Les aérodromes de métropole sont occupés directement ou voient leur activité surveillée par les commissaires d'armistice et restent exposés aux bombardements alliés.

Le transport aérien est réduit aux liaisons militaires et gouvernementales.

Parallèlement, un Commissariat à l'Air est créé à Alger le 4 avril 1944.

La direction générale de l'aviation civile - DGAC

C'est le 22 décembre 1945 que le Ministère des Travaux Publics et des Transports reprend les attributions du Ministère de l'air pour l'aviation civile. Il est à noter que c'est la première fois qu'apparaît l'appellation '' Transports '' dans un intitulé ministériel. L'administration de l'Aviation Civile est confiée au sein de ce nouveau ministère à partir du 12 septembre 1946 à un Secrétariat général à l'aviation civile, ce qui constitue une étape décisive dans l'organisation et les structures de notre Administration.

Avec l'arrivée des années 60 et les événements majeurs qui ponctuent cette décennie

(accession à l'indépendance des anciennes colonies, avancée technologique, embellie économique....) une ère de prospérité et de modernité voit le jour dans la société française. Il y aura bien évidemment des retombées positives pour le secteur de l'aviation civile où le trafic aérien se développe de manière spectaculaire au cours de cette décade.

Des évolutions importantes se produisent durant cette période pour notre maison : l'appellation « Travaux Publics » disparaît pour faire place à partir de 1966 à un ministère de l'Equipement - élargi au cours des années à d'autres départements (Logement, Transports, Tourisme...)- et hormis une exception de courte durée en 1978, cette dénomination principale est conservée jusqu'à aujourd'hui. Quant au Secrétariat général à l'aviation civile et Commerciale créé en 1946, il perd son qualificatif de « Commerciale » en 1960 et devient le Secrétariat général à l'aviation civile, (SGAC) jusqu'en 1976, où une décision gouvernementale transforme les secrétariats généraux des administrations en des directions. Le SGAC devient par décret du 30 mars 1976 n° 71-284 la Direction Générale de l'Aviation Civile et conserve encore aujourd'hui le titre de D.G.A.C.

L'histoire et l'organisation de la DGAC

La tâche de coordonner les efforts de reconstruction des infrastructures et de réorganisation du transport aérien est confiée au SGACC, tandis que se posent les bases d'une organisation administrative qui évoluera au cours du temps pour soutenir un développement en croissance continue.

1945-1960 : l'aviation passe aux Transports

Après la guerre se manifeste un urgent besoin de transport, même si l'avion demeure un luxe. Avec le conflit a eu lieu une forte avancée technologique dans la construction aéronautique. On voit désormais des avions de grande taille, à réacteurs, des radars. Les communications air-air et air-sol s'organisent.

Les transporteurs constituent un secteur privé avec les compagnies aériennes, tandis que l'État se consacre à la reconstruction des infrastructures, à la réglementation, au contrôle du transport aérien.

L'OACI, créée en 1944, pose les bases d'un nouveau droit aérien. Chaque État s'engage à partager l'exploitation du ciel, loyalement et réciproquement. L'État confie l'aviation civile au **Secrétariat général à l'aviation civile et commerciale** (**SGACC**). L'économie renaissant, l'avion est regardé comme un moyen de transport. Les questions se posent désormais en termes d'économie. L'aviation civile est donc rattachée par décret au ministère des Travaux publics et des Transports.

Le SGACC, créé le 12 septembre 1946, comporte plusieurs directions, qui n'ont pas vraiment changé depuis : la Direction du transport aérien qui contrôle les compagnies, la Direction des bases

qui reconstruit les aéroports civils et militaires, la Direction de la navigation qui exploite les aéroports, le Service des télécommunications et de la signalisation, le Service de la météorologie nationale. Le Service de l'aviation légère apparaît en novembre 1946. Il est chargé de l'exploitation des avions et de la formation des pilotes par le biais des aéro-clubs.

Le SGACC connaîtra une restructuration en 1949, perdant sa section commerciale.

Les décrets vecteurs du changement de ministère

Décret n° 45-0127 du 22 décembre 1945

« Article 1 : *Les attributions précédemment dévolues au ministre de l'Air en matière d'aviation civile sont transférées au ministre des Travaux publics et des Transports. Toutefois, celles concernant les études techniques et la construction du matériel aérien sont dévolues au ministre de l'Armement, selon le programme et les besoins établis par le ministre des Travaux publics et des Transports. »*

Décret n° 46-2000 du 12 septembre 1946

Selon ce décret, l'administration centrale comporte les services suivants :

– Secrétariat et services communs,

– Direction des transports aériens,

– Direction de la navigation aérienne,

– Direction des bases aériennes,

– Service de la météorologie nationale.

Le rôle du SGACC

En 1945, la tâche de reconstruction est énorme. A cela s'ajoute la nécessité de coordonner et relancer l'activité de transport aérien. Ces tâches sont confiées au SGACC.

Reconstruire

L'infrastructure a été gravement endommagée pendant les hostilités. Jules Moch, ministre des Travaux publics et des Transports, écrit : « Tout, ou presque, est détruit. Nos huit cents pistes métropolitaines le sont de 50 à 95 %. Les dommages subis par hangars, bâtiments d'aérogare et installations techniques dépassent 20 milliards de francs. Tout le réseau de télécommunication, de radioguidage, de radiogoniométrie, de météo est détruit en France et dans les territoires d'outre-mer. Il faut voler à vue de Dunkerque à Tananarive, de Brest à Saïgon, ou du moins il le faudrait, si l'on disposait d'avions. »

Dès fin 1946, un tiers des plates-formes est remis en état et un plan décennal adopté, comportant notamment la construction de six aérodromes internationaux. Il faut rétablir les liaisons, comme Paris-Londres ou Paris-Alger, interrompues depuis novembre 1942. En revanche, dans l'Empire français, les services d'aviation se sont considérablement renforcés.

Coordonner

Une vaste tâche de coordination est confiée au SGAC. Il est aidé en cela par un ensemble d'organes techniques :

– le Conseil supérieur de l'infrastructure et de la navigation aérienne (CSINA), créé en 1945, qui conseille le STBA, lui-même créé en 1944 pour la remise en état des infrastructures. Le CSINA prépare les décisions relatives à la création des aérodromes, aide à la préparation des décrets et se prononce sur les questions de navigation aérienne en région parisienne ;

– le CSAM, créé en 1951, qui se prononce sur les autorisations de création et d'exploitation de lignes demandées par les compagnies. Tout le transport aérien transite par lui ;

– le Conseil supérieur du Personnel navigant et le Conseil médical créé en 1947, qui juge par exemple de l'aptitude physique des navigants ;

– de nombreux comités et commissions.

Précédemment directeur des Transports aériens au ministère de l'Air, Max Hymans est le premier secrétaire général à l'Aviation civile et commerciale.

L'organisation administrative

La **Direction du transport aérien (DTA),** en 1946, a pour objectif de restructurer les lignes aériennes. Il s'agit de négocier les droits des compagnies et les droits d'escale. L'industrie aéronautique étant nationalisée, il faut fournir du matériel aérien national aux exploitants. De plus, les gros hydravions, comme le Laté 631, ne permettent pas de reprendre correctement le trafic.

Les compagnies demandent du matériel étranger, beaucoup plus performant. Air France fait porter ses efforts sur les liaisons transatlantiques, en raison des échanges économiques avec l'Amérique, en utilisant des Constellation et des DC 4. Les classes touriste et économique apparaissent. Air Inter dessert le réseau intérieur. En 1958-1959, le Boeing 707 et la Caravelle voient le jour.

La **Direction de la navigation aérienne (DNA),** créée elle aussi en 1946, assure la sécurité de la navigation aérienne, établit les programmes de télécommunication, contrôle l'exploitation des aérodromes et gère le domaine aéronautique. Elle dispose de services spécialisés, comme le Service des ports aériens, pour l'information aéronautique et la gestion des aérodromes. Elle doit également remettre en état l'infrastructure, recruter et former une importante quantité d'agents.

La DNA, surtout, participe aux discussions internationales, aidée par la Commission internationale de navigation aérienne (CINA) créée en 1940. Il s'agit de ne pas perdre l'essentiel des accords obtenus avant-guerre.

En 1949, la DNA devient la Direction de la navigation aérienne et des transports aériens. Le personnel affecté dans des États devenus indépendants, comme le Maroc, la Tunisie et le Vietnam, revient en métropole. Les différents corps des services des Ports aériens et Télécommunications fusionnent pour devenir un seul corps technique à quatre niveaux, conservés de nos jours : ingénieurs de la navigation aérienne, exploitation navigation aérienne, contrôleurs et agents de la navigation aérienne.

Le trafic et la vitesse de croisière allant croissant, une cellule, dite **Centre d'expérimentation de la navigation aérienne (CENA),** est mise en place pour analyser et étudier le contrôle aérien.

Les bases aériennes

La remise en état progressive des aérodromes et des aéroports nécessite l'adoption d'un plan quinquennal 1946-1951 pour la **Direction des bases aériennes (DBA).** Les deux aéroports français internationaux, Orly et l'hydrobase de Biscarosse, obtiennent un classement officiel. En 1954, un nouveau plan d'équipement aéronautique voit le jour afin de répondre aux besoins urgents des lignes commerciales. A partir de 1955, les aéroports s'agrandissent pour accueillir les avions à réaction. La DBA assure la conception d'équipements et l'exploitation des aérodromes civils et militaires.

Le **Service de la météorologie nationale** devient une direction en 1951. L'ensemble de ses cadres est formé par l'École de la météorologie.

En ce qui concerne l'aviation légère et sportive, le Service des sports aériens, créé en 1944 et chargé de la formation initiale au pilotage et à la propagande aéronautique, donne la priorité à la récupération des aéro-clubs. Des commandes importantes sont passées à l'industrie.

La Fédération nationale aéronautique réclame que les sports aériens soient rattachés directement au ministère des Transports. En 1954, le SALS devient le **Service de la formation aéronautique et des sports aériens (SFASA),** tandis que le centre de Saint-Yan se consacre à la formation des pilotes et des moniteurs. Entre 1949 et 1952, ce centre organise essentiellement des stages militaires et de parachutisme. Puis, jusqu'en 1961, l'enseignement du pilotage connaît une véritable effervescence. En 1956, à titre expérimental, le centre reçoit pour mission de former les pilotes de ligne. En 1959, cette mission s'officialise et il forme également les mécaniciens navigants.

1960-1990 : une croissance continue

A partir de 1960, l'organisation administrative ne connaît plus de changements profonds. En 1960 sont créés les services régionaux de l'Aviation civile. La décennie 1960-1970 voit la coordination des grandes compagnies aériennes internationales françaises et la naissance d'Air Inter et du réseau intérieur. En 1976 sont prises des réformes qui donnent au transport aérien le visage que nous lui connaissons.

1976 : la création de la DGAC

Le Secrétariat général à l'aviation civile est supprimé pour faire place à la **Direction générale de l'aviation civile (DGAC).** Une Direction de la météorologie est créée, indépendante de la DGAC. Plusieurs directions prennent le titre de « services », mais fondamentalement l'organisation ne change pas. La **DPAC** est constituée. Claude Abraham est le premier directeur de l'Aviation civile.

La Direction des transports aériens devient, en 1976, le Service économique international et, en 1978, le **Service des transports aériens** (**STA)**. Il conserve les mêmes missions et se fait aider par la Sous-Direction des études économiques et de la planification (SDEEP).

La DPAC apparaît en 1976, du fait des grands programmes aéronautiques internationaux, comme Concorde et Airbus. Une véritable course contre la montre s'engage pour concurrencer les États-Unis. Airbus a obtenu son premier certificat de navigabilité en mars 1974.

La DNA connaît une explosion technologique : les premiers calculateurs, les systèmes de coordination automatique de contrôle aérien sont mis en fonction et la visualisation radar installée dans tous les centres. Les systèmes de navigation changent. La DNA reçoit l'assistance de la Cellule spécialisée d'organisation et de régulation du trafic aérien (CORTA).

La Division des bases aériennes (DBA) est devenue un service en 1974. Le trafic augmente, les aérodromes se transforment et s'agrandissent. Roissy ouvre en 1974, de même que Lyon-Satolas ; Nice est en travaux ; Marseille-Marignane et Bordeaux-Mérignac s'agrandissent. Les régions aéronautiques, au nombre de trois, ont des services techniques décentralisés, coordonnés par le Service des bases aériennes (SBA), nommés les SSBA.

Les services extérieurs

Le SFASA devient le **SFACT** et se voit attribuer le contrôle du matériel volant et la délivrance des certificats de navigabilité. Le **STNA** assure jusqu'à la réforme générale du 3 mars 2005, la maintenance des moyens de navigation aérienne. Le STBA est chargé de la vérification, du contrôle et de la remise en état des pistes d'aérodromes. Il joue également un rôle de conseiller auprès des organismes étrangers.

La mise en place du budget

En 1985, les services de la DGAC connaissent une nouvelle structuration. Le budget annexe est mis en place, assurant une plus grande souplesse aux services de redevance et à ceux chargés de la circulation aérienne au voisinage des aéroports. La **redevance spécifique pour services terminaux à la circulation aérienne (RSCTA)** est créée. En 1992, un budget annexe de l'aviation civile est mis en place : permettant d'affecter certaines recettes à certaines dépenses, il renforce avec souplesse l'unité administrative et financière de la DGAC.

L'administration centrale de l'aviation civile actuelle repose sur ces mesures prises en 1985.

L'organisation territoriale : des 3 DRAC aux 7 DAC

Entre 1960 et 1993, des décrets ont donné une nouvelle organisation territoriale aux trois régions aéronautiques d'origine. Enfin, un décret applicable au 1er janvier 1994 a réparti l'espace aérien entre sept Directions d'Aviation Civile .

Les décrets de l'organisation territoriale de 1960 à 1993

- décret n° 60-516 du 2 juin 1960 portant harmonisation des circonscriptions administratives ;

Modifié plusieurs fois (1961-1966-1970 : PACA + Corse - 1973 : Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane) ;

– décret n° 72-862 du 22 septembre 1972 étendant aux DOM les dispositions relatives à la création de circonscriptions d'action régionale ;

– décret n° 82-823 du 27 septembre 1982 portant harmonisation des circonscriptions administratives ;

– décret n° 83-589 du 4 juillet 1983 : idem ;

– décret n° 85-337 du 13 mars 1985 portant création et délimitation du ressort territorial des services extérieurs de la météorologie. Idem en 1986 et 1988 ;

– décret n° 91-117 du 28 janvier 1991 modifiant l'harmonisation des circonscriptions administratives ;

– décret n° 93-479 du 24 mars 1993 : idem.

Les secrétaires et directeurs généraux de l'aviation civile

Secrétaires Généraux :

Max HYMANS	du 13/12/45 au 04/08/48	Ing Arm + avocat
Fernand HEDERER	du 18/08/48 au 20/02/51	Armées
René LEMAIRE	du 21/02/51 au 30/06/56	IGPC
Paul MORONI	du 01/07/56 au 30/06/66	AC
Jacques BOITREAUD	du 01/07/66 au 01/09/70	Mrég Ce
Maurice GRIMAUD	du 07/04/71 au 08/1/76	préfet

Directeurs Généraux :

Claude ABRAHAM	du 30/03/76 au 26/05/82	IGPC
Daniel TENENBAUM	du 27/05/82 au 24/07/90	IGARM
Pierre-Henri GOURGEON	du 25/07/90 au 11/07/93	IGARM
Michel BERNARD	du 12/07/93 au 24/10/93	IGAC
Michel SCHELLER	du 25/11/93 au 31/12/94	IGARM
Pierre GRAFF	du 20/01/95 au 24/07/02	IGPC
Michel WACHENHEIM	du 25/07/02 au 6/02/2007	IGPC
Didier LALLEMENT	du 7/02/2007 au 4/10/2007	préfet
Patrick GANDIL	Du 6/10/2007-	IGPC

Max HYMANS, 1er Secrétaire général du Secrétariat général à l'aviation civile et commerciale (SGACC) – 1947- collection photothèque STAC – droits réservés

« Il faut acquérir l'esprit de l'air » Max Hymans

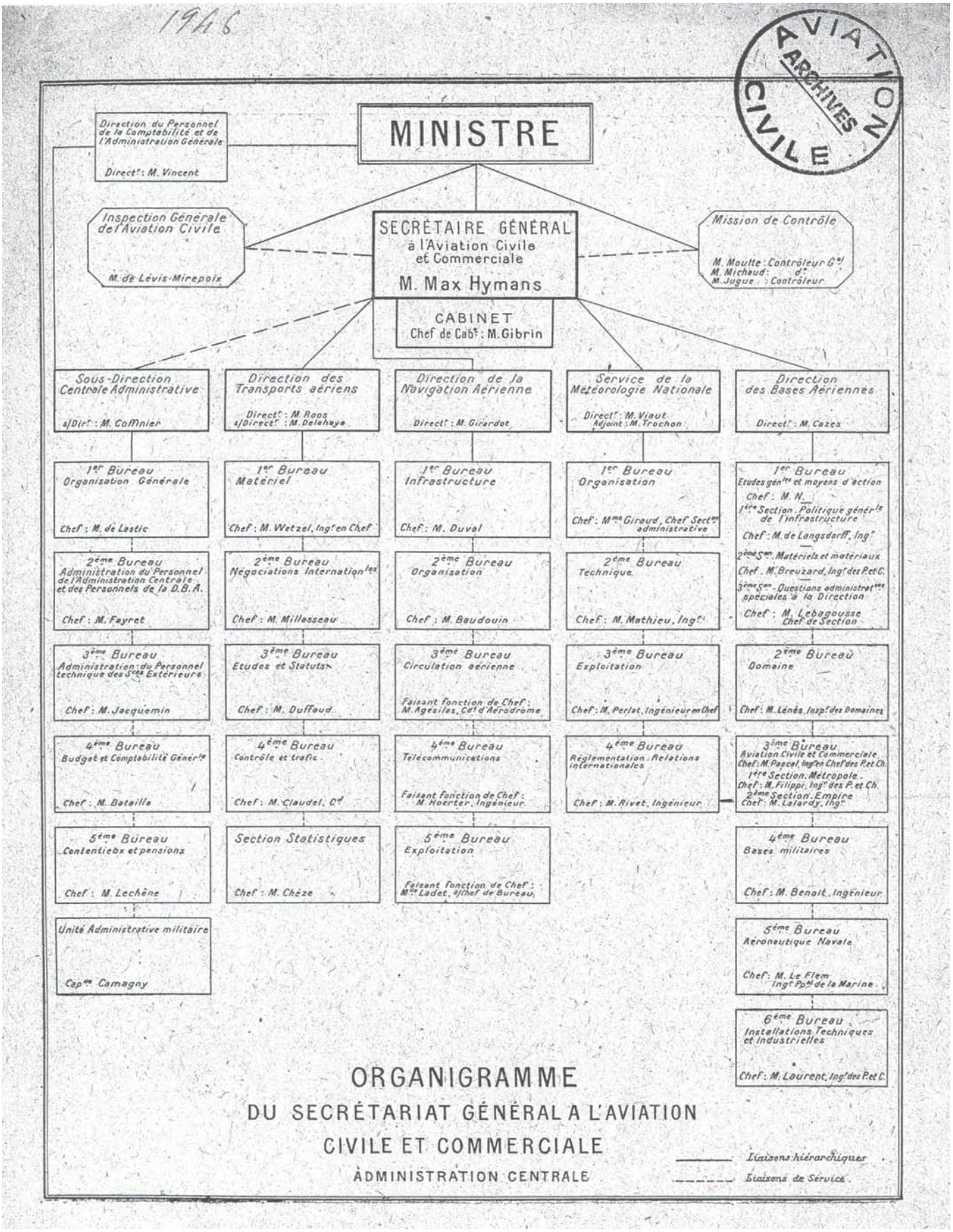
1946
AVIATION CIVILE ARCHIVES
MINISTRE
Direction du Personnel de la Comptabilité et de l'Administration Générale
Direct.r : M. Vincent
Inspection Générale de l'Aviation Civile
M. de Lévis-Mirepoix
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL à l'Aviation Civile et Commerciale
M. Max Hymans
CABINET
Chef de Cab.t : M. Gibrin
Mission de Contrôle
M. Moutte : Contrôleur G.al
M. Michaud : d.o
M. Jugue : Contrôleur
Sous-Direction Centrale Administrative
a/Dir.r : M. Coffnier
1er Bureau Organisation Générale
Chef : M. de Lastic
2ème Bureau Administration du Personnel de l'Administration Centrale et des Personnels de la D.B.A.
Chef : M. Fayret
3ème Bureau Administration du Personnel technique des S.ces Extérieurs
Chef : M. Jacquemin
4ème Bureau Budget et Comptabilité Gener.le
Chef : M. Bataille
5ème Bureau Contentieux et pensions
Chef : M. Lechêne
Unité Administrative militaire
Cap.ne Camagny
Direction des Transports aériens
Direct.r : M. Roos
a/Direct.r : M. Delahaye
1er Bureau Matériel
Chef : M. Wetzel, Ing.r en Chef
2ème Bureau Negociations Internation.les
Chef : M. Millasseau
3ème Bureau Etudes et Statuts
Chef : M. Duffaud
4ème Bureau Contrôle et trafic
Chef : M. Claudel, C.d
Section Statistiques
Chef : M. Chèze
Direction de la Navigation Aérienne
Direct.r : M. Girardot
1er Bureau Infrastructure
Chef : M. Duval
2ème Bureau Organisation
Chef : M. Baudouin
3ème Bureau Circulation aérienne
Faisant fonction de Chef : M. Agesilas, Cd d'Aérodrome
4ème Bureau Telécommunications
Faisant fonction de Chef : M. Hoerter, Ingénieur
5ème Bureau Exploitation
Faisant fonction de Chef : M.lle Ladet, a/chef de Bureau
Service de la Météorologie Nationale
Direct.r : M. Viaut
Adjoint : M. Trochon
1er Bureau Organisation
Chef : M.me Giraud, Chef Sect.on administrative
2ème Bureau Technique
Chef : M. Mathieu, Ing.r
3ème Bureau Exploitation
Chef : M. Perlat, Ingénieur en Chef
4ème Bureau Réglementation. Relations internationales
Chef : M. Rivet, Ingénieur
Direction des Bases Aériennes
Direct.r : M. Cazes
1er Bureau Etudes gén.les et moyens d'action
Chef : M. N.
1ère Section. Politique gén.le de l'Infrastructure
Chef : M. de Langsdorff, Ing.r
2ème S.on Matériels et matériaux
Chef : M. Breuzard, Ing.r des P. et C.
3ème S.on Questions administrat.ves spéciales à la Direction
Chef : M. Lebagousse Chef de Section
2ème Bureau Domaine
Chef : M. Lénès, Insp.r des Domaines
3ème Bureau Aviation Civile et Commerciale
Chef : M. Pascal, Ing.r en Chef des P. et Ch.
1ère Section. Métropole
Chef : M. Filippi, Ing.r des P. et Ch.
2ème Section. Empire
Chef : M. Lalardy, Ing.r
4ème Bureau Bases militaires
Chef : M. Benoit, Ingénieur
5ème Bureau Aéronautique Navale
Chef : M. Le Flem Ing.r Pp.al de la Marine
6ème Bureau Installations Techniques et Industrielles
Chef : M. Laurent, Ing.r des P. et C.
ORGANIGRAMME
DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL A L'AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE
ADMINISTRATION CENTRALE
Liaisons hiérarchiques
Liaisons de Service

Douglas DC-3 du SGACC vue de détail de l’insigne- photothèque STAC/Henri Bouvier

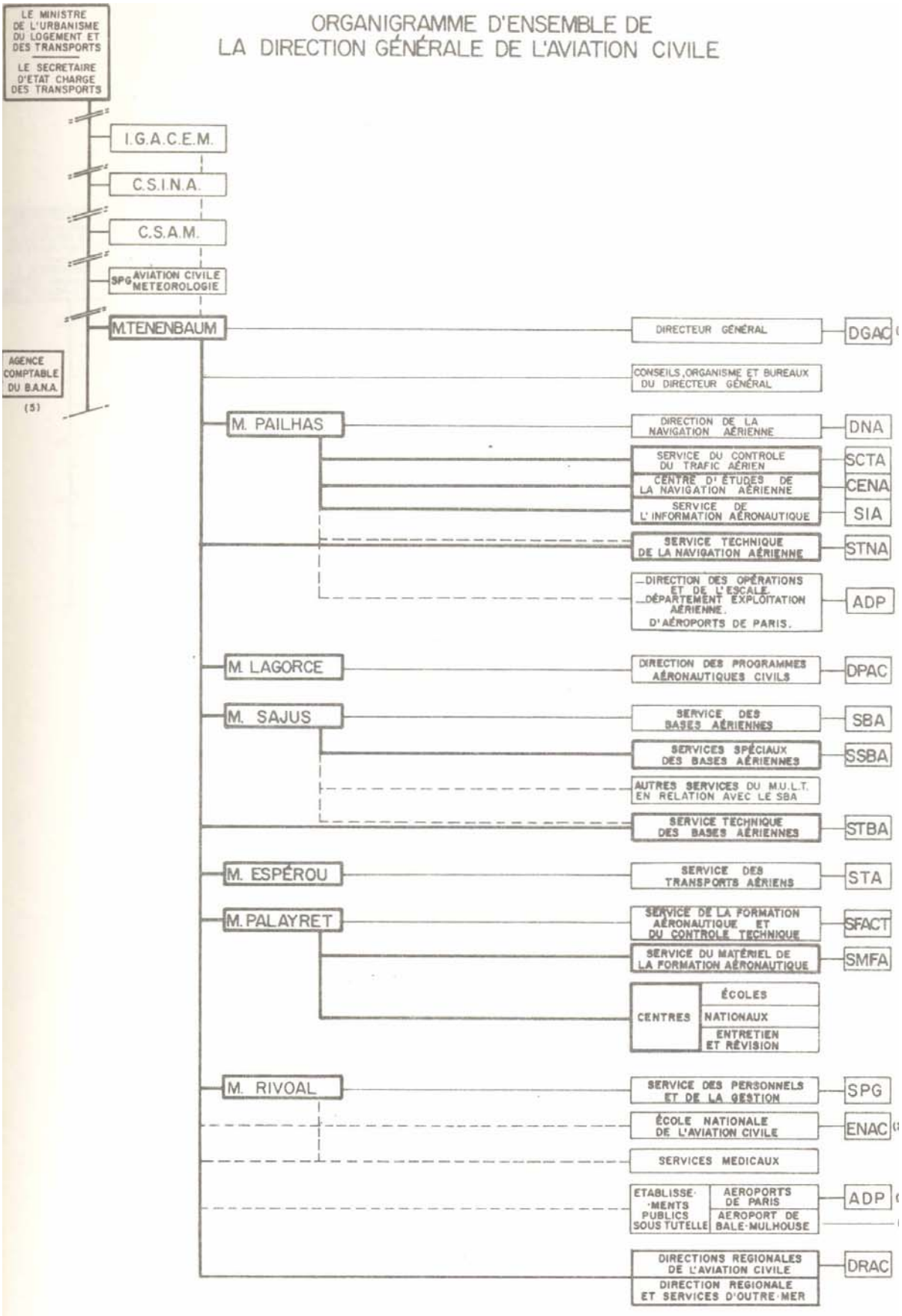

Organigramme 1985

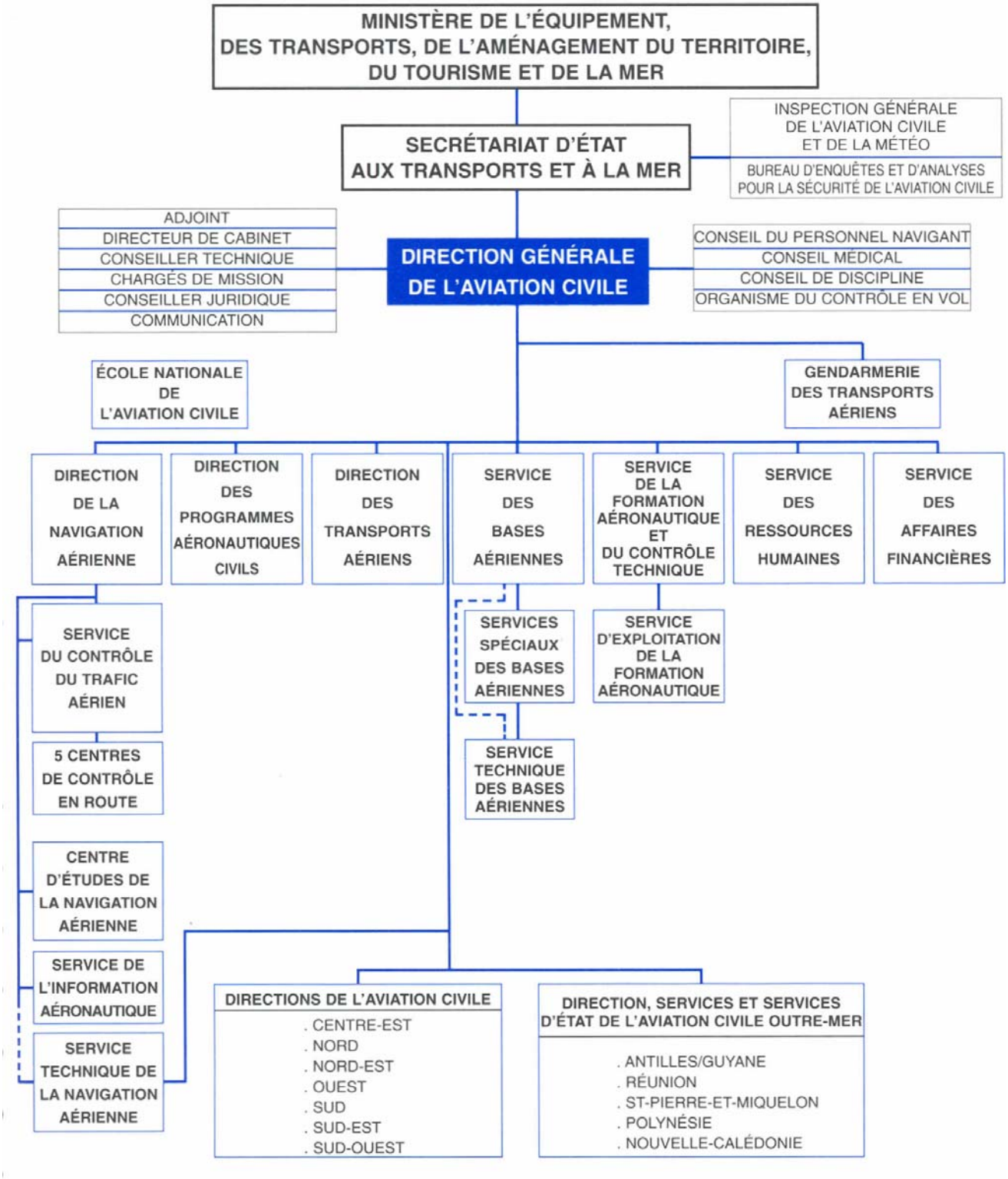

Organigramme 2002

Le service des archives intermédiaires

A la fin de 1963, en vue d'un regroupement des services, la DGAC prend contact avec la Direction des archives de France qui charge le conservateur en mission auprès du ministère de l'Equipement d'effectuer la liaison.
Un énorme travail de recensement commence alors, avec Marie-Thérèse Chabord, bureau par bureau, pour établir des tableaux de gestion, en relation avec le bureau « organisation et méthodes », bureau présent dans toutes les administrations.
A l'époque, des listes comparables étaient relativement rares et peu détaillées ; les Finances et la Construction en possédaient, mais pas systématiquement.
Parallèlement, les archives en vrac entreposées dans un sous-sol de l'immeuble du 93, boulevard du Montparnasse, siège de la DGAC, sont peu à peu triées au début de 1965 par le conservateur des Archives nationales, un agent du bureau organisation et méthodes et une attachée au CNRS.
En 1967, il est procédé au transfert dans un dépôt de Bonneuil-sur-Marne de l'ensemble des archives triées et peu consultées, les archives les plus anciennes provenant du cabinet ayant été versées aux Archives nationales.
Deux conservateurs se succèdent à la DGAC. En 1989, la DGAC finit par recruter un contractuel encadrant 5 agents.

La section archives est, jusqu'en 2004, sous la responsabilité du bureau de la logistique et des moyens généraux, lui-même intégré au Service des affaires financières. En 2005, la section devient mission du patrimoine historique et des archives, intégrée à la sous-direction de la modernisation, au sein du secrétariat général.

Historique de conservation et modalités d'entrée des archives

Les archives proviennent de l'administration centrale, des services à compétence nationale et de quelques services extérieurs par mesure de préservation. Elles entrent dès lors que les services le demandent ou à l'initiative du service des archives.
La direction générale
Les versements sont constitués par les services producteurs, selon une procédure normalisée.

Contenu

Toutes les directions et tous les services centraux de la DGAC ont versé leurs archives régulièrement. La vocation technique de la DGAC est très bien représentée :

- l'infrastructure aéroportuaire, avec la gestion des aéroports civils et militaires depuis 1946
- la politique du transport aérien : elle se traduit par les statistiques de trafic aérien ; les accords internationaux bilatéraux et multilatéraux.
- les relations avec les compagnies aériennes.
- les autorisations d'ouverture des lignes.
- la construction aéronautique : l'ensemble du programme Concorde notamment.
- la gestation et l'exécution du programme Airbus : moteurs, équipements…
- les accidents d'avions, versés régulièrement par le Bureau d'enquête et d'analyse pour la sécurité de l'aviation civile.

L'ensemble constitue un fonds ouvert. L'accroissement est d'environ 400 ml par an.
Les dossiers du personnel ne seront pas intégralement conservés.

Conditions d'accès

Les archives sont conservées par le Service des Archives nationales, site de Fontainebleau et sont accessibles selon les dispositions du Code du patrimoine qui régit l'accès aux archives publiques. Des répertoires détaillés de chaque versement sont consultables au CARAN, à la mission archives de la DGAC, au Centre des archives contemporaines de Fontainebleau.

Contact : Service des Archives nationales, site de Fontainebleau, 2 rue des archives, 77300 Fontainebleau.
Tél : 01 64 31 73 00.

Les archives intermédiaires de la DGAC continuent d'être versées par les services. Elles sont consultables sur dérogation pour certaines. Prendre contact avec la mission.
Contact : Direction générale de l'aviation civile, 50 rue Henri Farman, 75720 Paris cedex 15- mission des archives – Tél : 01 58 09 39 37/4456.
http://www.aviation-civile.gouv.fr

Sources complémentaires

Ministère de l'Ecologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire
Mission des archives publiques – Tour Pascal B – 92055, Paris la Défense Cedex –
Tél : 01 40 81 92 44

Ministère de la défense (Ministère des armées) – Secrétariat général pour l'administration

- archives de l'armée de l'air

http://www.aeri-resistance.com/html/shaa.htm

Service historique de la défense, fonds de l'armée de l'air : archives de commandement se rapportant à l'organisation et à l'emploi de l'aéronautique militaire et de l'armée de l'air en temps de paix comme en temps de guerre.
Contact : Service historique de la défense - Château de Vincennes - Avenue de Paris - 94306 Vincennes cedex - Tél : 01 41 93 22 57
http://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr

Service technique de l'aviation civile (STAC) possède une photothèque particulièrement fournie, à consulter sur http://www.stac.aviation-civile.gouv.fr/docum/introdoc.php
Contact : STAC, centre de documentation, 31 Avenue du Maréchal Leclerc, 94381 BONNEUIL-SUR-MARNE CEDEX, Tél : 01 49 56 80 00 - Fax : 01 49 56 82 19

Direction des archives de France – dépôt des archives d'outre-mer
http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/caom/fr/1_presentation/caom_presen.html

Ministère de l'Outre-mer
Mission des archives nationales, 27 rue Oudinot, 75358 Paris 07 SP – Tél : 01 53 69 22 05/27 76

Aéroports de Paris
Contact : direction des affaires juridiques et des assurances, pôle archives, Orly Sud 103, 94396 Orly-Aérogare Cedex – Tél : 01 49 75 66 95

Air France
Contact : Secrétariat général, direction du siège, 1, avenue du Maréchal Devaux, 91551, Paray-Vieille Poste Cedex - Tél : 01 41 75 62 04

D’autres sources privées existent, issues du monde associatif et du monde industriel. Voir à ce sujet les liens du site web de la DGAC.
http://www.aviation-civile.gouv.fr/html/actu_gd/memoire/archives/recherche/sources.htm

A noter en particulier le groupement pour la préservation du patrimoine aéronautique du musée de l’air d’Angers-Marcé, dont le fonds documentaire et photographique est très riche
Un partenariat a été mis en place avec la DGAC pour la préservation pérenne des données numérisées relatives à la documentation aéronautique.
Musée Régional de l'Air, Angers Loire Aéroport, 49140 Marcé - Tél : 02 41 33 04 10
http://www.musee-aviation-angers.fr

La DGAC a connu une profonde restructuration en 2005 puis en 2008.
Les archives historiques de cette période feront l’objet d’une nouvelle publication.

DIRECTION GENERALE

Les documents proviennent :

- du Cabinet du Directeur Général,
- du chargé de mission aux affaires internationales,
- de la section Chancellerie
- du chargé de mission pour la presse
- du chargé de mission sécurité
- de la commission consultative des marchés
- de la commission de discipline des navigants non professionnels de l'aéronautique
- du conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique
- du contrôle financier
- du conseil médical
- du conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique
- de la commission permanente du transport supersonique
- du conseil supérieur de l'aviation marchande.
- du conseil supérieur de l'infrastructure et de la navigation aérienne
- de l'Inspection générale de l'aviation civile et de la Météorologie nationale, IGACEM
- du bureau d'enquête et d'analyse pour la sécurité aérienne
- de l'organisme de contrôle en vol

Le Cabinet du Directeur Général

Il comporte le secrétariat particulier du Directeur Général, un chef de Cabinet, des conseils et commissions spécialisés et plusieurs chargés de mission et conseillers. Véritable état-major du Directeur Général, cette unité administrative assure toute la logistique liée à cette activité (déplacements, réceptions, missions, réunions...) et réalise un gros travail de chancellerie, de relations avec les parlementaires et les usagers ainsi que pour tous problèmes touchant à l'information et à la presse.

Le chargé de mission aux affaires internationales

Il a été intégré au Cabinet du Directeur général jusqu'en 1994, date à laquelle deux missions à part entière sont créées : mission des relations multilatérales pour les affaires européennes et mission des affaires extérieures pour les affaires internationales hors Europe.

Le chargé de mission pour la presse

En 1994 est créée la sous-direction de la communication et de la modernisation au sein de la Direction des ressources humaines et des affaires financières qui reprend les attributions du chargé de mission pour la presse

Le chargé de mission sécurité.

Il est rattaché au Cabinet jusqu'en 2001, date à laquelle les affaires de sécurité et de sûreté devenant prioritaires, une mission est créée.

La commission de discipline des navigants non professionnels de l'aéronautique a fonctionné de 1955 à 1977

Le conseil de discipline du personnel navigant professionnel de l'aéronautique a fonctionné de 1936 à 1939. Puis un nouveau conseil de discipline du personnel navigant civil (privé et professionnel) a poursuivi son action à partir de 1946, avec un nouveau statut à partir de 1953.

Le conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique est né en 1953.

La commission permanente du transport supersonique a fonctionné de 1963 à 1970.

La commission consultative des marchés a fonctionné de 1945 à 1972, les dossiers ont été archivés jusqu'en 1954 puis des commissions spécialisées ont pris le relais.

Le conseil supérieur de l'aviation marchande est chargé de donner des avis au Ministre, avant sa prise de décision, sur toutes les questions intéressant l'aviation marchande :
- octroi ou retrait de licences d'exploitation d'un transporteur aérien
- modalités d'exploitation du transport aérien, (lignes aériennes, appareils, fréquences...)
La création de cette instance remonte à l'année 1951.

Le conseil supérieur de l'infrastructure et de la navigation aérienne est un organisme mixte, créé le 29 novembre 1948 (décret n°48-1812) , à la fois civil et militaire, dont la vocation est de donner des avis sur les projets d'infrastructure aéroportuaire et de navigation aérienne, dans la mesure où ceux-ci intéressent conjointement la Défense nationale et un ou plusieurs services civils.

L'Inspection générale de l'aviation civile et de la Météorologie nationale, (IGACEM), créée le 16 janvier 1952, renseigne le Ministre sur le fonctionnement des services de l'Aviation Civile (et de la Météorologie nationale depuis 1976) et sur sa demande, peut être amenée à effectuer toutes études, enquêtes, inspections et missions particulières. En cas d'accidents aériens d'aéronefs civils, elle procède aux enquêtes nécessaires via son antenne spécialisée, le Bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité aérienne.

Le Bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité aérienne, appelé Bureau enquêtes-accidents jusqu'en 2002.

L'organisme de contrôle en vol existe depuis 1951.

Le Contrôle financier a pris le relais du contrôle des recettes et dépenses, en 1963 en étant directement relié au SGAC. Depuis 1976, il dépend directement du Ministère.

18ème Salon international de l'aéronautique au Grand Palais à Paris : vue d'ensemble de l'exposition intérieure regroupant de multiples aéronefs, dont le SO95 (F-BBIG), un Espadon et un prototype (F-WFDK) au premier plan- photothèque STAC / Henri Bouvier

Cabinet du Directeur général
1985 0048

Art 1-45 : Cabinet de Charles Fitermann, ministre des transports de 1981 à 1984.
Documents relatifs à l'aviation civile.

1981-1984.

Communicabilité : libre
Métrage :

19870268

Art 1-149 : Service de l'information aéronautique aide à la navigation aérienne : cartes, dossiers d'aérodromes, manuels, notes aux navigateurs aériens (Notam). 1954-1983.

Art 150-154 : courrier du service, catalogue des publications, guide cartographie. 1965-1981.

1954-1983

Communicabilité : libre
Métrage :

1976 0041

Art 1-3, 15-17, 72, 112, 115, 213-214, 222, 226-230 : réunions du cabinet, activités des directions et services, fonctionnement, transfert à Toulouse : 1950-1969.

Art 11-13, 111 : défense européenne (Europe et Afrique), mesures en cas de guerre : 1948-1966.

Art 10, 98-110, 223, 234-238 : problèmes de personnel et d'organisation des services, personnel navigant, grèves, relations avec les syndicats : 1948-1967.

Art 8-9, 18, 64-67 : compagnies aériennes : Air France, compagnies étrangères, compagnies privées, desserte de la Corse : 1946-1966.

Art 19,73-80 : aéronautique civile en Afrique, assistance technique Outre-mer : 1955-1967.

Art 20-29, 122 : relations internationales : dossiers par pays, marché commun, accords commerciaux : 1955-1967.

Art 30-39 : Air Union : réunions, dossiers par sujet : 1959-1964.

Art 40-56 : Eurocontrol : réunions : 1956-1967.

Art 68-71, 89, 91-92 : Organisme de Contrôle en Vol, (OCV), accidents, service de recherche et de sauvetage des aéronefs en détresse, comité juridique : 1916-1967.

Art 81-86 : Commission européenne de l'aviation civile, (CEAC) Organisation de l'aviation civile internationale, (OACI), Organisation de gestion et de sécurité aéronautique : 1946-1967.

Art 116-121, 123-127 : construction aéronautique, transport supersonique, Concorde, Airbus, nuisances et réunions afférentes : 1954-1968.

Art 223-225, 231-232 : inspections, enquêtes et affaires diverses, dossiers des chargés de mission « bases aériennes » : 1949-1968.

Art 218-221 : aviation légère et sportive, formation aéronautique : 1959-1962.

1916-1969

communicabilité : 50 ans (art 11-13, 111), libre pour le reste
métrage : 22 m.l.

1976 0042

Regroupement de différents ensembles de dossiers du cabinet du secrétariat général : certaines suites d'articles sont le fruit de l'activité de MM Mestre, attaché au cabinet du Ministre des Travaux publics (13-16), Giret, inspecteur du travail puis chef du cabinet (17-31), Moroni, secrétaire général (129-135), de chargés de mission (32-69, 71-85, 86-128, 234-318), de conseillers techniques (210-233) :

Art 1-5, 13, 16-31, 70, 126-129, 135, 209-216, 231-233,319-320 : législation et réglementation, organisation du Secrétariat général à l'aviation civile, (SGAC), activité des services, commissions ou comités, recherche, relations avec différents organismes, personnel et relations avec les syndicats,

questions diverses traitées par le cabinet : 1924-1974 .

Art 141-182: minutiers et courrier parlementaire, réunions de direction, notes et décisions, comptes rendus de missions ou enquêtes : 1951-1976.

Art 11-13, 88, 104-111, 189-209 : préparation et exécution du budget, comptes généraux des dépenses : 1961-1975.

Art 88-103, 183-188, 224-225 : préparation et exécution du plan (1er au 6e plan) : 1949-1975.

Art 7-10, 14 : Ecole nationale de l'aviation civile, (ENAC), formation aéronautique, aviation légère et sportive : 1946-1962.

Art 32-69, 114-124, 130-134 : organisation et fonctionnement de l'aéronautique civile dans la France d'Outre-mer, négociations franco-tunisiennes et franco-marocaines, relations avec les pays de la communauté : 1947-1962.

Art 6, 71-87, 125, 135, 218-223, 226-230, 321-326 : navigation aérienne et espace aérien, transports aériens et compagnies aériennes (y compris réunions du conseil d'administration d'Air France et Air Inter) : 1919-1975.

Art 112-113, 140, 217, 234-285 : bases aériennes : aérodromes et aéroports (y compris réunions du conseil d'administration d'Aéroports de Paris), nuisances : 1945-1974.

Art 15, 136-139, 286-310 : Météorologie nationale : organisation des services, personnel et syndicats, activité, organisation météorologique internationale, Météorologie nationale spatiale et satellites, pollution : 1948-1975.

1919-1976

communicabilité : libre
métrage : 40 m.l.

1976 0043

Art 1 : courrier départ du SOAI, cabinet ; affaires internationales : 1971-1972.

Art 2 : convention de Chicago : annexes, 1959-1972 ; fonctionnement de l'Organisation de l'aviation civile internationale, (OACI) : 1951-1973.

Art 3 : commission de la navigation aérienne : p.v. de réunions : 1972-1974.

Art 4-5 : questions juridiques, sessions du comité juridique : documents de travail, comptes rendus, rapports : 1952-1972.

Art 6-20 : études diverses de l'Organisation de l'aviation civile internationale, (OACI), (divisions, groupes de travail et d'experts) sur la navigation aérienne : p.v. de séance, rapports : 1950-1975.

Art 21-27 : études de l'Organisation de l'aviation civile internationale, (OACI), sur le transport aérien : 1953-1973.

Art 28-36 : réunions de la Commission européenne de l'aviation civile, (CEAC) (questions économiques et statistiques) : 1961-1974.

Art 37-49 : agence Eurocontrol, comité de gestion : sessions : documents de travail, p.v. de séance : 1966-1971.

Art 50-64 : organisations internationales, relations avec les pays étrangers, coopération technique : 1947-1975.

1947-1974

communicabilité : libre
métrage : 6 m.l.

1976 0044

Art 1-22 : médailles de l'aéronautique : correspondance, dossiers individuels : 1947-1963.

1947-1963

communicabilité : 50 ans
métrage : 3 m.l.

1976 0045

Art 1-53 : procès-verbaux de gendarmerie des accidents aériens : 1959-1972.

Art 54-55, 66-68, 80-83 : contrôle et sécurité des aérodromes et de la navigation aérienne, instructions dans le cadre de la défense nationale, missions particulières, incidents : accords techniques, correspondance générale, textes réglementaires : 1950-1971.

Art 56-65 : conseil d'administration de l'office national d'études et de recherches aérospatiales : procès-verbaux, rapports techniques : 1968-1971.

Art 69-79, 84-94 : procès-verbaux de gendarmerie des accidents aériens : 1973-1974.

1950-1974

communicabilité : 50 ans (art 1-53, 69-79, 84-94), libre pour le reste
métrage : 8 m.l.

1976 0046

Art 1-5 : élaboration du statut de l'aviation marchande : textes officiels, procès-verbaux de séance, rapports, documentation : 1924-1953.

Art 6-7 : organisation et fonctionnement du conseil supérieur de l'aviation marchande : 1951-1973.

Art 8-28 : dossiers de séances du conseil supérieur de l'aviation marchande : 1953-1972.

Art 29-34 : renseignements demandés par les rapporteurs classés par compagnies : 1962-1973

1924-1973

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1976 0047

Art 1 : organisation et fonctionnement de la commission permanente d'étude sur le transport supersonique : textes officiels, documentation, rapport d'activité : 1962-1970.

Art 2-8 : courrier départ : 1964-1967.

Art 9-21 : réunions plénières et des sous-commissions des aéroports, du bruit, médicale, de la Météorologie nationale, de la navigation aérienne et du personnel navigant : dossiers de séances : 1961-1970 .

Art 22-32 : transport supersonique, Notamment Concorde : étude, rapport, procès-verbaux de séance : 1960-1972.

1960-1972

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l

1976 0048

Art 1-153 : commission consultative des marchés : dossiers de séances : 1951-1972.

1951-1972

communicabilité : libre
métrage : 14 m.l.

1976 0049

Art 1-162 : aéroports de métropole et d'Outre-mer : création, classement, affectation : dossiers soumis au conseil, dossiers de séance, dossiers techniques, plans : 1947-1971.

A noter qu'il se trouve deux types de dossiers : aérodromes civils et militaires.

1947-1971

communicabilité : 50 ans
métrage : 20 m.l.

1976 0050

Art 1 : cote vacante.

Art 2-28 : enquête sur les accidents d'avion : rapports, relevés, coupures de presse 1946-1956.

1946-1956

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1976 0051

Art 1-394 : enquête sur les accidents civils et militaires, les accidents d'avions et les accidents matériels : 1931-1967.

Art 91, 108-109, 113-115, 187, 208-209, 307 : cotes vacantes.

(Voir photographies et plans cotés dans le versement 19860464)

1931-1967

communicabilité : libre
métrage : 39 m.l.

1976 0076

Art 1-117,131-132 : courrier départ et confidentiel : 1953-1961.

Art 118-122,136 : organisation de la Direction de la navigation aérienne, gestion du personnel, grèves : rapports d'activité : 1951-1968.

Art 123-124 : commission d'études des perspectives et conditions d'utilisation des hélicoptères : textes officiels, études, p.v. de séance : 1957-1958.

Art 125-130 : régions aéronautiques, directions d'aviation civile : rapports d'activité : 1958-1967.

Art 133-135 : DGAC, organisation des services, réunions, conférences : 1948-1962.

Art 137-140 : conseil de l'Atlantique Nord, comité de coordination de l'espace aérien européen, comité mixte franco-britannique, congrès des économies régionales : correspondance, comptes rendus, rapports : 1946-1965.

Art 141 : aéroport de Bâle-Mulhouse : correspondance : 1948-1950.

Art 142-149 : documents sur la navigation aérienne en Algérie, Tunisie, Maroc, AEF, AOF: 1955-1962.

Art 150-151,199-203 : ASECNA : organisation, fonctionnement, p.v. de séance : 1959-1970.

Art 152-161,186-192 : Eurocontrol, sessions, groupes de travail, personnel, plan : 1960-1968.

Art 162-175,193-198 : Commission européenne de l'aviation civile, (CEAC), Organisation de l'aviation civile internationale, (OACI) : réunions, études : 1947-1969.

Art 176-179 : Organisation de gestion et de sécurité aéronautique, (OGSA) : formation, personnel, assistance technique, missions : 1953-1963

1946-1970

communicabilité : libre
métrage : 15 m.l.

1976 0095

Art 1-14,17-33 : courrier départ : 1957-1971.

Art 15 : traité de paix avec l'Allemagne : aspects concernant l'aviation civile : 1947-1948.

Art 16 : textes législatifs concernant la navigation et le transport aériens : 1924-1959.

Art 34 : notation du personnel détaché à Eurocontrol et à la coopération technique : 1961-1970

1924-1971

communicabilité : 50 ans (art 34) libre
métrage : 4 m.l.

1976 0096

Art 1 : convention portant réglementation de la navigation aérienne (éditions de 1919, 1935, 1940 et 1946) : 1919-1946.

Art 2-40 : CINA : p.v. de séance, réglementation, bulletin de renseignements : 1922-1949.

Art 41-49 : conférence internationale de Chicago et convention (textes et annexes) : 1944-1969.

1922-1969

communicabilité : libre
métrage : 6 m.l.

1976 0098

Art 1-3 : Organisation de l'aviation civile internationale, (OACI) : administration, personnel, finances ; implantation à Paris du bureau Europe-Afrique : 1947-1967.

1947-1967

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1976 0100

Art 1-40 : Organisation de l'aviation civile internationale, (OACI) : conférences et réunions des diverses divisions (navigation aérienne, Météorologie nationale, télécommunication, questions régionales) : 1947-1965.

1947-1965

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1976 0101

Art 1-23 : réunions régionales de la navigation aérienne : 1947-1960.

1947-1960

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1976 0102

Art 1-12 : plans régionaux de la navigation aérienne : 1959-1973.

1959-1973

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1976 0103

Art 1 : accords internationaux et questions diverses touchant le transport aérien : 1947-1963.

Art 2-12 : réunions de divers comités de l'Organisation de l'aviation civile internationale, (OACI), sur le transport aérien (facilitation des transports, statistiques, transport supersonique, redevances) : 1945-1973.

Art 11 : cote vacante.

1945-1973

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1976 0104

Art 1-12 : FININTER : financement du service de la navigation aérienne en Islande et au Groenland et des stations océaniques de l'Atlantique Nord et Sud : 1946-1967.

1946-1967

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1976 0105

Art 1,16-17 : réunions des directeurs généraux de l'aviation civile : p.v. de séance, documents divers : 1956-1966.

Art 2-15,18-38 : Commission européenne de l'aviation civile, (CEAC) et COCOLI, Organisation de l'aviation civile internationale, (OACI) : documents de travail, préparation des réunions, rapports : 1951-1967.

1951-1970

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1976 0106

Art 1-71 : Eurocontrol, élaboration de la convention, organisation ; activités du comité de gestion, budget, personnel : documents

techniques, documents de travail, p.v. de séance : 1952-1970.

1952-1970

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1976 0107

Art 1-4 : conférences internationales (ONU notamment) relatives aux télécommunications : 1946-1965.

1946-1965

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1976 0108

Art 1 : missions, voyages d'étude : 1954-1969.

Art 2 : conférences internationales des directeurs généraux de l'aviation civile, transfert des services de l'aéronautique : 1957-1962.

Art 3-4 : réunions internationales de la sécurité aérienne : 1951-1963.

1951-1969

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1976 0109

Art 1-40 : coopération et assistance techniques (personnel, formation), dossiers des boursiers ; statistiques, comptes rendus d'activité, rapports : 1954-1972.

1954-1972

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1978 0245

Art 1-18 : rapports, études, réunions de commissions relatifs à l'organisation administrative, au personnel, aux locaux et aux matériels ; inspection et missions dans les directions régionales d'aviation civile (DRAC), districts : 1948-1969.

1948-1969

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1978 0247

Art 1 : mouvements sociaux, tracts syndicaux, accueil de personnalités, attentats, détournements d'aéronefs, messages d'accidents : 1969-1973.

Art 2-27 : p.v. de gendarmerie des accidents aériens : 1975-1976.

1969-1976

communicabilité :50 ans (art 2-27) libre
métrage : 3 m.l.

1978 0253

Art 1-2 : plan d'équipement aéronautique des régions et départements : 1948-1973.

Art 3-6 : aérodromes, héliports et hélistations : réglementation, conditions d'utilisation et exploitation, organisation administrative, équipement, redevances : 1947-1968.

Art 7-9 : réunions des directeurs des grands aéroports de l'Europe de l'Ouest : 1950-1974

1947-1974

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1978 0254

Art 1-56 : inspections, missions, avis relatifs aux aérodromes, aéroports, héliports, hélistations et avisurfaces civils et militaires de métropole, d'Outre-mer et étrangers : 1945-1969.

1945-1969

communicabilité : libre
métrage : 14 m.l.

1978 0255

Art 1-14 : enquêtes, inspections et missions particulières des inspecteurs généraux ; rapports annuels des inspecteurs chargés des circonscriptions des bases aériennes : 1951-1972.

1951-1972

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1979 0049

Art 1 : commission de discipline : textes réglementaires, organisation et fonctionnement ; correspondance générale, liste des séances et des dossiers examinés : 1949-1972.

Art 2 : procès-verbaux des réunions : 1955-1977 ; avis juridiques : 1963-1977.

1949-1977

communicabilité :50 ans (art 2), libre
métrage : 1 m.l.

1979 0054

Art 1-120 : coupures de presse (par année, puis par sujet) : 1969-1978.

1969-1978

communicabilité : libre
métrage : 14 m.l.

1979 0056

Art 1-14 : coupures de presse : 1955-1956, 1971

Art 15-28 : courrier du secrétaire général, du chef de cabinet, des conseillers techniques et des chargés de missions : 1966-1974 .

1955-1974

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1979 0107

Art 1-10 : revue du Secrétariat général à l'aviation civile, (SGAC) : gestion, financement, publicité ; note mensuelle d'information ; bulletin des textes officiels : travaux préparatoires, gestion, fascicules : 1948-1975.

1948-1975

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1979 0407

Art 1-16 : p.v. de gendarmerie des infractions (deltaplanes) et des accidents aériens : 1976-1977.

1976-1977

communicabilité : 50 ans
métrage : 2 m.l.

1979 0408

Art 1-7 : courrier départ du bureau : 1951-1965.

Art 8-19 : légion d'honneur : contingent de décorations, propositions, liste des candidats retenus : 1946-1965.

Art 20-41 : médaille de l'aéronautique et médaille d'honneur de l'aéronautique : propositions, liste des candidats retenus : 1945-1970.

Art 42-48 : distinctions diverses (palmes académiques, médailles militaires diverses, ordres coloniaux) : 1947-1972.

1945-1972

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1979 0411

Art 1-30 : groupes de travail et commissions divers : rapports, comptes rendu de réunions, documentation 1946-1975.

Art 31-65 : plans d'équipement aéronautique (divers puis plans départementaux) : 1936-1970.

1936-1975

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1980 0062

Art 1-16 : p.v. de gendarmerie des accidents aériens : 1978.

1978

communicabilité : 50 ans
métrage : 2 m.l.

1980 0065

Art 1-67 : enquête sur les accidents d'avion et de parachutisme : 1968-1969.

1968-1969

communicabilité : libre
métrage : 7 m.l.

1980 0290

Art 1-99 : registres des engagements et ordonnancements des budgets : 1946-1973.

1946-1973

communicabilité : libre
métrage : 17 m.l.

1981 0358

Art 1-24 : mise en place et organisation du programme Aérosat (satellite aéronautique de navigation) : 1967-1980.

1967-1980

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1981 0511

Dossiers de Monsieur Jaby, ingénieur des ponts-et-chaussées, premier secrétaire général du CSINA.

Art 1-4 : infrastructures de armée de l'air : rapports, plans, avant-projets : 1939-1951; gestion du domaine de l'aéronautique civile, plans et programmes d'aéronautique, réglementation de la circulation aérienne : 1941-1956; coordination des circulations aériennes civiles et militaires, accords techniques avec les ETATS-UNIS : 1950-1955.

1939-1955

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1981 0512

Dossiers des inspecteurs Joubert et Lorain-Broca .

Art 1-5 : études et conférences de l'Organisation de l'aviation civile internationale, (OACI) (bruit des aéronefs, navigation aérienne) : 1956-1974

Art 6 : conférence de l'ONU sur l'environnement humain, Stockholm : 1972-1973.

Art 7-10 : inspection sur les aérodromes des Territoires d'Outre-mer et étrangers ; comptes rendus et rapports, missions en Indochine et au Liban : 1943-1958.

1943-1974

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1981 0513

Art 1-12 : courrier du secrétaire général à l'aviation civile : 1974-1975.

1974-1975

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1981 0516

Art 1 : dossiers des séances du CSAM : 1973-1975.

Art 2-24 : dossiers des compagnies de transport aérien : statuts, statistiques de transports, comptes d'exploitation, dossiers d'ouverture de lignes, enquêtes techniques, correspondance : 1961-1981.

1961-1981

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1981 0710

Dossiers de Monsieur Bedaux, ingénieur général des ponts-et-chaussées.

Art 1-2,4-5 : généralités : conseil supérieur des travaux de l'air (réunions, dossiers par aérodrome), réunions de chefs de service, commissions, organisation des services, plans et programmes, études techniques et renseignements généraux : 1942-1949.

Art 3 : missions et inspection : comptes rendus ou rapports : 1946-1948.

Art 4 : études des vents : 1945-1947.

Art 6-8 : cotes vacantes.

Art 9-11 : enquête d'Air France sur les voyages d'affaires : 1956-1959.

Art 12-30 : aérodromes d'Algérie, Maroc, Tunisie ou d'AOF: 1947-1960.

1942-1960

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1982 0163

Art 1-12 : courrier départ du cabinet du secrétaire général, puis du directeur général de l'aviation civile : 1976.

1976

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1982 0164

Documents provenant du cabinet du ministre des transports (Marcel Cavaillé, Joël Le Theule, Daniel Hoeffel) et concernant l'aviation civile.

Art 1 : rapports divers de l'Inspection générale de l'aviation civile et de la météorologie, (IGACEM) : 1953-1981.

Art 2-4 : CSAM : Textes officiels, Dossiers, Avis : 1951-1981.

Art 5 : affaires diverses soumises au ministre : 1974-1981.

Art 6-24 : études et affaires concernant la navigation aérienne, documents Eurocontrol : rapports, notes : 1973-1981.

Art 25-42 : études concernant les bases aériennes : rapports, notes : 1963-1981.

Art 43-46 : études concernant le bruit des aéronefs : 1979-1981.

Art 47-86 : études sur le transport aérien, accords bilatéraux, coopération technique, compagnies aériennes : 1967-1981.

Art 87 : organisation du Service de la formation aéronautique et du contrôle technique : textes réglementaires, arrêtés, 1975-1981.

Art 88-98 : personnel, statut, formation, grèves, rémunérations, licenciements : 1973-1981.

Art 99-100 : Aéroports de Paris : statut du personnel, sécurité incendie, affaires syndicales : 1966-1981.

Art 101 : documents relatifs à l'Institut du transport aérien, (ITA) :1979-1981.

Art 102-103 : documents divers concernant l'Organisation de l'aviation civile internationale, (OACI), IATA et ASECNA : 1978-1981.

1953-1981

communicabilité : libre

métrage : 8 m.l.

1982 0165

Art 1-8 : dossiers concernant ASECNA, la préparation des 4ème, 5ème, 6ème et 7ème plans et l'organisation des services de la DGAC : 1962-1976.

Art 9-28 : groupes de travail divers : compagnies aériennes, desserte aérienne, avions de grande capacité, région de Lyon : 1954-1976.

Art 29-35 : équipement des aérodromes de France et d'Outre-mer : 1952-1975.

1952-1976

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1982 0419

Art 1-21 : commission de discipline du personnel navigant professionnel et non professionnel : textes de base, p.v. de séances, dossiers soumis en séance : 1949-1969.

1949-1969

communicabilité : 50 ans
métrage : 2 m.l.

1982 0422

Art 1-4 : cotes vacantes.

Art 5-18 : préparation du budget et budget : 1971-1975.

Art 19-36,38-52,54-55 : dossiers divers (sécurité sociale, personnel, domaines, marché, gestion de crédits, ASECNA, aérodromes, compagnies, Cour des comptes : 1945-1978.

Art 37 : rapports annuels du contrôleur financier (série incomplète) : 1938-1977.

Art 53 : visas avec ou sans observations de la Cour des comptes : 1952-1969.

Art 56-72 : registres comptables (fonctionnement, personnel, Ecole nationale de l'aviation civile, (ENAC)): 1974-1978.

1945-1978

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1982 0425

Art 1-4 : infractions du personnel navigant professionnel : p.v. de séances du Conseil de discipline du personnel navigant professionnel : 1963-1977.

Art 5 : registre des infractions commises par des pilotes professionnels civils, militaires et étrangers : 1949-1961.

1949-1977

communicabilité : 50 ans
métrage : 2 m.l.

1982 0642

Art 1 : relations avec le Sénat, questions parlementaires : 1959-1976.

Art 2 : rapports de la Cour des comptes et de la Commission de vérification des comptes des entreprises publiques : rapports : 1964-1975.

Art 3 : courrier du Ministre : 1976-1977.

Art 4 : activités du SEEP : rapports : 1971-1975.

Art 5-8 : dossiers divers relatifs à la gestion de personnel (droit de grève, situation en Algérie et au Maroc, comité technique ministériel, corps administratif supérieur, formation) : 1928-1975.

Art 9-11 : affaires concernant le Service de la formation aéronautique et du contrôle technique (SFACT): compagnies aériennes, formation, aéroclubs, aérodromes, constructeurs : 1963-1977.

Art 12-14 : affaires concernant les bases aériennes, les aérodromes, les avions et la navigation aérienne : 1955-1977

1928-1977

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1983 0071

Art.1-6 : dossiers des séances de la Commission centrale des servitudes aéronautiques (CCSA) : 1971-1976.

Art.7 : réglementation de l'aménagement des bases et routes aériennes, servitudes aéronautiques : généralités : 1936-1977.

Art. 8-47 : aérodromes locaux : création, servitudes aéronautiques de dégagement : p.v. de séance, rapports : 1969-1976.

Art. 47-48 : implantation de tours hertziennes, de pylônes et de ponts : 1970-1976.

1936-1977

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1983 0155

Art.1-34 : enquêtes sur les accidents d'avions : 1970 .

1970

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1983 0201

Art.1-13 : courrier du Directeur général : 1977.

1977

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1983 0316

Dossiers de Jacques Leborgne, inspecteur général.

Art.1-4 : études diverses sur la circulation aérienne (accidents, nuisances, équipement et servitudes aéronautiques) : 1947-1977.

Art.5-10 : études dans le cadre de groupes de travail et de commissions : 1941-1975.

Art.11-13 : études sur la politique budgétaire de l'aviation civile et les redevances aéroportuaires : 1953-1974.

Art.14-15 : étude sur divers problèmes touchant le personnel : 1962-1973.

Art.16-18 : étude sur l'organisation et le fonctionnement administratif des régions : rapports d'inspection : 1960-1974

Art.19-20 : rapports sur les bases aériennes : 1964-1974.

1941-1975

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1983 0382

Archives de René Lemaire, chef de l'Inspection générale de l'aviation civile et de la Météorologie nationale, (IGACEM)

Art.1 : organisation de l'Aviation civile au Maroc et circulation aérienne en temps de guerre : 1953-1961.

Art.2 : comptes rendus de réunions du Comité des transports : 1968-1973.

Art.3-4 : groupe de travail sur les schémas directeurs des aéroports : études, rapports : 1969-1970.

Art.5-6 : rapports et études de l'Inspection générale de l'aviation civile et de la Météorologie nationale, (IGACEM) sur le personnel navigant, divers problèmes aéronautiques et la déconcentration et la décentralisation : 1963-1972.

Art.7 : étude sur la restructuration de l'industrie aérospatiale : 1967-1968 .

Art.8 : étude concernant l'aéroport de Bordeaux-Mérignac : 1931-1951.

1931-1973

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1983 0383

Archives de Monsieur Bacque, inspecteur général

Art.1-24 : assemblées de l'Organisation de l'aviation civile internationale, (OACI) et de la Commission européenne de l'aviation civile, (CEAC) : dossiers de séances et documents de travail (lacunes possibles) : 1946-1974.

Art. 25 : groupe de travail sur les avions de grande capacité : 1967.

Art.26-28 : fonctionnement de l'aéroport de Bâle-Mulhouse : statuts, procès-verbaux de réunions du conseil d'administration : 1951-1955.

Art.29 : étude sur le fonctionnement administratif des régions aéronautiques civiles : 1948-1964.

Art.30 : retrait des concessions d'aérodromes, généralités et dossiers (Bordeaux, Lyon, Marseille) : 1931-1956.

Art.31 : réunions au sujet du Pacifique Sud et du centre émetteur de Brazzaville : 1953-1959.

1931-1974

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1983 0543

Art 1-15 : courrier du conseil médical : 1961-1977.

Art 16-20 : courrier du haut comité médical : 1968-1978.

Art 21-24 : dérogations : 1947-1968.

Art.25 : réunions du conseil médical : 1963-1972

Art.26 : décisions d'habilitation ou refus d'habilitation de médecins : 1963-1978.

1947-1978

communicabilité : libre (art 1-20) ; 120 ans (art 21-26).
métrage : 2 m.l.

1983 0548

Archives de Pierre Vasseur et de Pierre Joubert, inspecteurs généraux.

Art 1 : exploitation des hélicoptères, symposium IATA : 1953.

Art 2-8 : infrastructures aéronautiques en Afrique occidentale : rapports, p.v. de séance, ASECNA: création et fonctionnement, commission des marchés : p.v., rapports d'inspection générale, équipement des aérodromes africains : 1950-1967 .

Art 9 : missions en Nouvelle Calédonie, aux Nouvelles Hébrides et en Polynésie : rapports : 1973-1977.

1950-1977

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1983 0550

Art.1-4 : organisation et préparation du budget, organisation et fonctionnement des services, réunions : 1971-1979.

Art.5-12 : rapports, groupes de travail, comités, commissions sur les avions, la circulation aérienne, le trafic en Côte-d'Azur, l'informatique et les services de la Météorologie nationale : 1968-1979 .

Art.13 : incidence de la décentralisation : 1972-1981.

Art.14-21 : circulation aérienne, avions, compagnies, aéroports : 1967-1979.

Art.22 : associations, économies d'énergie et publications : 1972 –1979.

Art.23 : étude de la desserte de la Corse, textes isolés : 1978-1979.

Art.24 : incidents d'avions et divers : 1970-1977.

1967-1981

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1983 0676

Dossiers de Edmond Durbec, inspecteur général.

Art.1-7, 21 : cotes vacantes.

Art.8 : analyse des missions effectuées par l'administration de l'aviation civile : 1980.

Art.9-10 : inspection du Service technique de la navigation aérienne (STNA) : 1973-1975.

Art-11-13 : études et enquêtes sur les aérodromes, les hélistations, le parachutisme et les planeurs : 1964-1980.

Art.14-16 : inspection des districts aéronautiques : 1970-1979.

Art.17-20 : étude sur l'organisation des directions des régions aéronautiques : 1965-1979.

Art.22-26 : études diverses sur l'aviation civile : 1972-1980.

1964-1980

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1983 0688

Art.1-140 : procès-verbaux de gendarmerie des transports aériens : 1979-1981.

1979-1981

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1984 0538

Art 1-3 : CSINA : séances plénières : dossiers de séances : 1977-1979

Art 4 : réglementation, classement : généralités : 1975-1979.

Art 5-7 : plan d'équipement aéronautique par région : 1976-1980.

Art 8-26 : aérodromes de métropole et d'Outre-mer : servitudes aéronautiques, affectation : consultation avant ou après enquête : classement par aérodrome : 1976-1981.

1975-1981

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1985 0514

Art.1-46 : rapports des groupes de travail et de mission auxquels ont participé les inspecteurs généraux : 1951-1980.

1951-1980

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1985 0515

Art.1-26 : création et fonctionnement du CSAM : autorisations de transport aérien, conventions et études d'ouverture de lignes aériennes en liaison avec les compagnies exploitantes (textes officiels, dossiers de séance ou présentés en séance par les différentes compagnies) : 1951-1984.

1951-1984

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1985 0520

Art.1-50 : enquêtes sur les accidents d'avions. 1973 : quelques accidents des années 1965-1970 : avec photographies.

1965-1973

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1986 0016

Art 1-6:minutier : 1977-1981

Art 7-12: dossiers médicaux des personnels navigants, techniques et commerciaux reconnus inaptes par cause imputable au service : séances de 1981.

1977-1981

communicabilité : 120 ans
métrage :

1986 0017

Art 1-30 : enquêtes sur les accidents d'avions. 1975.

1975

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1986 0065

Art 1-51 : enquêtes sur les accidents d'avions. 1974.

1974

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1986 0293

Art 1-68 : courrier du Directeur général, dont courrier confidentiel et courrier du Ministre : 1973-1981.

1973-1981

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1986 0297

Art 1-44 : courrier de l'Inspection générale de l'aviation civile et de la Météorologie nationale, (IGACEM) dont courrier confidentiel de 1965 à 1976. 1952-1976.

1952-1976

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1986 0298

Art 1-21 : courrier du Conseil supérieur de l'infrastructure et de la navigation aérienne : 1952-1977.

1952-1977

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1986 0299

Art 1-32 : enquêtes sur les accidents d'avions survenus en 1976.

1976

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1986 0300

Art 1-17 : dossiers de M. Audoin, inspecteur général de l'aviation civile : rapports d'inspection, études dans le cadre de groupes de travail, documents réunis : 1962-1983.

1962-1983

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1987 0040

Art.1-14 : dossiers de René Lemaire, chef de l'Inspection générale de l'aviation civile et de la Météorologie nationale, (IGACEM), longtemps président de différentes commissions.
Rapports et réunions de la commission de sécurité aérienne ou d'organismes spécialisés, enquêtes sur des accidents d'avions : 1951-1975

1951-1975

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1987 0047

Art.1-39 : enquêtes sur les accidents d'avions survenus en 1977.

Art .39 : accident du 14 décembre 1965.

Art 40-43 : accident du 22 juillet 1973.

1965-1977

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1987 0051

Art.1-2 : rapports et dossiers d'enquêtes confiés à des inspecteurs généraux sur le centre technique et du matériel de la Météorologie nationale .

Art.3-5 : rapports et dossiers d'enquêtes confiés à des inspecteurs généraux sur les clôtures pour armée de l'air.

Art.6-9 : rapports et dossiers d'enquêtes confiés à des inspecteurs généraux sur la disparition des aviateurs Nungesser et Coli : 1927-1986.

1927-1986

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1988 0100

Art 1-19 : minutier chronologique des délégations de signature et des avis donnés sur les propositions de décoration : 1966-1984.

Art 20-93 : mémoires de propositions pour décorations : 1956-1984.

1956-1984

communicabilité : libre
métrage :

1990 0257

Art 1-7:dossiers de M. Villiers, inspecteur général, 1972-1986 ; chronos de son secrétariat particulier, juin 1979-1984.

Art 8: accident d'avion à Bitburg (Allemagne), 1954.

1954-1986

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1990 0258

Conseil supérieur de l'infrastructure et de la navigation aérienne (CSINA)

Art 1-13: procès-verbaux des séances, 24 février 1983- 19 décembre 1985.

Art 14-15: dossiers d'affaires (classement chronologique), 1983-1986 .

1983-1986

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1991 0253

Dossiers de Georges Meunier, directeur général de l'aviation civile.
Art 1-2: courrier 1974-1979.

Art 3: Ecole nationale de l'aviation civile, (ENAC), programme d'enseignement, institut français universitaire de recherche en transport aérien, colloque sûreté, 1975-1979 .

Art 4: relations avec le Moyen-Orient, 1974-1977.

Art 5: 12ème réunion des directeurs généraux pour la région Asie Pacifique, novembre 1975.

Art 6-7: transport interurbain de voyageurs, statistiques 1979-1980.

Art 8: conflit personnel navigant, plan Clément/Marot, 1968-1975.

Art 9: Météorologie nationale: mission des affaires communes, construction aéronautique, réformes de structures et réunions internationales, 1974-1976 ; colloques, Concorde; Yak 40, Corvette, Fokker 27: relations internationales 1971-1972 .

Art 10-61: commission européenne du bruit : enquêtes 1951-1978; pollution; documentation 1953-1978.

1951-1980

communicabilité : libre
métrage : 6 m.l.

1991 0255

Art 1-39,48-54: correspondance du bureau administratif, 1977-1988.

Art 40-47: cotes vacantes

1977-1988

communicabilité : libre
métrage : 9 m.l.

1991 0423

Art 1: équipement aéronautique de la région parisienne, plan d'équipement de l'aviation civile commerciale, 1947-1953 : Aéroports de Paris : inspection, questions relatives au personnel, 1980 ; servitudes de l'aérodrome de Chavenay-Villepreux (Yvelines), 1983 ; études concernant le futur immeuble du secrétariat d'état à l'aviation civile, 1956-1960.

Art 2-3: transport aérien, législation, réglementation, 1983.

Art 4-10: rapports d'inspection, 1986.

Art 11: relations avec le ministère des armées concernant les affectations d'aérodromes: d'Outre-mer, 1965-1971.

1947-1986

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1991 0424

Art 1-7: rapports d'inspection, 1947-1985: France et Outre-mer

1947-1985

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1991 0735

Art 1-45 : dossiers des séances du Conseil supérieur de l'aviation marchande (CSAM), 1977-1986.

1977-1986

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1992 0306

Art 1-40 : dossiers de Marc Suel, ingénieur de l'aviation civile.

Art 1-15: code de l'aviation civile, projet, refonte, travail préparatoire, impression, extension aux territoires d'Outre-mer, actualisation, arrêtés et instructions de l'aviation civile, 1955-1981.

Art 15-22: organisation de l'aviation civile et de la Météorologie nationale, recueils de textes et statuts, 1929-1987.

Art 23-28: CSINA : rapports et avis 1958-1987.

Art 29-36: groupes de travail Inspection générale de l'aviation civile et de la météorologie, (IGACEM) et commissions internes, 1950-1985.

Art 37-40: projets de codes, urbanisme, construction, ports, documentation juridique relative à l'aviation civile : 1950-1986.

1929-1987

communicabilité : libre
métrage : 13 m.l.

2001 0049

Art 1-3 : Ecole nationale de l'aviation civile, (ENAC)- conseil d'administration, rapports d'inspection. 1970-1983.

Art 3(suite)-4 : Société française d'études et de réalisations d'équipements aéronautiques (SOFREAVIA))- 1975-1979.

1970-1983

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

2001 0050

Dossiers de Charles de la Verpillière, conseiller juridique.

Art 1-5, 35-36 : préparation de conventions, affaire PANAM, arbitrage Franco-américain, 1975-1978 ; desserte de Singapour, 1976 ; convention de révision, 1965-1978 ; convention de Genève, préparation 1946-1948.

Art 6-9, 13, 16, 24-25, 34 : législation, révision : code de l'aviation civile, 1957-1958 ; responsabilité du transporteur aérien, 1953-1957 ; desserte régionale, 1975.

Art 10 : saisie des aéronefs, 1953-1955.

Art 11, 17-18, 32-33 : bruit, groupe de travail, 1963-1982.

Art 12, 27-29 : redevances, 1969-1979.

Art 14,30 : accord d'échange du Concorde, 1975-1979.

Art 15, 19-23 : conférence internationale de droit aérien, 1970-1973 ; droit de la mer, 1955-1985.

Art 26, 31 : Eurocontrol, 1978-1981.

1946-1985

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

2001 0051

Dossiers du Directeur général

Art 1-4 : dossiers d'entretiens avec les industriels, avec Air France et réunions avec les partenaires de l'aviation civile. 1954-1991.

1954-1991

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

2001 0052

Art 1-2 : Air France, conseil d'administration, 1986-1991.

1986-1991

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

2001 0053

Art 1-6 : minutier chronologique du directeur général de l'aviation civile, 1985.

1985

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

2001 0054

Art 1-5 : minutier chronologique du directeur général de l'aviation civile, 1991.

1991

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

2001 0055

Art 1-4 : études thématiques, entretiens, conférences, réunions avec les compagnies, préparation d'accords bilatéraux, grèves. 1979-1996.

1979-1996

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

2001 0056

Art 1-5 : minutier chronologique du directeur général de l'aviation civile, 1992-1993.

1992-1993

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

2001 0057

Art 1-2 : minutier chronologique du directeur général de l'aviation civile, 1988-1993.

1988-1993

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

2001 0058

Dossiers de Charles de la Verpillière, conseiller juridique.

Art 1-42 : dossiers d'études relatifs au droit international du transport aérien, au droit des passagers, au code de l'aviation civile, à la sécurité des passagers, aux protocoles d'accords bilatéraux, aux ratifications de conventions internationales, 1983-1994.

1983-1994

communicabilité : libre
métrage : 14 m.l.

2001 0176

Art 1-16 : minutier chronologique du directeur général de l'aviation civile, 1991-1997.

Art 17-19 : bilans d'activité 1996-1998.

Art 20-32 : colloques, séminaires et conférences relatifs à la sûreté, aux hélicoptères, à l'aviation légère, aux accidents d'avions, aéroports et à l'Europe, 1987-1997.

Art 33-36 : réunions et correspondance relatives à la politique du transport aérien, 1992-1996 ; réunions européennes, ouverture de lignes, redevances, gestion.

Art 37-40, 46-47, 49-50 : navigation aérienne, relations avec les industriels, 1994-1995 ; transport aérien : discours, colloques, rencontres, 1982-1992 ; inauguration de sites aéroportuaires et visites 1989-1995.

Art 41-42, 48 : rapports d'accidents 1987-1998.

Art 43-45 : rapports d'activité de la direction, 1993-1995.

Art 46 (suite) : lancement des directions d'aviation civile 1994.

Art 48 (suite) : Aéroports de Paris, conseil d'administration 1994.

Art 51-53 : aviation générale, manifestations aériennes 1992-1995.

Art 54-62 : Commission européenne de l'aviation civile, (CEAC), groupes de travail et données comparatives par pays, 1994-1997.

1982-1998

communicabilité : libre
métrage : 19 m.l.

2001 0177

Dossiers de Marie-Agnès Daussun, conseiller juridique.

Art 1, 4 : contentieux concernant la circulation aérienne, 1968-1983.

Art 2 : transport de matières dangereuses, 1962-1983.

Art 3 : étude de la responsabilité des services de contrôle de la circulation aérienne, 1962-1993.

Art 5 : responsabilité des constructeurs, 1948-1982.

Art 6 : bang sonique, rapports 1967-1978.

Art 7 : aéroclubs, statuts types, projet de loi sur les associations de sports de l'air, correspondance 1975-1986.

Art 8 : Véritas : notes et études, affaires juridiques 1956-1983.

Art 9 : brevets industriels et normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale, (OACI), énergie moteurs : notes 1973-1982.

Art 10 : espace aérien : organisation générale 1972-1990.

Art 11 : recours : décret n°84-28 du 11 janvier 1984 sur la redevance pour atténuation de nuisances phoniques sur Orly et Roissy : notes internes 1984.

Art 12-14 : bruit des avions : réglementation, contentieux et jurisprudence, 1963-1993.

1948-1993

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

2003 0365

Art 1-2 : mission de concertation sur l'aéroport Charles-de-Gaulle, dite mission du préfet Carrère : propositions d'aménagement de l'aéroport : rapport, réunions et entretiens avec les associations de riverains, presse, 1995-1996.

1995-1996

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

2003 0366

Dossiers de la mission d'étude de la desserte aéroportuaire du grand bassin parisien, présidée par Jacques Douffiagues, ancien ministre.

Art 1-25 : rapports d'études, réunions et entretiens. 1995-1996.

1995-1996

communicabilité : libre
métrage : 9 m.l.

2003 0367

Dossiers de la mission d'étude de la desserte aéroportuaire du grand bassin parisien, présidée par Jacques Douffiagues, ancien ministre.

Art 1 : plan des infrastructures actuelles et futures de Haute Normandie, échelle 1/200 000, plan couleur, mars 1992.

Art 2-4 : projets de développement de Dallas Fort Worth, servant d'exemple pour la mission Douffiagues, 1990, 1992 et 1997.

1990-1997

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

2003 0368

Dossiers de la mission d'étude de la desserte aéroportuaire du grand bassin parisien, présidée par Jacques Douffiagues, ancien ministre.

Art 1-25 : enregistrements d'auditions et d'entretiens en préfecture, auprès d'associations de riverains et de présidents de différentes compagnies aériennes, 1995.

1995

communicabilité : libre
métrage :

2003 0372

Art 1-8 : dossiers des relations diplomatiques entre la France et les Etats-Unis relatifs à l'utilisation de l'avion Concorde pour les liaisons aériennes France-Etats-Unis et les liaisons Etats-Unis-Amérique Latine, 1969-1978.

Art 9 : procès contre Air France et British Airways par la Port Authority of New York et New Jersey : dossiers de la cour d'appel, 1977.

1969-1977

communicabilité : 50 ans
métrage : 3 m.l

2006 0650

Art 1-5, 7 : minutiers chronologiques de la direction des transports aériens. 1988-1999. Réflexions et propositions sur les dessertes aériennes intérieures françaises. 1996.

Art 6 : réorganisation du Conseil supérieur de l'aviation marchande (CSAM). 1995.

1988-1999

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

2006 654

Art 1-5 : médaille d'honneur de l'aéronautique : dossiers des médailles. 1993.

1993

communicabilité
métrage : 2 m.l.

2006 0656

Art 1 : hélicoptères, évolution de la réglementation. 1993-1998.

Art 2 : accidents d'avions : presse, correspondance, expertises, 1988-1989 ;

retraite : négociations, groupe de travail, 1994-1995 ; organisation territoriale, réforme de l'Etat, groupes de travail, 1982-1999 ; aviation légère et sportive, notes des fédérations, 1995-1996.

Art 3-7 : minutiers du directeur général adjoint, Jean-François Grassineau, 1999-2003.

Art 8-10, 12 : déconcentration, transfert des sesrvices et réorganisation, notes et rapports, 1989-1993.

Art 11 : sûreté, nouvelles mesures France-Etats-Unis, 2004 ; rapports d'inspection, 2000 ; protocole triennal 2000.

Art 13 : présentation de la DGAC au ministre de l'Equipement, Bernard Bosson, 1993.

1982-2004

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

2006 0657

Art 1-4 : séances du Conseil supérieur de l'aviation marchande (CSAM) : présence des compagnies aériennes, correspondance, projet d'avis, avis, procès-verbaux. 1992-1993.

Art 5-17 : dossiers des compagnies aériennes : nom de la compagnie aérienne, demande de la société, pièces justificatives. 1992-1993.

1992-1993

communicabilité : libre
métrage : 6 m.l.

SERVICES D' ADMINISTRATION GENERALE

Le Service administration générale a connu plusieurs appellations : il a conservé cette appellation de 1949 à 1954 ; puis, de 1955 à 1960, s'est appelé Direction de l'administration générale ; de 1961 à 1978, il devient Direction du personnel et administration générale ; de 1979 à 1990, il s'appelle Service du personnel et de la gestion ; puis, de 1991 à 1994, il prend le nom de Direction des ressources humaines et des affaires financières.

- Le Service des Affaires Financières (SAF) :

C'est une émergence de la Direction des Ressources Humaines et des Affaires Financières réorganisée et éclatée à partir de 1995 en deux entités administratives distinctes : une pour les questions relatives à la gestion des personnels (SRH) et une autre pour les questions à dominante financière (SAF). Sa mission principale est d'assurer l'organisation financière de la DGAC, ce qui comporte Notamment la maîtrise des budgets : budget général, budget annexe de l'aviation civile et fonds de péréquation des transporteurs aériens. Sa seconde fonction concerne la logistique et le système d'informatique de gestion qui sont deux pôles majeurs pour notre qualité de vie « administrative » avec les postes suivants : courrier général, fournitures, atelier de maintenance, reprographie, téléphone et aussi tout l'aspect Bureautique, sans oublier le bureau des traitements et salaires des agents de l'Aviation Civile et de la Météorologie nationale.

- Le Service des Ressources Humaines (SRH) :

Il gère la carrière de tous les agents, tant des corps administratifs que techniques, élabore les divers textes relatifs à l'organisation des services, aux statuts et à la rémunération des personnels, à la réglementation spécifique du personnel navigant, veille au respect des conditions de travail à la DGAC et assure la présidence des commissions nationales mixtes. Il traite aussi les affaires juridiques liées surtout au contentieux administratif, ainsi que les affaires médicales et sociales de la maison. Il définit en outre les règles relatives au recrutement et à la formation professionnelle des personnels.

Locaux du SGAC/DGAC situé au 93 boulevard du Montparnasse à Paris – photothèque STAC/ Henri Bouvier

1976 0052

Art 1, 10-12, 14-15 : circulaires et notes de service de la direction : 1957-1975.

Art 2-7 : courrier départ de la direction : 1971-1973 .

Art 8-9, 13 : courrier départ du secrétaire particulier : 1960-1972.

Art 16 : préparation des 4ème, 5ème et 6ème plans : rapports 1962-1970.

Art 17-18 : dossiers de M. Commeau, sous-directeur : informatique et fonctionnement de la DGAC : 1957-1971.

1957-1973

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1976 0053

Art 1-7, 16-21, 46-51, 54-57, 91-99, 101-108, 110, 112-113, 115-117, 128-136, 141-144, 146, 149-151, 153 : personnel : statut, rémunération, carrière, services de guerre, grèves et relations avec les syndicats, prévoyance : textes officiels, réunions, y compris procès-verbaux du conseil supérieur de la fonction publique, de la commission des empêchés, du fonds de prévoyance, des organismes paritaires. 1943-1969.

Art 9, 24-26, 68-71, 73-74 : minutier 1948, conférences des chefs de service, recueils de circulaires, activités de la direction. 1946-1966.

Art 44-45, 79, 109-110 : budget de l'aviation civile**.** 1947-1967.

Art 76-78 : rapports d'inspection générale : Outre-mer, personnel. 1948-1964.

Art 87-90, 125-126, 148 : codification de l'aviation civile, organisation et attributions du Secrétariat général à l'aviation, (SGAC) : 1952-1968.

Art 31-43, 52-53, 75, 119-124, 147 : services de l'aéronautique civile Outre-mer : organisation et fonctionnement, personnel, relations avec l'Afrique du Nord et les états de la communauté, Algérie, Organisation de gestion de sécurité aéronautique, (OGSA). 1943-1967.

Art 80-86, 100, 137-138, 152 : Agence pour la sécurité de la navigation aérienne (ASECNA), Organisation de l'aviation civile internationale, (OACI), Eurocontrol : réunions, décisions et procès-verbaux . 1957-1970

Art 30, 114, 153 : divers : comité juridique, personnel, bases aériennes, Ecole nationale de l'aviation civile, (ENAC), garage : 1948-1967.

1943-1970

communicabilité : libre
métrage : 15 m.l.

1976 0054

Art 1-2 : organisation du Secrétariat général à l'aviation, (SGAC), personnel navigant : textes officiels : 1936-1954 ; circulaires et notes de service du bureau, documentation. 1951-1964.

Art 3 : arrêtés concernant le personnel . 1954-1962.

Art 4-9, 11-13, 15, 19, 61-65, 67-78, 87-89, 99-101 : cotes vacantes.

Art 10, 14, 16-18, 23-32, 79-81, 84-86, 90-96 : personnel : statuts, états, commission administrative paritaire, salaires. 1945-1963.

Art 33-59, 82-83, 97 : personnel, avancement divers corps. 1945-1962.

Art 60, 66 : courrier départ du bureau : 1945,1950, années témoins.

Art 98 : ASECNA : recrutement, salaires : 1947-1962.

Art 20-22 : commission administrative paritaire : renouvellement, p.v. de séance : 1950-1961.

1945-1964

communicabilité : 50 ans, libre (art 1-2, 60-66)
métrage : 6 m.l.

1976 0056

Art 1-3 : registres d'ordonnancement et d'engagement des dépenses : 1955-1961.

Art 48 : cantine : documents comptables (sécurité sociale, retraites) : 1953-1971.

Art 5 : colonie d'Amphion : contrôle de gestion par la Cour des comptes : 1947.

Art 4, 6-47 : cotes vacantes

1947-1973

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1976 0057

Art 1 : mise en place du bureau organisation et méthodes : textes officiels, correspondance, rapports, études : 1952-1970.

Art 2-3 : organigrammes des structures du Secrétariat général à l'aviation, (SGAC), 1957-1969; création de la section archives (groupe de travail) : notes, études, comptes rendus de réunions: 1963-1968.

Art 4-20 : cours, conférences, stages, études sur l'organisation des divers secteurs de l'aviation civile et divers domaines touchant l'organisation administrative, 1950-1971.

Art 21 : stages divers : brochures, programmes, textes de conférences : 1968-1973.

Art 22 : commission de coordination de la documentation administrative : rapports, questionnaires, comptes rendus de réunions, 1973-1975.

1950-1975

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1976 0058

Art 1-2, 43 : compte général: 1966-1967, 1971.

Art 3-6 : livres de fonds : 1961-1962.

Art 7-32 : budget : préparation, documents à l'appui, questions parlementaires: 1951-1974.

Art 33-42 : budgets et comptes financiers de ASECNA réunis dans le cadre de la préparation du budget : 1961-1970.

1951-1974

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1976 0059

Art 1-2 : courrier de la direction du personnel : 1974.

Art 3-5 : dossiers réduits de préparation et d'exécution du budget : 1951-1963.

Art 6 : marchés : 1953-1962.

1951-1974

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1979 0055

Art 1-44 : courrier de la direction du personnel et de l'administration générale : 1975-1976.

Art 45-46 : correspondance : **1974-1976**.

1974-1976

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1979 0103

Art 1-57 : recueil d'arrêtés concernant le personnel : 1947-1975.

Art 58-163 : courrier départ du service : 1952-1975.

1947-1975

communicabilité : libre
métrage : 11 m.l.

1979 0109

Art 1-12 : cotes vacantes.

Art 13-49 : projets de budgets, budgets : 1963-1975.

Art 50-75 : gestion comptables, balances, livres journaux, bordereaux sommaires : 1972-1977.

1963-1977

communicabilité : libre
métrage : 6 m.l.

1979 0413

Art 1-2 : constitution des cadres du Secrétariat général à l'aviation, (SGAC), transfert d'emploi du ministère de l'air, affectation de personnel, compression d'effectifs (commission de la guillotine), recrutement : 1945-1961.

Art 3-17 : commission des empêchés, procès-verbaux de séance, textes officiels : 1945-1968.

Art 18-23 : effectifs : 1952-1967.

Art 24-25 : grèves : 1960-1964, documentation sur Madagascar, l'île de la Réunion et l'Indochine : 1946-1962.

Art 26-28 : intégration des fonctionnaires : 1950-1963.

Art 29-32 : arrêtés concernant le personnel : 1961-1967.

Art 33 : listes d'ancienneté : 1962-1967.

Art 44-179, 204-218 : avancement et titularisations (divers corps) : 1946-1973.

Art 184-192 : personnel ouvrier : textes et circulaires, grèves, salaires, avancement, recrutement, 1948-1971.

Art 193 : reclassement des fonctionnaires : 1954-1963.

Art 194-203 : détachements, Organisation de gestion et de sécurité aéronautique, (OGSA) : 1947-1967.

Art 219-230 : coopération technique internationale, boursiers Organisation de l'aviation civile internationale, (OACI) : 1961-1971.

Art 231 : transfert de l'Ecole nationale de l'aviation civile, (ENAC) : études d'effectifs : 1967-1970.

Art 232 : grèves : textes, états : 1949-1971.

Art 232 : logements de personnel : 1956-1970.

Art 34-43, 180-183 : cotes vacantes.

1945-1973

communicabilité : 50 ans (art 1-2, 3-17,29-32, 44-179, 204-218, 184-192,) libre pour le reste
métrage : 19 m.l.

1979 0693

Art 1-8 : courrier départ et circulaires du bureau : 1972-1976.

Art 9-30 : stages organisés par l'administration : dossiers de préparation aux stages, dossiers des stages : 1961-1977

1961-1977

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1980 0061

Art 3-39, 42-56, 58-71, 73-99: cotes vacantes.

Art 1-2, 40-41, 57, 72, 80: vacations: 1969-1973.

Art 100 : versements pour pensions civiles des personnels de l'Ecole nationale de l'aviation civile, (ENAC) : 1971-1977.

1969 –1977

communicabilité : 50 ans (art 100), libre
métrage : 1 m.l.

1980 0069

Art 1-12 : courrier départ du bureau : 1976-1977.

Art 21-78 : dossiers d'avancement (divers corps et grades) : 1934-1976.

1934-1977.

communicabilité : (50 ans art 21-78), libre
métrage : 8 m.l.

1980 0200

Art 1-3 : courrier départ du secrétariat : 1973-1978.

Art 4-6 : circulaires de la direction : 1976-1979.

Art 7 : préparation des 6ème et 7ème plans : 1970-1975.

Art 8-39 : préparation du budget : 1975-1979.

Art 40 : Ecole nationale de l'aviation civile, (ENAC) : conseil d'administration : procès-verbaux de réunions, documents de travail : 1976.

Art 41 : redevances de routes, documentation de l'Organisation de l'aviation civile internationale, (OACI), EUROCAE, législation française : 1970-1974.

Art 42 : réunions diverses : 1969-1976.

1969 –1979

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1980 0201

Art 1-2 : déconcentration administrative, gestion des personnels, discipline, délibérations du conseil supérieur de la Fonction publique, comités techniques paritaires, code de l'aviation civile, préparation des textes : 1964-1975 .

Art 3 : statuts de divers personnels : 1966-1972.

Art 4 : budget 1974, régime indemnitaire : mesures nouvelles : 1961-1974.

Art 5 : grèves : correspondance, statistiques : 1971-1973.

1961-1975

communicabilité : 50 ans (art 1-2), libre
métrage : 1 m.l.

1980 0202

Art 1-3 : budgets, demandes de création d'emploi des services, mesures nouvelles : 1976-1978.

Art 4-8 : arrêtés et décisions concernant le personnel : 1967-1973.

Art 9-29 : avancement des corps, commissions administratives paritaires : 1973-1976 .

Art 30-37 : correspondance sur divers sujets touchant le personnel (détachements, affectation, reclassement, rémunérations, coopération technique).

1967-1978

communicabilité : 50 ans (art 9-29) , libre
métrage : 3 m.l.

1981 0514

Art 1-11 : cotes vacantes.

Art 12 : courrier départ du service du personnel et de la gestion (échantillon) : 1979.

1979

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

Date nais. indiv. : 1908-1909

1981 0515

Art 1-61 : dossiers des personnels tous grades et corps confondus nés avant 1890 et jusqu'en 1895.

1890-1895

communicabilité : 50 ans
métrage :

1981 0518

Art 1-109 : dossiers de personnels tous corps et grades confondus nés entre 1896 et 1902. A noter le dossier de Maurice BELLONTE .

1896-1902

communicabilité : 50 ans
métrage : 12 m.l.

1981 0614

Art 1-60 : dossiers de personnels tous corps et grades confondus nés entre 1903 et 1905.

1903-1905

communicabilité : 50 ans
métrage : 7 m.l.

1981 0616

Art 1-58 : dossiers de personnels tous corps et grades confondus nés en 1906 et 1907.

1906-1907

communicabilité : 50 ans
métrage : 7 m.l.

1981 0618

Art 1-62 : dossiers de personnels tous corps et grades confondus nés en 1908 et 1909.

Art 63-73 : arrêtés concernant le personnel : 1974-1976
Art 74 : circulaires de la direction du personnel : 1968-1973.

1968-1976

communicabilité : 50 ans (art 1-62) libre pour le reste
métrage : 8 m.l.

1981 0709

Art 1-32 : dossiers de personnel nés en 1910.

Date nais. indiv. : 1910
communicabilité : 50 ans
métrage : 4 m.l.

1981 0711

Art 1-34 : dossiers de personnel nés en 1911.

Date nais. indiv. : 1910
communicabilité : 50 ans
métrage : 4 m.l.

1983 0076

Art 1-11 : cotes vacantes.

Art.12 : courrier concernant les prêts pour l'amélioration de l'habitat et les attributions de logements : 1955-1967, 1971-1973.

Art.13 : procès-verbaux et décisions des commissions de logement : 1963-1978.

Art.14-15 : attribution de logements, récapitulatifs : 1957-1981.

Art.16 : fourniture de logements pour les rapatriés d'Algérie : 1962.

Art.17 : logement des personnels affectés à Roissy, 1970.

Art.18 : prêts destinés à l'amélioration de l'habitat : 1961-1976.

1957-1976

communicabilité : libre
métrage :1 m.l.

1983 0538

Art 1 : dossiers des personnels nés en 1912 et 1913.

Date nais. indiv. : 1912-1913
communicabilité : 50 ans
métrage : 11 m.l.

1983 0539

Art.1-9 : concours administratifs (dossiers de fond, sujets, échantillon de copies) : 1973-1980.

1973-1980

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1983 0675

Art.1 : circulaires émises par le bureau formation : 1977-1978.

Art.2 : enquête statistique sur les actions de formation en 1973 ; programmes de formation : 1974-1975.

Art 3-12 : stages et journées d'information (divers sujets) organisés par la DGAC et d'autres administrations : 1974-1979.

Art.13-23 : préparation aux concours (diverses catégories) : 1975-1980.

Art.24-30 : stages et sessions : 1977-1980.

Art.31-32 : circulaires émises par le bureau formation : 1979-1981.

Art.33-35 : statistiques sur les actions de formation : 1974-1977.

Art.36-37 : programmes de formation: 1974-1979.

Art 38 : crédits formation : 1973-1978.

Art.39-56 : stages divers : 1968-1982.

1968-1982

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1983 0681

Art.1-9 : courrier général du service des personnels et de la gestion: 1980.

Art.10-20 : arrêtés : 1978-1979.

1978 -1980

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1985 0332

Budget de l'Aviation civile.

Art 1-5 : cotes vacantes.

Art 6-11 : fascicules budgétaires et documents annexes : 1964-1973.

Art 12-13 : collectifs budgétaires : 1972-1974.

Art 14-31 : documents spécifiques préparatoires aux budgets : 1969-1974.

Art 32-33 : études en liaison avec EUROCONTROL, Notamment pour les redevances de routes : 1969-1976.

1964 –1977

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1985 0521

Art.1-8 : programmation et études sur les transports aériens dans le cadre des 4ème au 7ème plans : 1960-1978.

Art.9-38 : préparation des lois de finances : rapports et documents budgétaires ; documents parlementaires : 1971-1981.

Art.39-42 : rapports de la Cour des comptes, de l'INSEE (comptes de la Nation) : 1966-1977.

Art.43 : régionalisation du budget de l'Equipement : 1971-1973.

Art.44-45 : études et documents rétrospectifs dans le cadre du budget : 1953-1980.

1953-1981

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1986 0009

Art 1-16 : concours de recrutement d'agents de l'aviation civile : 1958-1984

1958-1984

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1986 0012

Art 7,14 : gestion 1975 et 1976 : ordonnancement des crédits (dépenses de personnel).

Art 1-6, 8-13 : cotes vacantes.

1975-1976

communicabilité : libre
métrage :

1986 0139

Art 1-11 : courrier du service, y compris courrier à la signature du ministre, du directeur général ; circulaire, notes de service et comptes-rendus de réunions internes à l'administration : 1968-1981.

1968-1981

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1986 0294

Art 1-38 : p.v. des commissions administratives paritaires du personnel de l'aviation civile : 1973-1979.

1973-1979

communicabilité : 50 ans
métrage : 4 m.l.

1986 0296

Art 1-36 : dossiers de carrière des personnels nés en 1911, 1914,1915, 1916.

1911-1916

communicabilité : 50 ans
métrage : 4 m.l.

1987 0046

Art.1-6 : arrêtés individuels et collectifs de gestion de personnel : 1980

1980

communicabilité : 50 ans
métrage : 1 m.l.

1987 0261

Art 1-3, 6-26: études d'organisation et de gestion : organisation des services et des locaux, gestion du personnel, introduction de l'informatique et de la bureautique, formulaires administratifs, fonctionnement des divers services : 1968-1986.

Art 4-5: fonctionnement du bureau, courrier, rapports d'activité, réunions à caractère général : 1977-1985.

1968-1986

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1987 0262

Art 1-14 courrier du bureau : **1963-1980**.

Art 15-206 : contentieux mettant en cause le personnel ou le domaine affecté à l'aviation civile, la responsabilité de l'Etat en cas d'accident aérien ou au sol : dossiers d'affaires : 1937-1982.

1937-1982

communicabilité : libre
métrage : 19 m.l.

1987 0264

Art 1-25: dossiers des commissions administratives paritaires, y compris pour le personnel des services extérieurs, les contractuels, les corps techniques, le personnel navigant : 1959-1960.

1959-1960

communicabilité : 50 ans
métrage : 2 m.l.

1987 0270

Art 1-41 : dossiers de carrière de personnel nés en 1914, 1916 et 1917.

1914-1917

communicabilité : 50 ans
métrage : 4 m.l.

1990 0260

Art 1-59 : gestion du personnel : dossiers de carrière : personnel né entre 1914 et 1918.

Art 60 : commission administrative paritaire des ingénieurs de la Météorologie nationale nationale : dossiers de séance : 1978-1981

1978-1981
date nais. indiv. : 1914-1918
communicabilité : 50 ans
métrage : 6 m.l.

2006 0652

Art 1-17 : commission administrative paritaire des personnels de l'aviation civile : comptes-rendus des séances. 1983-1986.

1983-1986

communicabilité : 50 ans
métrage : 6 m l.

La Direction des Transports Aériens (DTA) :

Elle assure la tutelle des entreprises françaises de transport aérien, négocie les accords aériens bilatéraux et tient le registre des immatriculations des aéronefs. C'est en quelque sorte la Direction économique de la DGAC. C'est aussi une structure pionnière de l'Aviation Civile française - avec la Direction de la Navigation Aérienne - puisque le nom de cette direction apparaît pour la première fois en 1939, au début du Second Conflit mondial. Cette direction a connu diverses réorganisations depuis 1946, toutefois, sa tâche principale est restée assez semblable à celle de nos jours. Il est à souligner que durant la période de 1960 à 1975, il y a eu une Sous-Direction Technique à la DTA composée de 3 bureaux (Réglementation, Certifications et Opérations) et dont les attributions ont été transférées à partir de 1976 au Service de la formation aéronautique et du contrôle technique (SFACT) dans le cadre de sa mission de contrôle technique. Suite à la transformation en 1976 du Secrétariat général à l'aviation civile (SGAC) en DGAC, la Direction des Transports Aériens devient pour un temps le Service Economique et International (SEI) puis en 1978, le Service des Transports Aériens (STA) et redeviendra début 1995 la Direction des Transports Aériens.

Caravelle d'Air Inter (F-BNEL) au décollage à Orly – photothèque STAC / Gilbert NEEL

1976 0062

Art 1-53 : courrier départ : 1952-1958,1966-1975.

Art 54-56 : documents de M. VERGNAUD, Directeur des transports aériens : préparation du 5ème plan : notes, brochures, p.v. de séance : 1963-1966.

Art 57-67 : préparation des 6ème et 7ème plans : notes, études : 1969-1975.

Art 68 : mission française pour l'organisation des transports en Colombie : rapport, documents de travail :1956.

Art 69 : documents relatifs à la 1955-1963.

Art 70-72 : comité juridique du Secrétariat générale à l'aviation civile (SGAC) : p.v. de séance : 1957-1966.

Art 73 : documents relatifs à la Société nationale de construction aéronautique Nord Aviation : 1964-1967.

Art 74-86 : relations internationales (Notamment Italie, Espagne, Afrique noire) : 1944-1976.

Art 87-109 : documents et études concernant la construction aéronautique Airbus, Société nationale industrielle aérospatiale et Société nationale d'études et de construction des moteurs d'avion (SNECMA): 1963-1973.

1944-1975

communicabilité : libre
métrage : 10 m.l.

1976 0063

Art 1-12,15-21,35-37,43-46 : cotes vacantes

Art 13-14 : marchés (équipement, matériel) : pièces générales, marchés, correspondance : 1936-1956.

Art 22-34,38-42 : propositions budgétaires des services de la Direction des transports aériens, préparation du budget, participation de l'Etat au fonctionnement de l'Institut du transport aérien (ITA) : 1958-1971.

1936-1971

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1976 0064

Art 1-11, 15,19-22 : cotes vacantes

Art 12-14,16-18,23 : documents relatifs aux négociations en vue d'accords bilatéraux concernant l'aviation civile (Allemagne, Indochine, Yougoslavie, Atlantique sud) : 1923-1957.

Art 24,26 : documents divers sur les liaisons inter-pays : 1939-1956.

Art 25 : accords bilatéraux conclu entre la France et divers pays : 1946-1968.

Art 27-45 : organisation et fonctionnement d'Air Union : p.v. de séance, problèmes des tarifs aériens dans le cadre de la CEE : 1958-1965.

1923-1968

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1976 0066

Art.1-14 : enquêtes et rapports des commissions de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), de la Commission européenne de l'aviation civile (CEAC) et du Comité de coordination et de libéralisation (COCOLI) : 1951-1959.

1951-1959

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1976 0068

Art 1-9 : Comité international d'experts juridiques aériens (CITEJA) : pièces générales, documents : 1923-1948.

Art 10-96,106-182 : minutes du courrier départ général de la Direction des transports aériens : 1952-1972.

Art 97-98 : critique des textes législatifs et réglementaires présentés par les directions du Secrétariat général à l'aviation civile (SGAC) autres que la Direction des transports aériens et les autres ministères : 1956-1968.

Art 99 : visa des textes réglementaires de la Direction des transports aériens : 1954-1966.

Art 100-105 : codification de l'aviation civile : textes : 1946-1966

1923-1968

communicabilité : libre
métrage : 15 m.l.

1976 0072

Art 1, 56, 201-202 : préparation du budget et courrier parlementaire : 1946-1951,1969-1970.

Art 2-6,10-11, 29-31, 57-58 : généralités : rapports généraux, entreprises publiques, services publics, industrie des transports, recherche, études et statistiques, comité national d'expansion de l'industrie aéronautique et programmes d'investissement, flotte aérienne, documentation : 1948-1968 .

Art 7-9 : ouvrages fixes de traversée de la Manche : études et rapports de commissions : 1961-1962 .

Art 12-28,53-54,236-240,253-257,297 : accords internationaux et Air Union, questions internationales ou intérieures en matière de redevances, douanes, fiscalité, tarification, fret, assurances : 1946-1970 .

Art 32-52,194-200,246-252 : élaboration et exécution du plan : 2ème au 6ème plans : 1953-1971.

Art 59-181, 203-231, 235, 266-291 : grandes compagnies aériennes (Air France, Air Inter, UTA) : généralités, constitution et fonctionnement, investissements, budgets, comptes, prévisions : 1946-1975.

Art 182-183 : Aéroports de Paris : budgets et comptes : 1955-1968.

Art 184-192 : rapports annuels des compagnies étrangères : 1947-1969.

Art 193,232-234,258-265,292-296 : coordination des transports aériens, desserte de la Corse et des régions, études de lignes particulières, petites compagnies, poste aérienne, charter : 1955-1972.

Art 241-243 : personnel navigant : 1950-1972.

Art 244 : Institut du transport aérien (ITA) : création, fonctionnement : 1941-1964.

Art 55,245 : divers 1959-1974.

1941-1975

communicabilité : libre
métrage : 25 m.l.

1976 0073

Art.1 : organisation de la section et instructions pour l'établissement des statistiques : 1948-1968.

Art.2-3 : travaux de la division des statistiques de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) : p.v. de séance : 1952-1962.

Art.4-96 : statistiques et analyses du trafic aérien dans les aéroports européens et français (Notamment Air France) : 1949-1974.

1948-1974

communicabilité : libre
métrage : 10 m.l.

1976 0074

Art 1-93 : desserte aérienne, compagnies aériennes : autorisation, exploitation, contrôle en France (anciennes colonies, France métropolitaine), hélicoptères : 1943-1969.

Art 94-101 : autorisation et exploitation du des compagnies et sociétés de travail aérien : 1947-1969. .

Art 102-106 : poste aérienne internationale et réseau métropolitain : études, conventions, offices des transports et des postes et télécommunications : comptes-rendus de réunions : 1940-1969.

Art 107-109 : transports militaires : 1946-1959.

Art 110-122 : matériel volant des compagnies : acquisition, location, cession, équipement, mise en service : 1951-1972.

Art 123-130 : tarifs IATA, Association des transporteurs aériens de la zone franc, Air France, compagnies privées : 1950-1963.

Art 131-132 : études sur le trafic aérien et la desserte de la Corse : 1946-1965.

Art 133 : projet de tunnel sous la Manche : rapports : 1960-1964.

Art 134 : attribution des bureaux de la direction : correspondance, circulaires, comptes-rendus d'activité : 1953-1969.

Art 135-143 : courrier départ : 1946-1952.

1940-1972

communicabilité : libre
métrage : 11 m.l.

1979 0057

Archives de M.AUDOIN, chargé de mission auprès du directeur des transports aériens.

Art 1-3 : textes réglementaires sur le trafic aérien, les aérodromes et le personnel navigant.

Art 4 : préparation du budget : 1973-1974 ; projet de loi de finance pour 1975 : 1973-1975.

Art 5 : préparation du 7ème plan, loi-programme sur l'orientation des transports : 1966-1976.

Art 6-11 : dossiers relatifs aux compagnies de transport aérien (Air France, UTA, Air Inter) et au matériel : études, rapports, bilans et comptes : 1947-1975.

Art 12-15 : documents relatifs aux aérodromes et à Aéroports de Paris : 1946-1974.

Art 16-22 : transport aérien de marchandises, fret aérien, transport par conteneurs : études diverses de l'Institut du transport aérien (ITA), de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), groupes de travail) : rapports, documentation : 1962-1973.

Art 23-24 : groupes de travail divers : transports, personnel, aviation générale, localisation industrielle.

Art 25-28 : Institut du transport aérien (ITA) : dossier historique, notes et correspondance conservés à titre d'échantillon, études diverses : 1941-1976.

1941-1976

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1979 0058

Art 1-5 : documents divers relatifs à l'organisation du bureau, affaires particulières concernant les aéroports, la desserte de Lille et de la région Nord, l'aéroport de Genève : 1947-1969.

Art 6-7 : études relatives à OTAN : 1950-1968 ; survol des avions militaires étrangers en territoire français, accords : 1946-1957.

Art 7 : textes et correspondance relatifs à l'aérodrome de Tanger (Maroc) et à son aménagement et exploitation : 1924-1962.

Art 8-9 : réglementation de l'aviation privée, statistiques de transport aérien : 1946-1969.

Art 10-68,78-82 : OPACI et Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), organisation , convention de Chicago, assemblées , financement, comités, accords bilatéraux : p.v. de réunion, rapports, documents de travail : 1946-1975.

Art 69-77 : Association internationale du transport aérien (IATA), organisation, fonctionnement, conférences tarifaires : 1945-1971.

Art 83-84 : coopération technique : rapports, comptes-rendus de réunion : 1965-1968.

Art 85-89 : conférences internationales : documents de travail, rapports : 1952-1962.

Art 90-110 : Commission européenne de l'aviation civile (CEAC), sessions, groupes d'études : documents de travail, p.v. de séance, rapports : 1950-1975.

Art 111-119 : textes, documentation, rapports, études de transport aérien en Europe, documents sur le Conseil de l'Europe et la CEE: 1935-1974.

Art 120-124 : documentation diverse (coupures de presse) : 1949-1972.

1945-1975

communicabilité : libre
métrage : 15 m.l.

1979 0410

Art 77, 78, 81 : cotes vacantes

Art 1-75 : Organisation de l'aviation civile internationale (OACI): réunions et études globales et par divisions : 1947-1976.

Art 76-93 : Commission européenne de l'aviation civile (CEAC): organisation, réunions, comités : 1950-1976.

1947-1976

communicabilité : libre
métrage : 9 m.l.

1979 0689

Art 1-3 : budget : préparation, exécution, transfert des crédits d'équipements : 1972-1973.

Art 4-11 : gestion budgétaire, lettres de commandes, marchés : 1969-1973.

Art 12-13 : situations comptables trimestrielles de la Direction technique des constructions aéronautiques : 1962-1974.

Art 14 : règlements à Air France des sommes dues au titre du déficit d'exploitation des lignes d'intérêt général : 1946-1958.

1946-1974

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1980 0194

Art 1-42 : courrier général de l'ancienne Direction des transports aériens : 1974-1975.

1974-1975

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1980 0198

Art 1-14 : préparation des 5ème et 6ème plans : comptes rendus, rapports : 1964-1975.

Art 14-34 : groupes de travail divers : 1967-1974.

Art 35 : études de l'Institut du transport aérien (ITA) : 1968-1975.

Art 36-37 : cotes vacantes.

1964-1975

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1980 0288

Art 1-17 : Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) : assemblées, conférences, réunions des comités : 1965-1975.

Art 18-21 : ONU : conférences, comités, commissions : 1964-1975.

Art 22-28 : relations bilatérales avec divers pays : notes, correspondance, comptes-rendus, documentation : 1947-1976.

Art 29-50 : politique dans le cadre de la CEE, projet de conventions consulaires : 1959-1976.

Art 51-55 : coopération technique et culturelle, organisation de l'AFAC et activités de SOFREAVIA : 1956-1976.

1947-1976

communicabilité : libre
métrage : 6 m.l.

1981 0520

Art 1-2 : préparation du budget : 1973-1976.

Art 3-4 : inspections et contrôles, rapports, documentation : 1965-1977.

Art 5-17 : redevances et tarifications aéroportuaires : réunions, dossiers généraux ou par aérodrome, tarifs, documentation : 1938-1978.

Art 18 : services de sécurité sur les aérodromes : rapports : 1970-1978.

Art 19,41-67 : dessertes régionales, desserte de la Corse, desserte des Antilles et des Dom-Tom: réunions, réglementation et contrôle des sociétés ou compagnies, documents fournis par celles-ci, rapports, documentation : 1956-1979.

Art 20-35 : compagnies Air France, Air Inter et UTA : conseils d'administration, prévisions et investissements, situations, tarifs : 1948-1979.

Art 36-40 : rôle et activité d'Aéroports de Paris ; aéroports en général : 1959-1977.

Art 68-70 : centres d'exploitation postale et relations avec les PTT : 1960-1973.

1938-1979

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1981 0521

Art 1-45 : budget de programme de la direction : 1973-1975; projet de budget : 1973; budget : 1974-1976; marchés : 1966-1976.

1966-1976

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1981 0713

Art 1-26 : courrier départ du Service des transports aériens : 1976-1977.

1976-1977

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1983 0315

Art 1-54 : documents publiés émanant de la DGAC et d'autres ministères et de divers organismes : 1963-1982.

1963-1982

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1983 0384

Art.1-7 : statistiques diverses concernant l'aviation civile : 1920-1981.

Art.8-22 : analyse des courants de trafic : 1950-1969.

Art.23 : problèmes entre les compagnies et Aéroports de Paris : 1972-1975.

Art.24 : études de flotte : 1972-1977.

Art.25 : réglementation d'Air France : 1970-1975.

Art.26-29 : horaires et tarifs des compagnies aériennes Air France et UTA: 1960-1971.

Art.30-32 : bulletins de IATA : assemblées générales, statistiques et programmes, horaires d'Air Inter : 1957-1978.

Art.33-34 : plaintes et réclamations des usagers : 1975-1978.

1920-1981

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1965-1975

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1983 0549

Art.1-8 : courrier du service des organisations aéronautiques internationales : 1963-1965.

Art.9-11 : conférence internationale de l'aviation civile de Chicago , 1944 et application de la convention de Chicago : 1944-1976.

Art.12-24 : organisation et fonctionnement de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) : 1945-1976.

Art.25-47 : affaires diverses relatives au droit aérien : 1933-1976

Art.48 : activités de l'EUROCAE : 1963-1976.

Art.49-52 : ASECNA : 1950-1973.

Art.53-55 : mission de l'inspecteur général Daniel HAGUENAU en Indochine : 1950-1973.

1933-1976

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1983 0679

Art.1 : plaintes et réclamations des usagers : 1981.

Art.2 : Institut du transport aérien (ITA) : fiches d'analyses schématiques des accords bilatéraux : 1949-1969.

Art.3-11 : questions écrites et orales et interventions de parlementaires : 1974-1980.

1949-1981

communicabilité : libre
métrage :1 m.l.

1986 0292

Art 1-10 : documents de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) sur les conventions de Chicago, de Varsovie et le protocole du Guatémala : 1965-1975.

1987 0039

Art.1-5 : statistiques de l'Institut du transport aérien (ITA) sur le trafic des aéroports : 1938-1965.

1938-1965

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1987 0042

Relations avec les organismes internationaux du transport aérien, Notamment au sein de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de la Commission européenne de l'aviation civile (CEAC) .

Art.1-8 : courrier OACI et CEAC classé par sujet, minutier du représentant de la France : 1949-1984.

Art.9-21 : réunions de groupes d'experts et d'études, conférences : préparation, rapports, documents de travail, recommandations : 1949-1984.

Art.22 : mission de l'inspecteur général Daniel HAGUENAU en Indochine : 1949-1950.

1949-1984

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1987 0043

Art.1-16 : rapports et réunions de la Commission européenne de l'aviation civile (CEAC) et de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) : 1957-1985.

1957-1985

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1987 0050

Art.1-11 : minutier : 1968-1980 (seule partie conservée : celle ne faisant pas double emploi avec le courrier général du Service des transports aériens).

Art.12-14 : préparation du budget et réponse aux questions parlementaires : 1980-1983.

Art.15-20 : autorisations de tarifs et redevances aéroportuaires, étude de desserte de la Corse : 1971-1983

1968-1983

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1987 0267

Art 1-32: séances du Conseil européen de l'aviation civile : réglementation internationale du transport aérien, en particulier : relations Europe-Etats-Unis : 1974-1983.

1974-1983

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1987 0269

Art 1-22 : autorisations de travail aérien classées par noms de personnes physiques ou sociétés : 1962-1980.

Art 23-65 : tutelle des compagnies aériennes régionales : autorisations d'exploitation, rapports d'activité et bilans financiers : 1962-1985.

1962-1985

communicabilité : libre
métrage : 6 m.l.

1988 0091

Art 1-23 : dossiers de planeurs radiés des registres des immatriculations, classement numérique : 1954-1985.

1954-1985

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1988 0092

Art 1-71: contrôle des compagnies aériennes régionales (dossiers constitués par compagnie) : statuts, bilans, rapports de contrôle : 1960-1985.

Art 72-74: documentation sur la protection de la nature, le travail aérien, le CSAM : 1961-1979.

1960-1985

communicabilité : libre
métrage : 7 m.l.

1988 0093

Art 1-11: conseils d'administration de la compagnie Air France : 1975-1980.

Art 12-27: horaires des compagnies aériennes Air France, Air Inter, UTA : 1961-1986.

1961-1986

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1988 0096

Art 1-16: documentation et correspondance, notes de synthèse du directeur des transports aériens, en particulier sur le rôle de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), règlementations franco-américaines, Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC) : 1963-1986 .

1963-1986

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1988 0098

Art 1-46: dossiers d'avions radiés des registres des immatriculations : 1923-1987.

1923-1987

communicabilité : libre
métrage : 6 m.l.

1990 0262

Art 1-10: transport international de marchandises : projets de conventions, procès-verbaux des sessions : 1971-1981.

Art 11-14: Organisation de l'aviation civile internationale (OACI): sessions 1971-1983.

1971-1983

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1990 0263

Art 1-3:coopération technique européenne, réunion des directeurs, 1976-1987.

Art 4-7: Commission européenne de l'aviation civile (CEAC), coordination, 1984-1986.

Art 8-10: Commission économique européenne, conseil des ministres, 1980-1985.

Art 11: Commission africaine de l'aviation civile, réunions 1975-1983.

Art 12-16, 21-30: groupes de travail sur le transport aérien et les tarifs, 1971-1984.

Art 17-18:concurrence économique, 1975-1986.

Art 19:déclarations d'impacts .1977-1986.

Art 31-35:péril aviaire, études et réunions 1977-1986.

1971-1987

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1991 0252

Art 1-67: avions rayés du registre des immatriculations du 27 juillet 1954 au 27 janvier 1961.

1954-1961

communicabilité : libre
métrage : 7 m.l.

1991 0425

Art 1-4: Commission européenne de l'aviation civile (CEAC), rapports et réunions : 1983-1986 .

Art 4-5: informations et circulaires, 1960-1984.

Art 6-8: Comité national de sûreté, réunions 1971-1988.

Art 9-10: groupe d'experts sur la réglementation du transport aérien : 1952-1982.

Art 11-13: documents sur l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) : 1951-1986.

Art 14-18: courrier 1984-1987.

Art 19: 3ème conférence de transport aérien : 1984-1985.

Art 20: réglementation, groupe de travail : 1979-1984.

Art 21-23: Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), courrier 1977-1986.

1951-1988

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1991 0426

Archives de Bernard PELLISSIER, chargé de mission pour les affaires générales.

Art 1-11 : transport aérien et handicapés, comité de liaison de transport des handicapés (COLITRAH), 1976-1987.

Art 12 : enquête Institut national de recherche et d'études sur les transports et leur sécurité : 1988.

Art 13-25 : relations extérieures 1982-1988.

Art 26-30 : fret aérien, études internes, coût, auxiliaires de transports : 1977-1985.

Art 31-35 : colloques sur le fret 1983-1988.

Art 36-37 : études internes sur le fret : 1979-1985.

Art 38 : commerce extérieur et transport : 1980-1982.

Art 39-43 : travaux internes sur le fret 1980-1985.

1976-1988

communicabilité : libre
métrage : 6 m.l.

1991 0427

Archives de Bernard PELLISSIER, chargé de mission pour les affaires générales.

Art 1-2: Comité technique paritaire 1975-1987.

Art 3 : Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC), dossiers de conseil de perfectionnement : 1986-1988.

Art 4 : transferts de compagnies 1978-1985, normes du matériel français, 1990.

Art 5: politique tarifaire internationale : 1963-1982; concurrence des compagnies : 1979-1982; associations de transporteurs, genèse du transport aérien international, IATA, 1979 ; inauguration de Roissy II, 1982.

Art 6-7: décentralisation , déconcentration et transport aérien, 1978-1985.

Art 8: la loi d'orientation sur le transport international (LOTI), 1982-1987.

Art 9: fondation des œuvres sociales de l'air, 1965-1985.

Art 10:hélicoptères, groupe de travail 1984-1989.

Art 11-13: colloques 1982-1986.

Art 14-15: Conseil général des transports 1978-1982.

Art 16-17: politique générale de transport aérien

Art 18-19: gestion aéroportuaire 1975-1986.

Art 20: aide humanitaire 1985.

Art 21: DGAC, organisation 1964-1988.

Art 22: affaires sociales 1979-1985.

Art 23: qualité de service 1976-1987.

Art 24 : auxiliaire de transport 1975-1977.

Art 25-26: Comité des transports 1977-1986.

Art 27:Institut de formation universitaire (IFURTA), 1985-1989.

Art 28-38: Institut de transport aérien (ITA) historique et suivi : 1972-1988.

Art 39-40: code de l'aviation civile 1978-1982; activités de la Direction régionale de l'aviation civile nord, 1977.

1963-1990

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1991 0428

Art 1-4: relations avec Air France, Air Inter et lignes internationales, contrats et subventions de l'Etat au déficit d'exploitation des lignes, 1960-1989.

Art 5-8: contrôle de gestion, 1952-1988.

Art 9-12 : budget 1976-1987.

Art 13-19: budget : registre des engagements, 1941-1981.

1941-1989

communicabilité : libre
métrage :5 m.l.

1991 0429

Art 1-87: marchés d'avions et de constructions aéronautiques : 1967-1988.

1967-1988

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1992 0512

Archives de Bernard PELLISSIER, chargé de mission pour les affaires générales.

Art 1-4, 6-7, 16-17, 21-26, 29-30, 33, 36: DGAC, organisation interne : 1974-1989; normalisation des termes de transport aérien, 1976; contrôle sanitaire, 1989; relations extérieures, 1983-1990; Conseil national des transports, activités des auxiliaires de transports, réunions 1975,1978,1986-1987; questions tarifaires, 1984-1989; CTP 1980-1989; budget 1920-1983, 1991; ingérence allemande dans les transports, 1947.

Art 5,10-13, 20, 31-36: consommation, comité de concertation, Bruxelles, 1986-1990; fret aérien, colloques, rapports et prospective, 1987-1991; relations avec la CEE,1990 .

Art 19,27-28: Air Samu, réunions 1983; comité de liaison pour le transport des personnes handicapées (COLITRAH) 1989-1990, stage 1982.

Art 8, 14-15, 36: réflexions générales sur le transport aérien : aéroports de Paris, plan 1978-1982; Institut du transport aérien (ITA), colloque et conseil d'administration 1989-1990, le transport aérien français, rapport et observations de Villiers, 1982.

Art 9, 36: formation : Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC) , création 28 Août 1949, implantation, dates importantes jusqu'en 1989, plan de charge 1990-1991, Conseil de perfectionnement 1989.

Art 18: Cour des comptes, référé 1983-1986.

1920-1991

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

2006 0649

Art 1-8, 10-15 : Air France, aide de l'Etat dans le cadre de l'ouverture du capital et les accords de fusion. 1979-2000.

Art 16-17 : bruit des avions. 1983-1998.

Art 18 : fret. 1994-1998.

Art 9, 20, 22-25, 28-30 : multidésignation. 1990-1995.

Art 21, 32 : politique générale sur le choix des compagnies. 1987-1995.

Art 26-27 : aides à l'ouverture des lignes aériennes, rapport Chappert. 1990.

Art 19, 31 : législation, évolution 1981-1991.

1979-2000

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

2006 0653

Art 1-7 : accords bilatéraux France-Etats-Unis, France-Mexique, France-Suisse. 1978-1986.

1978-1986

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

2006 655

Art 1-6 : inscriptions au registre d'immatriculation des aéronefs, changement d'affectation, saisie, hypothèques, mutation, location, radiation, aéronefs et planeurs.

1936-1988

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

2006 658

Art 1-13 : inscriptions au registre d'immatriculation des aéronefs : aéronefs radiés.

1992-1993

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

La Direction de la Navigation Aérienne (DNA) :

L'organisation dans sa forme actuelle d'un des services essentiels de l'aviation civile remonte à la transformation du Secrétariat général à l'aviation civile (SGAC) en DGAC en 1976. Sa mission principale est d'assurer la sécurité de la navigation aérienne et de déterminer les moyens qui y concourent. Sa structure contemporaine remonte toutefois à l'année 1946. Elle dispose de plusieurs antennes spécialisées dans les domaines de l'information aéronautique avec le Service de l'Information Aéronautique (SIA), l'étude et l'analyse des méthodes de contrôle aérien avec le Centre d'Etudes de la Navigation Aérienne (CENA) et pour l'aspect opérationnel du système de contrôle du trafic aérien avec le Service du Contrôle du Trafic Aérien (SCTA) créé en 1975. Ce Service supervise et coordonne l'activité des cinq Centres en Route de la Navigation Aérienne (CRNA).

Centre en route de la navigation aérienne Nord à Athis-Mons : antenne radar sur le toit du bâtiment – 1988- photothèque STAC / Gilbert NEEL

1976 0075

Archives de M. LANSALO-BASOU, Directeur de la navigation aérienne .

Art 1-4 : Direction de la navigation aérienne : organisation, budget, personnel, grèves : 1961-1967.

Art 5 : Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC) : fonctionnement, transfert à Toulouse : 1960-1965.

Art 6, 21-28 : préparation des 5ème et 6ème plans : documents de travail : 1964-1970.

Art 7 : aides à la navigation aérienne : 1960-1965.

Art 8-9 : Centre national d'études spatiales : organisation, fonctionnement, satellites : 1962-1966.

Art 10-12,18 : questions internationales : 1953-1968.

Art 13-14 : ASECNA : convention, rapports, p.v. de séance : 1959-1965.

Art 15 : Dom-Tom : correspondance, rapports de mission : 1959-1965.

Art 16 : aérodromes : généralités, correspondance : 1962-1966.

Art 17 : organisation de la Météorologie nationale : textes officiels, dossier de travail : 1968-1970.

Art 19-20, 29-30 : groupes de travail divers (région de Lyon, transports 1985, schéma directeur des bases aériennes) : 1967-1970.

Art 31-32 : rapports de missions et inspections : 1962-1967.

1953-1970

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1976 0077

Art 1 : Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC) : transfert à Toulouse : p.v., correspondance, avant-projet : 1964-1967 .

Art 2 : groupe de travail Secrétariat général à l'aviation civile (SGAC)/CNES : correspondance, compte-rendu de réunions, documents techniques : 1965-1967.

Art 3 : Commission permanente du transport supersonique : p.v., rapports, documents techniques : 1961-1965 .

Art 4-5 : étude sur l'atterrissage automatique par tout temps : 1961-1966.

Art 6 : réunions techniques diverses : 1963-1966.

1961-1966

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1976 0078

Art 1-16, 57,139-141,171-174 : généralités : notes internes et externes, fonctionnement et activités du service, comptes-rendus de missions; messages « départ » et « accidents » : 1944-1967.

Art 17,26-29,40-45,58-65,68-70,142-171,211,236-241,248 : navigation et voies aériennes : réglementation et procédures, groupes de travail, espaces aériens pour réacteurs, zones réservées, centres de contrôle régionaux :1946-1967 .

Art 30-33,100-107,202-207 : infractions et réclamations : pilotes français et étrangers : 1949-1966.

Art 46-49,55-57,66,77-98,175-201,208-209,220,243-245 : participation aux organisations internationales : Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), EUROCONTROL, IATA ; relations internationales, coordination par région : 1946-1968 .

Art 18-25,110-131,246-247 : aérodromes : installations et procédures : dossiers généraux par établissement ou région : 1946-1968.

Art 50-52, 54, 67, 221-223, 242 : défense nationale, coordination civile et militaire, OTAN : 1950-1967.

Art 37-39, 71, 75-76, 210, 213-219 : application de la réglementation en matière de manifestations aériennes, sport aérien, exercices aériens, autorisations de survol : 1946-1968.

Art 34-36,212 : hélicoptères : réglementation, commission des héliports : 1949-1960

Art 99, 108-109, 231-235, 249 : police de l'air, sauvetage, centre d'information en vol : 1947-1967.

Art 136-138 : Service des ports aériens : 1925-1952.

Art 134 : grèves : 1959-1962.

Art 224-230 : météorologie (1946-1960) ; télécommunications ; généralités, relais (1947-1959)

Art 135 : dossiers du service des télécommunications et de la signalisation : 1940-1949.

Art 53,72-74,132-133,250 : dossiers isolés divers : 1945-1967.

1925-1968

communicabilité : libre
métrage : 23 m.l.

1976 0080

Art 1-35 : plans par régions du monde : réunions régionales et Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), assignations de fréquences : 1954-1965.

Art 36-52 : liaisons et télécommunications : organisation, équipements et dispositifs, servitudes : 1951-1965.

Art 53-65 : commission de sécurité, groupes de travail, coordination : 1954-1965.

Art 66-117 : télécommunications : équipement : généralités, dossiers par région et lieu : 1956-1965.

Art 118-128 : radionavigation et radars : systèmes et matériels : 1956-1964.

Art 129-132 : préparation et exécution du budget, plans d'équipement : 1956-1970.

Art 133-138,173-174 : dossiers divers, câble, neige, réunions internationales : 1948-1965.

Art 139-169 : équipement des aérodromes Outre-mer : dossiers généraux, dossiers par pays ou régions : 1953-1965.

Art 170-172,175-194 : télécommunication et sécurité
Stations radioélectriques privées, servitudes aéronautiques , centres de télécommunications, Comité d'étude de la répartition géographique des stations radio-électriques (CORESTA) : consultations interministérielles dans l'ordre chronologique ; commissions ou réunions internationales, programmes, textes réglementaires : 1947-1969.

Art 197-198 : personnel pour la sécurité aérienne et les télécommunications : statuts et textes officiels, groupes de travail : 1960-1971.

Art 199-208 : maintenances régionales, généralités, groupes de travail : 1962-1972.

Art 209-221 : études et réunions : groupes de travail divers, EUROCONTROL, missions, programmes : 1959-1972.

1947-1972

communicabilité : libre
métrage : 21 m.l.

1976 0081

Art 1-2 : immeuble du Secrétariat général à l'aviation civile (SGAC) : généralités, avant-projet d'ensemble: 1963-1966.

Art 3-6 : personnel de la navigation aérienne, statuts, effectifs, personnels de l'aviation civile, dessinateurs, relations avec les syndicats : 1957-1971.

Art 6 : Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC), textes officiels, transfert à Toulouse, cours : 1948-1965 .Travaux à l'aéroport d'ORLY : étude : 1964.

Art 7-8,12-14 : Inspection générale de l'aviation civile et de la Météorologie nationale (IGACEM) : rapports : 1960-1967

Art 9-11 : documentation diverse : 1961-1965.

1948-1971

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1976 0082

Art 1-23 : courrier départ : 1945-1956

Art 24-44 : décisions concernant le personnel : 1944-1963.

Art 45-47 : personnel, traitement, salaires, congés : textes officiels, correspondance : 1944-1960.

1944-1963

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1976 0084

Art 1-5,8-10 : organisation et fonctionnement des services du Secrétariat général à l'aviation civile (SGAC) et Météorologie nationale: textes officiels, notes d'information, comptes-rendus de réunions, correspondance : 1949-1964.

Art 6-7 : comité technique paritaire de la navigation aérienne : documents généraux, p.v. de réunions : 1954-1964.

1949-1964

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1979 0110

Art 1-23 : Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) : convention de Chicago, préparation des conférences internationales, études de groupes d'experts, réunions et plans régionaux : 1951-1975.

Art 24-25 : réunions des directeurs généraux de l'aviation civile en Europe, en Asie et Pacifique : documents de travail, rapports, comptes-rendus : 1963-1973.

Art 26-144 : EUROCONTROL : préparation de la convention, réunions de la commission permanente, comités, réunions des groupes d'étude, relations extérieures, questions financières et techniques, coopération technique : 1958-1976.

1951-1976

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1979 0409

Art 1-11 : préparation et réalisation du 6ème plan et des budgets d'équipement 1969, 1970, 1972, 1974 : 1959-1974.

Art 12-15 : groupes de travail divers (règlement de marques et balises, classification des matériels radio-électriques, radars, aérodromes destinés à l'aviation légère et sportive) : 1954-1969.

Art 16-35 : équipement des aérodromes : correspondance, plans : 1944-1975.

1944-1975

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1980 0199

Art 1-2 : préparation du budget des Dom-Tom : 1975-1976.

Art 3-19 : schéma directeur des aérodromes : 1954-1974.

Art 20-25 : études diverses sur le bruit des avions : 1967-1975.

Art 26-30 : comptes-rendus de missions : 1963-1972.

1954-1976

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1982 0426

Art 1-2 : commission de discipline des personnels navigants non-professionnels : séances : 1971 (échantillon)

1971

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1982 0427

Art 1 : liste des infractions commises en 1971 par des pilotes professionnels et non professionnels (conservées à titre d'échantillon) : 1971.

Art 2 : mesures prises à l'encontre de pilotes : 1964-1973.
Art 2 : révision de sanction, interventions parlementaires (31 cas).

Art 3 : autorisation de photographier la zone de Marcoule accordée à l'IGN : 1960-1968; autorisations de survol accordées à des aéronefs étrangers : 1968-1975.

1964-1975

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1983 0064

Art.1 : manuels de contrôle d'aérodrome et d'approche ; Centre de contrôle régional Nord, Direction d'aviation civile Antilles-Guyane, Maroc, AEF, Pacifique Sud : 1948-1959.

Art.2 : étude sur l'organisation d'un Centre contrôle régional, règlement des aérodromes : 1949-1950.

Art.3-5 : installations de télécommunications Outre-mer, missions d'organisation des télécommunications en Afrique du Nord, téléimprimeurs CREED : documentation : 1946-1961.

Art.5 : commision HUTIN chargée d'étudier divers problèmes de la navigation aérienne (personnels), instructions diverses sur l'aéronautique : 1953-1959.

Art.6 : organisation des CCR, des régions d'aviation civile, contrôle des matériels, réglementation à l'usage des hélicoptères, balisage en AOF : 1947-1961.

1947-1961

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1983 0068

Art.1 : études relatives au Concorde : 1972.
Art.2 : activités de la section de coordination de la circulation aérienne générale : 1968-1974.

Art.3-60 : programmation des équipements des aérodromes et suivi des travaux : 1959-1977.

1959-1977

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1983 0073

Art 1-5 : études et documentation concernant le transport supersonique et Concorde : 1961 -1975.

Art.6 : notes et études sur le bang sonique : 1971-1974.

Art.7-11 : études sur la navigation par satellite : réunions, correspondance, documentation : 1967-1977.

1961-1977

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1983 0074

Art.1-3 : amendements aux annexes de la convention Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) : 1955-1970.

Art.4-5 : études sur la navigation aérienne dans le cadre de comités et de groupes de travail : 1965-1972.

Art.6-7 : plans régionaux de navigation aérienne : amendements : 1965-1975.

Art.8-9 : groupes de travail sur l'aviation générale : 1969-1970.

Art. 10-12 : sécurité et lutte contre l'incendie documents SSIS et Service technique de la navigation aérienne (STNA): 1946-1972.

1946-1975

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1983 0540

Art.1-3 : travaux de l'organisation de l'aviation civile internationale (OACI) sur la navigation aérienne : 1967-1973.

Art.4-5 : étude et situation de l'aviation générale : 1964-1972.

Art.6 : gendarmerie des transports aériens : 1974-1977.

Art.7 : direction de la circulation aérienne militaire : 1976-1977.

Art.8 : recherches et sauvetages : 1968-1977.

Art.9 : réglementation sur la sécurité incendie : 1970-1973.

Art.10 : relations avec les états étrangers : coopération technique : 1969-1975.

1964-1977

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1983 0545

Art 1-2,4 : participation à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), à EUROCONTROL, NAOS en matière de navigation aérienne, Météorologie nationale et télécommunications : 1954-1975.

Art 3,5 : coordination, budget, programme de travaux, navires météorologiques : 1966-1974.

Art 6 : défense nationale : exercices, plan : 1968-1971.

Art 7-15 : installations locales de télécommunications, artères de jonction, liaisons avec l'étranger : 1958-1975.

Art 16-22 : Centres régionaux de navigation aérienne : organisation, installations, fonctionnement : 1958-1973.

Art 23-27 : installations aéronautiques et télécommunications : Antilles-Guyane, Djibouti-Afars et des Issas : 1962-1975.

1954-1975

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1983 0546

Art.1-7 : effectifs des personnels spécialistes de la navigation aérienne : 1951-1971.

Art. 8 : listes des agents ayant satisfait aux épreuves des stages complémentaires : 1952-1967.

Art.9-17 : qualifications, statut et effectif des personnels techniques : 1956-1970.

Art.18-19 : effectifs de la circulation aérienne en AOF : 1954-1969.

Art.20-25 : fiches d'évaluation de postes : 1965-1970.

Art.26 : instructions de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et du bureau international du travail : 1956-1971.

Art.27-32 : personnel en poste dans les Dom-Tom : 1950-1972.

Art.33 : fonctionnement de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne : 1959-1973.

Art.34 : assistance et coopération technique (Cambodge, Vietnam, Laos, Amérique latine, Togo, Mali , Libye, Guinée, Congo et Cameroun) : 1958-1971.

Art.35 : listes des agents, registres d'entrée/sortie : 1956-1971.

1950-1973

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1983 0547

Art.1-3 : réglementation de la navigation aérienne : 1952-1979.

Art.4-6 : autorisation de survol : 1975-1982.

Art.7-17 : infractions et interventions des conseils et commissions de discipline : 1974-1981.

1952-1982

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1986 0013

Art 1-2: rapports d'activité : 1963-1981.

Art 3-35: courrier confidentiel y compris les Notes aux navigateurs aériens (NOTAM) et les Circulaires d'information aéronautique (AIC) : 1963-1981.

1963-1981

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1986 0015

Art 10,23-25,46 : NOTAM en France, au Maroc, en Algérie et dans les Dom-Tom : 1963-1965.

Art 1-9,11-22,26-45,47 : cotes vacantes.

1963-1965

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1986 0066

Art 1-35 : convention internationale EUROCONTROL sur la sécurité de la navigation aérienne : organisation, réunions et rapports des groupes de travail, budgets, plans quinquennaux : 1961-1980.

1961-1980

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1986 0138

Art 1-38 : comptabilité générale et analytique, préparation du budget et des investissements, informatisation du budget : 1969-1979.

Art 39-46 : financement pour l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) d'installations de navigation aérienne au Groenland et en Islande, gestion de la convention EUROCONTROL : 1965-1979.

Art 47-55 : registres de fonds, d'ordonnancement, de crédits, d'autorisations de programme et de marchés : 1959-1975.

1959-1979

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1986 0141

Art 1-329 : NOTAM pour les aérodromes de France et Dom-Tom : 1966-1979.

1966-1979

communicabilité : libre
métrage : 10 m.l.

2006 0651

Art 1-7 : génie civil, approbation d'opérations en métropole et Outre-mer . 1994-1995.

Art 17-24, 31-32 : Montpellier, extension du bloc technique : esquisses d'architecture, dossier de marché. 1995-1997.

Art 25-30, 40-42, 44-45, 48, 55 : services extérieurs : centre d'exploitation de la navigation aérienne (CENA), extension 1996 ; centre d'exploitation des systèmes de navigation aérienne centraux (CESNAC), avant-projet sommaire, avant-projet détaillé, 1993 ; service technique de la navigation aérienne (STNA), délocalisation ; centres en route de la navigation aérienne (CRNA), travaux, 1993-1995.

Art 33 : contrôle en vol, radio-navigation, 1993-1994.

Art 35-38 : aéroports : Saint-Denis Gillot, construction d'une piste d'envol ; Lyon-Satolas et Brest, construction de bâtiment radar.

Art 43, 46-47, 50-54 : aéroports, tours de contrôle : Nantes, Bordeaux, Fort-de-France . 1990-1995.

1990-1997

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

Ecole nationale de l’aviation civile : élèves en cours de formation à la navigation dans un avion école (DC-3 ou DC-4)- 1965- photothèque STBA

Le Service des Bases Aériennes (SBA) :

D'abord, Direction des bases aériennes (DBA) en 1946, ce service spécialisé de la DGAC a vocation pour créer, aménager et entretenir l'infrastructure aéroportuaire, tant civile que militaire, et pour corollaire obligé la gestion des aéroports (tutelle de l'exploitation commerciale et de la gestion financière) et l'administration du domaine aéronautique. A l'occasion du remaniement de 1976 où le Secrétariat général à l'aviation civile (SGAC) est transformé en une DGAC, la DBA devient alors le Service des Bases Aériennes (SBA) mais conserve les mêmes prérogatives. Cette organisation est renforcée par des Services spéciaux des bases aériennes dénommés SSBA qui ont compétence sur deux grandes zones géographiques : le sud-est et le sud-ouest de la France ; pour la région aéronautique Nord c'est un service technique central en l'occurrence le Service technique des bases aériennes (STBA) qui remplit ce rôle.

1976 0085

Art 1-4,10-11, 22, 41, 48, 51-52 : cotes vacantes.

Art 5-9 : organisation des services locaux des bases aériennes et du Service des travaux immobiliers aéronautiques de la région parisienne (STIARP) : 1946-1957.

Art 12-14 : Mission centrale de liaison pour l'assistance aux armées alliées (MCLAA) : correspondance, allocations de crédits, recrutement de personnel : 1952-1958.

Art 15-18 : Mission des grands travaux aéronautique en Indochine (MGTA), organisation et fonctionnement : textes officiels, organigrammes, crédits de fonctionnement : 1946-1957.

Art 20-21 : commission des empêchés, textes officiels, circulaires, p.v. de séance, fiches individuelles des agents : 1945-1958.

Art 19,23-40 : personnel, stages, statuts, effectifs, validation d'effectifs, personnel de la SNCF détaché, personnel d'appoint : 1948-1961.

Art 42-47,49-50,53-61 : questions diverses touchant l'organisation des services et le personnel en Algérie, Tunisie, Maroc, AEF, AOF, Madagascar et Indochine : 1946-1961.

Art 62-68 : courrier général départ de la Direction : 1948-1962.

1945-1961

communicabilité : libre
métrage : 30 m.l.

1976 0086

Art 1-3 : accords généraux franco-américains sur l'utilisation des aérodromes : 1944-1953.

Art 4-8 : United states air forces in europe (ETATS-UNISFE) : utilisation des aéroports : 1950-1962.

Art 9 : statut des aérodromes Outre-mer : 1954-1960.

Art 10 : création de la Caisse des installations aéronautiques Outre-mer (CIAOM) : 1953-1956.

Art 11-30 : aéroports d'Afrique du nord : exploitation, redevances, comptes et budgets, documents divers : 1941-1963 .

Art 31 : dommages de guerre : 1941-1949.

Art 32-38 : budgets et comptes d'aéroports ; 3ème, 4ème et 5ème plans d'équipements : 1939-1970.

Art 39-52 : programmes d'emprunts des exploitants d'aéroports : 1955-1970.

Art 53-75 : Aéroports de Paris : programmes de travaux, expropriation, logements, marchés : 1950-1966 .

Art 76-77 : réunions du conseil d'administration de l'aéroport de Bâle-Mulhouse : 1954-1958.

Art 78-209 : comptes, bilans, budgets et emprunts des aéroports : 1942-1973.

1941-1973

communicabilité : libre
métrage : 19 m.l.

1976 0087

Art.1-201 : construction des aéroports et infrastructures : documents généraux pour un pays ou une région, dossiers de réalisation des équipements : 1934-1971.

Art.202-210 : Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique (ASECNA) et à Madagascar : statut, personnel, budget, dossiers des états : 1957-1966.

Art.211-221 : servitudes aéronautiques des aérodromes : 1964-1973.

Art.222-248 : Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC) , construction, organisation, projets, adjudication, marché : 1948-1970.

1934-1973

communicabilité : libre
métrage : 22 m.l.

1976 0088

Art.1-58 : équipement des bases aéronavales et d'un atelier aéronautique des constructions et armes navales en Algérie et au Maroc : dossiers classés par base : 1944-1964.

1944-1964

communicabilité : libre
métrage : 7 m.l.

1976 0089

Art 1-33,363-383 : domaines : installations Outre-mer : 1939-1972.

Art 34-347 : installations de métropole (par département) : 1936-1970.

Art 348-350 : aliénations et rétrocessions immobilières : 1948-1960.

Art 351-360 : concessions de logements : 1950-1963.

Art 361-362 : opérations domaniales de la société Air France : 1948-1968.

1936-1972

communicabilité : libre
métrage : 32 m.l.

1978 0250

Art 1-64 : courrier départ des bases aériennes : 1963-1965.

1963-1965

communicabilité : libre
métrage : 7 m.l.

1979 0046

Art 1-41 : comptes, budgets, bilans et emprunts des aéroports de métropole et renouvellement des commissions consultatives économiques : p.v. de réunions, statistiques : 1946-1972.

1946-1972

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1979 0052

Art 1-66 : courrier départ du bureau : 1966-1968

1966-1968

communicabilité : libre
métrage : 7 m.l.

1979 0104

Art 1-71 : courrier départ du service : 1969-1972

1969-1972

communicabilité : libre
métrage : 8 m.l.

1979 0108

Art 1-32 : marchés d'Aéroports de Paris (Orly, le Bourget, Roissy) : 1966-1972.

1966-1972

communicabilité : libre
métrage : 6 m.l.

1979 0412

Art 1-31 : dossiers techniques relatifs aux bases aéronavales (France et Outre-mer) : Tripoli, Port-Lyautey, Khouribga, Sidi-Ahmed, Bayeux, Cherbourg, Mureaux : 1934-1962.

1934-1962

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1979 0688

Art 1-3 : création et statut de l'Organisation de gestion et de sécurité aéronautique (OGSA) : textes officiels, p.v. de séance, brochures, coopération technique France : 1960-1970.

Art 4-11 : conseil d'administration : dossiers de séances : 1962-1967.

Art 12-14 : courrier départ : 1962-1968.

Art 15 : correspondance relative aux problèmes et réalisations techniques de l'Organisation de gestion et de sécurité aéronautique (OGSA), liquidation : 1962-1968.

Art 16-29 : gestion du personnel et questions matérielles et financières : 1962-1968.

1960-1970

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1980 0197

Archives de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne (ASECNA).

Art 1-44 : mise en place, organisation et fonctionnement de l'agence, problèmes de personnel et budgétaires, réunions, relations avec les états membres, statistiques annuelles de trafic aérien : 1959-1978.

1959-1978

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1981 0359

Art 1-32 : préparation et suivi d'exécution des plans d'équipement et de modernisation (1er à 5ème plans) : 1946-1970.

1946-1970

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1981 0363

Art 1-9 : groupe de travail desserte aéronautique du bassin parisien : 1967-1970.

1967-1970

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1981 0364

Art 1-12 : groupe de travail desserte aéronautique des stations de montagne : 1962-1974.

1962-1974

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1981 0365

Art 1-2 : correspondance, documents sur les aérodromes d'aviation diverse, plan d'équipement pour l'aviation légère dans la région parisienne, recherche de sites aéronautiques : 1959-1971.

Art 3-4 : groupe de travail sur l'aviation diverse : comptes-rendus de réunion, rapports : 1961-1971 .
Art 5 : groupe de travail sur l'aviation générale : comptes-rendus de réunion, rapports : 1967-1972.

1959-1972

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1981 0712

Art 1-262 : construction, équipement et entretien des installations aéroportuaires de métropole : correspondance, rapports techniques, plans, cartes, marchés, règlement de la situation domaniale (par département) : 1932-1975.

1932-1975

communicabilité : libre
métrage : 29 m.l.

1982 0160

Dossiers des directeurs Jean-Louis Bonnenfant, Georges Meunier.

Art 1-4 : conférences des directeurs : 1952-1975.

Art 5 : comptes rendus de mission : 1951-1960.

Art 6-23 : courrier des directeurs : 1952-1972.

Art 24 : comptes rendus d'activité de la direction des bases aériennes : 1956, 1960-1965.

1951-1975

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1982 0161

Art 1-3 : mission puis service spécial des travaux aéronautiques en Allemagne : 1946-1969

Art 4,12-16 : services de l'aéronautique civile dans les territoires Outre-mer (AOF, AEF, Madagascar, Tuamotou, Comores, Somalie, Djibouti, Nouvelle Calédonie, Nouvelles Hébrides) : organisation, fonctionnement, personnel : 1945-1977.

Art 5 : organisation commune des régions sahariennes : 1958-1960

Art 6-8,10 : établissement du matériel des bases aériennes, dépôt de Bonneuil, service spécial des bases aériennes (Châteauroux), personnel « NATO » 1946-1971.

Art 9 : banque de données du Secrétariat général à l'aviation civile (SGAC), fichier des aéroports, des appareils civils : 1969-1971.

Art 11 : aéronautique civile en Tunisie : plan d'équipement : 1950-1958.

Art 16 : révision des effectifs des services extérieurs de la direction : 1968.

1945-1977

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1982 0423

Art 1-39 : comptes et budgets des aérodromes gérés par les chambres de commerce : 1954-1978.

1954-1978

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1982 0428

Art 1-41 : bases aériennes dans les Dom-Tom : textes d'organisation, budget de fonctionnement, préparation du 5ème plan et des plans FIDES, convention de Tanger, crédits de paiement, travaux divers sur les aérodromes : 1951-1970.

1951-1970

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1982 0429

Art 1 : documents relatifs aux domaines dans le territoire des Afars et des Issas : 1937-1977

1937-1977

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1982 0646

Art 1-5,16-26 : législation et réglementation relative à l'aménagement et à l'entretien des aérodromes : élaboration, textes officiels, mise à jour de l'instruction sur l'aménagement des bases et routes aériennes (dites IBRA) : 1933-1976.

Art 6 : recherche et développement : enquête sur les bases aériennes : 1965-1973.

Art 7-15 : servitudes : réglementation, classification : 1920-1971.

Art 27 : organisation de la défense en temps de paix et de guerre : 1938-1959.

Art 28-34 : missions et groupes de travail : rapports : 1946-1974.

Art 35-38 : 1948-1962.

Art 39-42 : marchés : textes officiels, généralités, contentieux : 1882-1961.

Art 43-53,60 : travaux : textes officiels, cahier des charges générales, correspondance, aérodromes et hydrobases : problèmes généraux, inventaire des installations, classement des aérodromes, travaux et plan d'équipement, documentation sur les aérodromes étrangers : 1948-1971.

Art 54-55 : avants-projets de plans de masse : 1940-1956.

Art 56-59 : stockage et distribution de carburant : dépôts, infrastructure pétrolière de OTAN : 1947-1966.

Art 61-66 : hélistations ou héliports : réglementation, travaux, études : 1956-1971.

Art 67-78 : base de Châteauroux : travaux, négociations franco-américaines, marchés, affectation et désaffectation : 1951-1960.

Art 79-83 : manifestations aériennes : réglementation, autorisations, cartographie : 1954-1970.

Art 84-85 : mission des grands travaux aéronautiques : travaux, météo : 1948-1972.

1882-1976

communicabilité : libre ; 60 ans (art 27, 56-59)
métrage : 6 m.l.

1982 0681

Documents reçus du Comité d'étude de la répartition géographique des stations radioélectriques (CORESTA)

Art 1-9 : consultations interministérielles à l'initiative du CORESTA avec les documents préparatoire (fiches de renseignements et plans) et éventuellement l'avis rendu après consultation, dans l'ordre chronologique : 1963-1973.

Art 9 : réunions de la commission du plan d'aménagement radioélectrique de la région parisienne : correspondance et liste des centres (1961-1964) : documentation photographique sur les principaux types de stations (1974-1975).

Art 9-10 : décisions des directions départementales de l'équipement au sujet de l'implantation de stations : 1969-1971.

1961-1975

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1983 0065

Art 1-3 : courrier du service : 1967-1968.

Art 4 : affectation des aérodromes : rapports et p.v. de séances du Conseil supérieur des travaux de l'air : 1947-1963.

Art 5 : refonte et élaboration de textes relatifs à l'équipement et au travail aérien : 1906-1967.

Art 6-7 : installation de l'UNISFE à Orly, Bordeaux-Mérignac et Saint-Nazaire : correspondance, plans, rapports : 1951-1964.

Art 8 : études sur les héliports et les hélicoptères ; travaux de la commission des hélicoptères : 1953-1958.

Art 9 : barrières d'arrêt : documentation, notes, marchés : 1960-1966.

Art 10-11 : fascicule relatif au balisage lumineux des bases et routes aériennes, renseignements sur divers centres radioélectriques : 1959-1970.

Art 12 : documentation et rapports sur l'ingénierie : 1968-1969.

Art 13 : étude sur la Caravelle : 1956.

Art 14-17 : études diverses sur le vol supersonique et le Concorde : 1959-1974.

Art 18 : étude sur le ballon dirigeable : 1972-1974.

Art 19 : stages organisés pour les étrangers : 1964-1973

1906-1974

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1983 0160

Art 1-4,95-111 : gestion des aérodromes : généralités, tarification, documentation, programmes, statistique, enquêtes : 1963-1973.

Art 5-15 : conventions, concessions d'outillage public et cahier des charges, arrêtés d'occupation temporaire : 1931-1973.

Art 16-53 : comptes et budgets des aérodromes : 1963-1981.

Art 54-90 : emprunts et programmes d'équipement des aérodromes : 1963-1974.

Art 91 : aéroports d'état : régie de recettes : 1948-1957.

Art 92-94 : aéroports : statistiques de trafic : 1947-1975.

Art 112-129 : inventaire économique des aéroports : 1960-1972.

Art 130-135 : police des aérodromes : rapports, arrêtés : textes officiels: 1962-1971.

Art 136-145 : stations air/route : généralités, création de stations, correspondance, photographies : 1958-1972.

Art 146-150 : circulation au sol : arrêtés, correspondance : 1951-1971.

Art 151-155 : Service sécurité/incendie/sauvetage (SSIS) : rapports, conventions : 1962-1976.

Art 156-162 : indemnités dues au personnel technique : 1954-1975.

Art 163-166 : redevances d'aéroport : correspondance générale, documents relatifs à la tarification : 1945-1970.

Art 167 : impôt foncier : 1951-1952.

Art 168-176 : aérodromes ouverts au trafic international, accords franco-britanniques, documents de l'Association des aéroports civils internationaux (ICAA) : 1946-1971.

Art 177 : correspondance avec d'autres pays : 1937-1962.

1937-1981

communicabilité : libre
métrage : 17 m.l.

1983 0311

Art 1-86 : Aéroports de Paris : généralités : documentation, statistiques, conseil d'administration, gestion financières, administration, personnel : 1912-1978.

Art 87-106 : Aéroports de Paris (aérodromes d'Orly, le Bourget, Roissy, Creil) : affaires générales, concessions, travaux : 1945-1977.

Art 107-135 : aéroport sous tutelle de Bâle-Mulhouse : projet de convention franco-suisse, documentation, conseil d'administration, comptes, budget, statistiques, équipement et travaux : 1946-1974.

1912-1978

communicabilité : libre
métrage : 13 m.l.

1983 0319

Art 1-3 : textes officiels relatifs au code de l'aviation civile : 1924-1962.

Art 4 : documents d'études Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de l'Institut du transport aérien (ITA) relatifs au transport aérien : 1948-1950.

Art 5 : groupe de travail sur la desserte des aéroports : comptes rendus de réunions, rapports : 1969-1970.

Art 6-12 : redevances d'atterrissage et taxe d'aéroports : 1922-1967.

Art 14-15 : réglementation sur les domaines : 1898-1952.

Art 16 : inspection du travail, contrôle de la main d'œuvre : 1953-1969.

Art 17 : Conseil supérieur des transports : textes officiels, annuaire, ordres du jour : 1948-1967.

Art 18 : aérodromes de Biarritz, Bayonne et Anglet : correspondance diverse : 1975-1978.

Art 19 : organisation des installations sanitaires : 1948-1965.

1898-1978

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1985 0333

Art.1-20 : monographies sur les bases d'aéronautique navale : description, plans, photographies (avec lacunes) intéressant la défense nationale : 1939-1982.

1939-1982

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1986 0011

Art 1-7 : Société d'étude et exploitation d'installations aéronautiques SOFREAVIA : statuts et p.v. de séances du conseil d'administration : 1969-1979.

1969-1979

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1988 0101

Art 1-36: études et séances de travail sur les nuisances des aéronefs, en particulier études dans le cadre de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) : 1964-1983.

1954-1983

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1992 0304

Art 1-3 et 11: situation financière France et Comores, Djibouti, 1958-1986.

Art 4: aérodromes, situation domaniale 1960-1980.

Art 5-9: aérodromes, correspondance domaniale 1968-1982.

Art 10: aérodromes, affectations 1945-1980.

Art 12-14: aérodromes, situation et correspondance domaniale, 1980-1987.

1945-1987

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1992 0513

Art 1: gestion amodiations des domaines DGAC- Création de l'aérodrome d'Aix-les-milles : 1937-1967.

1937-1967

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1992 0514

Art 2-3,6-10,17-18,21-23: distinctions honorifiques, promotion de personnel du Service des bases aérienne : 1957-1987.

Art 1,4-5,11-16,19-20 : cotes vacantes.

1957-1987

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

La Direction des Programmes Aéronautiques Civils (D.P.A.C.) :

A l'origine, un bureau spécialisé de la Direction des transports aériens gérait ce secteur d'activité mais le développement des investissements de l'Etat en faveur de la construction d'avions civils dans les années 60 et surtout 70 a contribué à la création en 1976 d'une direction à part entière au sein de la toute nouvelle Direction Générale de l'Aviation Civile, la Direction des programmes aéronautiques civils.

19760071

Art 1-58, 60-120, 125-126, 130-150 : avion supersonique Concorde : programmes, financement, contrôle des coûts, aspects techniques, essais, études de marché : 1963-1972.

Art 59, 127-129, 151 : construction aéronautique : plans d'équipement, budgets, aide de l'Etat : 1962-1971.

Art 121-124, 153-198 : avions Mystère 20, Airbus, Mercure et divers : programmes de construction 1967-1974.

Art 152 : études sur le bruit des avions : comptes rendus de réunions, certification acoustique : 1967-1968.

1962-1974

communicabilité : libre
métrage : 22 m.l.

1979 0687

Art 1-3 : minutiers 1966-1975.

Art 4 : préparation du budget : rapports, questionnaires parlementaires, 1969, 1971-1973.

Art 5-13 : construction aéronautique : politique industrielles, restructuration, aide de l'Etat, programmes : rapports, notes, comptes rendus de réunions : 1961-1976.

Art 14-23 : études économiques et techniques : 1967-1977.

Art 24-33 : programme Airbus : projet, accords avec des pays européens et des sociétés, organisation, programme de série, commercialisation : 1962-1976.

Art 34-62 : programme Concorde : généralités, accords franco-britanniques, organisation et réalisation, nuisances, coûts, commercialisation : 1962-1977.

Art 63 : projets d'avions abandonnés : 1966-1974.

Art 64-78 : études d'avions divers, Notamment Caravelle, Falcon, Mystère, Mercure : 1962-1977.

Art 79-83 : informations transmises par les ambassades de France à l'étranger : 1969-1977.

Art 84-85 : comptes-rendus de missions : 1969-1974.

1961-1977

communicabilité : libre, 60 ans (art 79-83)
métrage : 9 m.l.

1981 0354

Art 1-5 : préparation des 6ème et 7ème plans : rapports 1969-1975.

Art 6-74 : archives du Directeur des programmes aéronautiques, Gérard GUIBE, relatives à la politique de construction aéronautique et aux avions Concorde, Airbus et Mercure : 1960-1979 .

1960-1979

communicabilité : libre
métrage : 6 m.l.

1981 0617

Art 1-60 : bureau des affaires économiques et financières : programme Concorde :

Art 1-16 : informations générales, financement, rentabilité, programme de développement ; répartition du travail, des recettes et des dépenses avec l'Angleterre : 1963-1976.

Art 17-31 : construction, surveillance de la fabrication, inspection 1963-1974.

Art 32-45 : spécifications 1962-1978.

Art 46-51 : essais et vols d'endurance : 1965-1976.

Art 52-54 : certification, modifications, améliorations : 1965-1974.

Art 55-57 : bang sonique, bruit, nuisances : 1965-1974.

Art 58-59 : interventions publiques et privées : 1966-1976.

Art 60 : marché : 1965-1970.

Art 61-77 : bureau des hélicoptères et moyens nouveaux : programme Concorde : études, documents, groupes de travail concernant le bruit du Concorde : 1962-1978.

Art 78-90 : programme Airbus : affaires générales, financement, répartition entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne, participations étrangères, documents techniques, marché : 1966-1975.

Art 91-92 : avions Mercure : programmes, études : 1973-1976.

Art 93-100 : coopération européenne dans le secteur aéronautique : réunions, études, dossiers d'information : 1968-1974.

Art 101-109 : Aérospatiale et SNIAS : études de marché, théories, documents financiers : 1968-1976.

1962-1978

communicabilité : 50 ans (art.58-59), libre pour le reste
métrage : 12 m.l.

1982 0420

Art 1-27 : programme Concorde :

Art 1-3 : informations générales, négociations avec l'Allemagne et l'Italie (1963-1967), réunions ministérielles, répartition du travail, des recettes et dépenses avec l'Angleterre : 1963-1980.

Art 4-14 : documentation technique et commerciale, 1969-1980.

Art 15-27 : études, commercialisation, nuisances, relations avec les Etats-Unis, tarifs : 1975-1978.

Art 28-32 : contrôle d'Air-France, Air-Inter, Aéroports de Paris : rapports de la Cour des comptes et de la Commission de vérification des comptes des entreprises publiques : 1972-1979.

Art 33-39, 75-96 : programme Airbus : affaires générales et financement, programmes, commercialisation, documentation ; dossier de base, comité intergouvernemental (comptes rendus) étapes techniques, plans d'exercice, contrats, études économiques : 1968-1981.

Art 40-74 : politique en matière d'industrie aéronautique, informations sur les constructeurs et les compagnies ; études et documents, coopération européenne : 1966-1981.

1963-1981

communicabilité : libre
métrage : 7 m.l.

1983 0069

Art 1-28 : courrier du directeur et des ingénieurs : 1975-1981.

Art 29 : revue de presse au sujet de l'aéronautique et de l'armement : 1972-1977.

Art 30-35 : comité de direction du Concorde et bureau de gestion du Concorde : rapports, études : 1967-1981.

Art 36 : comité intergouvernemental de l'Airbus, accords : 1969-1981.

Art 38-46 : moteur M45 : accords de coopération franco-britannique, germano-britannique, accords SNECMA/TURBOMECA, documents des constructeurs : 1965-1978.

Art 47-48 : CEE, politique aéronautique : correspondance, comptes rendus de réunions : 1975-1977.

Art 49 : documents relatifs au General agreement on tarifs and trade (GATT).

1967-1981

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1967-1981

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1983 0312

Art 1-2 : construction aéronautique : généralités 1975-1979.

Art 3-39 : études relatives aux avions Caravelle, Mercure, BAC 111, Concorde, avions à décollage court : 1962-1978.

Art 40-44 : SNECMA : statuts, p.v. du conseil d'administration : 1973-1979.

Art 45-48 : SNIAS : documents financiers et techniques, conseil d'administration : 1973-1979.

Art 49-62 : ONERA : conseil d'administration, programmes d'études : rapports : 1972-1982.

Art 63 : Commission européenne de l'aviation civile (CEAC) : p.v. de réunion : 1968-1969.

1962-1982

communicabilité : libre
métrage : 7 m.l.

1983 0678

Art 1-9 : courrier départ de la Direction des programmes aéronautiques civils : 1977-1979.

Art 10 : comité d'orientation et de recherche de l'aéronautique civile : notes, études, textes officiels : 1972-1975.

Art 11 : préparation du 7ème plan : rapports : 1975-1976.

Art 12-15 : programme Airbus : rapports, études, notes, convention : 1967-1972.

Art 16-20 : rapports avec la SNECMA et la ROLLS ROYCE LIMITED : documents techniques : 1929-1973.

Art 21-39 : études relatives au bruit des avions et au bang sonique (Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et Commission européenne de l'aviation civile (CEAC) : rapports : 1973-1981.

1985 0330

Art 1-10 : réunions, rapports et études sur la construction aéronautique dans le cadre du 6ème plan et du plan intérimaire 1981-1982. ; relations internationales 1965-1983

Art 11-42 : études et réglementations française et internationale sur le bruit des avions : 1967-1981.

Art 43-54 : études de programmes de construction aéronautique, Notamment pour l'avion AS35 : 1971-1982.

1965-1983

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1985 0331

Art 1-10 : études et réunions de l'Organisation de l'aviation civile internationale, (OACI) sur la pollution de la stratosphère et le bruit des avions : documents de travail, études, p.v. de réunions, rapports : 1971-1983.

Art 11 : cote vacante.

Art 12-16 : recherche sur de nouveaux types d'avions ou de moteurs (hélices carénées, décollage court) : 1963-1982.

Art 17-22 : préparation du 7ème plan, recherche scientifique et relations avec la DGRST, le comité interministériel à l'industrie aéronautique, préparation des budgets de la recherche aéronautique ; enquête du BIPE : 1966-1979.

1963-1983

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1986 0291

Art 1-19 : programmes de recherche et d'équipement de moteurs d'avion, Notamment moteur SNECMA CFM 56 : études, marchés, rapports, correspondance : 1968-1982.

1968-1982

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1992 0305

Art 1 : loi d'orientation et de programmation, élaboration, bilan 1981-1985. Rapport Coquand, Brams 1973-1975. Groupes de travail 1977-1978. Schéma d'orientation scientifique et technique aviation civile 1981-1985.

Art 1-3 : ONERA, conseil d'administration 1980-1987.

Art 4 : programmes d'avions et moteurs : Corvette, Stol, moteur M45 SNECMA, 1971-1978.

Art 5 : contrat de vente Airbus à PANAM, 1984-1987. Relations Air France et Airbus, 1981-1985.

Art 6-10 : bruit, pilotage à deux, moteur CFM 56, 1973-1980. Remboursements Airbus A300-A310, 1976-1987.

Art 11 : rapport Bonitzer 1981-1982. Centre de recherche scientifique et technique, Bruxelles 1973.

1971-1987

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

Le Service de la formation aéronautique et du contrôle technique, (SFACT) :

Cette entité comporte 2 pôles : l'un pour la formation aéronautique et l'autre pour le contrôle technique des appareils. Sa responsabilité couvre donc à la fois les hommes et les machines. Service orienté essentiellement vers la technique « avion «, son action contribue fortement à la sécurité du transport aérien et demeure son objectif principal. Ses missions sont pour mémoire : la tutelle des organismes de formation de pilotes, les licences et les brevets du personnel navigant, le contrôle des aptitudes techniques des personnels navigants, la certification des avions de transport, des avions légers et des hélicoptères, le suivi des conditions d'exploitation de ces aéronefs et enfin, la définition des bases réglementaires dans lesquelles doivent s'exercer ces diverses activités.

Historiquement, le premier embryon du SFACT remonte à la création en 1938 du Service de l'Aviation Populaire dont les attributions à l'époque englobaient la formation aéronautique et le conseil technique. Par la suite, plusieurs services se sont succédés. Ce sera d'abord, le Service de l'Aviation Légère et Sportive (SALS) créé en 1946, qui devient le Service de la Formation Aéronautique et des Sports Aériens (SFASA) en 1955, puis le Service de la Formation Aéronautique, du Travail Aérien et des Transports (SFATAT) en 1959, suivi dès 1964 du Service de la Formation Aéronautique (SFA) et enfin, suite à la réorganisation de 1976, il deviendra dès lors le SFACT.

Fokker F-27-500 (F-BPUB) d'Air France (Aéropostale) en stationnement à Bordeaux-Mérignac – photothèque STAC / Gilbert NEEL

1976 0067

Art.1-3 : organisation et activités de la Direction des transports aériens et du bureau, missions : 1950-1967.

Art.4-57 : intervention du bureau VERITAS : rapports techniques sur les centres et les districts : fiches d'incidents techniques, contrôle des compagnies (métropole et Dom-Tom) ; évolution des potentiels moteurs, turbo-réacteurs, cellules, hélices : 1952-1967

Art.58 : documents reçus de divers organismes : 1959-1966.

Art.59 : relations avec les Tom : 1955-1964.

Art.60-70 : relations avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), la Commission européenne de l'aviation civile (CEAC), ASECNA : comptes-rendus de réunions, conférences : 1952-1968.

Art.71-90 : réglementation dans les divers domaines de l'aviation civile : préparation, informations reçues d'autre origine : 1947-1968.

Art.91-108 : études techniques sur la navigation aérienne, le bruit et le matériel d'aviation : 1951-1970.

Art.109-223 : compagnies en métropole, hors métropole), compagnies étrangères et centres industriels et ateliers de révisions : manuels techniques: 1941-1967.

Art.224-227 : enquêtes sur les accidents d'avions : rapports : 1951-1967.

Art.228-251 : compagnies : 1955-1970.

Art.252-255 : bureau VERITAS : registres aéronautiques : 1961-1964.

Art.256-449 : exploitation des avions : manuels techniques (Notamment BOEING 707,727 et 747 DOUGLAS DC3 et DC4, BREGUET 763,940 et 941 : 1949-1972.

Art.450-455 : documents divers concernant le personnel navigant et les syndicats : 1951-1968.

Art.456 : infrastructures (métropole et Tom) : 1954-1966.

Art.457-462 : rapports et études du groupe consultatif pour la recherche et la réalisation aéronautique de OTAN : 1955-1959.

1941-1972

communicabilité : libre
métrage : 58 m.l.

1976 0069

Art 1-18, 21-81, 85-86, 90-194, 196-200, 205-209, 244-297, 325-383, 386-391, 394-400, 404-694, 725-903, 906-911 : avions (CARAVELLE, supersonique, CONCORDE, AIRBUS, MYSTÈRE 20,CESSNA et autres), hélicoptères, hydravions, flotte postale; études et projets, contrôle de la fabrication des prototypes chez les constructeurs et dans les centres d'essais, problèmes techniques d'exploitation, documentation technique (y compris les études de l'Institut des transports aériens, les manuels de vol et d'entretien, les renseignements sur les avions étrangers) : 1945-1972.

Art 904-905 : registres des laissez-passer des aéronefs: 1949-1972.

Art 210-227, 304-306, 695-697 : minutiers 1952-1969.

Art 230-236, 311-313 : préparation et exécution du plan : 4ème au 6ème plans : 1961-1969.

Art 307-310 : préparation du budget : 1961-1969.

Art 713-714 : Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC) : fonctionnement, transfert à Toulouse: 1954-1966.

Art 82-83,201-203,228-229,237-243,298-303,314-324,393, 401-403,698-712,716-718,720-725 : construction aéronautique et transports aériens : généralités, réunions du Comité national d'expansion de l'industrie aéronautique, programme d'investissement, étude et recherche, renseignements sur les sociétés, commission de sécurité, bruit : 1945-1971 .

Art 384-385 : Service de l'aviation légère et sportive devenu Service de la formation aéronautique et du sport aérien : dossiers généraux et techniques : 1946-1947, 1958-1959.

Art 195, 204-205, 392, 719 : affaires diverses :1958-1967.

Art 87-89 : cotes vacantes.

1945-1972

communicabilité : libre
métrage : 75 m.l.

1976 0070

Art 1, 4-14 : personnel navigant : condition d'exercice et licence : réglementation, équivalence, validation, suspension, examens et stages : 1944-1965.

Art 2-3 : fonds de prévoyance de l'aéronautique commerciale, durée du travail: 1928-1956.

Art 16-20 : conventions collectives et conflits du travail, contrats de travail, comités d'entreprise ou d'établissement, commission de conciliation, conseil d'administration : textes officiels et règlements, résultats d'élections, rapports d'activité, procès-verbaux (les articles 18-20 concernent Air France) : 1951-1962.

Art 15 : cote vacante.

1928-1965

communicabilité : 50 ans (art 1, 4-14) libre pour le reste
métrage : 3 m.l.

1976 0079

Art 1-54,218,270-287 : Direction de l'aéronautique civile d'Algérie et de l'Outre-mer : organisation des services, rapports d'activité, travaux, statuts, Organisation commune des régions sahariennes (OCRS), affaires générales, dossiers généraux, dossiers par aérodrome : 1945-1969 .

Art 55-67,83-87 : Conseil supérieur de l'infrastructure et de la navigation aérienne : procès-verbaux et documents annexes transmis pour avis : 1951-1966.

Art 68-81, 108, 111-112, 290-296, 304-309, 450-456, 458-461, 463, 467, 482-484 : navigation et voies aériennes : réglementation et procédures, minima opérationnels, aide à la navigation, équipement radioélectrique, matériel de bord, Météorologie nationale : 1937-1971 .

Art 82 : exploitation : programmes et horaires des compagnies : 1957-1966.

Art 88-93, 109, 113-210, 256-287, 349-448, 464-466, 469-476, 501-560 : aérodromes de toute catégorie, de métropole et Outre-mer : comptes-rendus annuels d'avancement des travaux (1963-1967) ; généralités (situation, personnel et matériel)) , plusieurs suites de dossiers par aérodrome dans l'ordre alphabétique : 1946-1973 .

Art 94-106, 288-289 : accidents d'avion, incendies : généralités, comptes-rendus : 1946-1963.

Art 211-212, 462, 477-478, 485-500 : généralités sur l'aviation civile et les aérodromes : préparation des plan 2 à 5 et de plans d'équipement divers, du budget, fonctionnement des services, réglementation générale, documentation, relations avec divers organismes : 1956-1970.

Art 213-217, 299, 310-334, 457 : organisations internationales, notamment Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), EUROCONTROL, Commission européenne de l'aviation civile, (CEAC), IATA, ASECNA : participation, documents reçus : 1946-1969.

Art 218-236, 246-251, 336-348 : équipement des centres de contrôles régionaux et autres bâtiments, balisage, matériel, ateliers, véhicules automobiles : généralités, budget d'équipement, marchés, travaux : 1947-1970.

Art 237, 298 : personnel, personnel navigant : dossiers isolés : 1937-1965.

Art 239-245, 479-481 : sécurité, sauvetage : organisation, matériel : 1950-1960.

Art 252-255 : cotes vacantes, voir versement 19860465.

Art 297 : cours de l'Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC) :1954-1955.

Art 468 : aviation légère : 1959-1966.

Art 107, 238, 300-303, 449 : divers dossiers isolés, documentation : 1956-1967.

1937-1973

communicabilité : 50 ans (art 237,298), libre
métrage : 48 m.l.

1976 0083

Art 2-3, 55 : préparation ou exécution des 2ème, 3ème, 4ème plans : 1954-1964.

Art 4-8, 56-58 : préparation du budget : 1956-1966.

Art 9-11 : équipement et investissement : généralités : 1952-1962.

Art 12-23, 43-51 : correspondance financière et marchés (principalement Outre-mer) : 1941-1964.

Art 24-32 : achat de matériel à l'étranger : 1947-1965.

Art 52-54 : registres comptables : équipement et fonctionnement.

Art 84 : Société d'exploitation du matériel aéronautique français (SEMAF) : retrait de concession, liquidation : 1949-1953 ; conventions en matière de sauvetage : 1961-1963 et pièces diverses, 1969.

1941-1969

communicabilité : libre
métrage : 7 m.l.

1978 0251

Art.1 : circulaires : 1948-1949; circulaires aux aéroclubs : 1953-1958.

Art 2-37 : courrier départ et notes internes du bureau : 1969-1971.

1948-1971

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1979 0048

Art 1 : formation du personnel navigant professionnel : généralités : textes officiels, bilans d'activité, documents de travail, études, rapports, documentation : 1950-1975.

Art 8-9 : Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC) : généralités, examens ; centre école de Saint-Yan (Saône-et-Loire) : généralités, bilans d'activité, décisions de stages : 1961-1976.

Art 18-23 : formation des pilotes étrangers (coopération technique) : notes, rapports de stage, correspondance : 1959-1972

Art 28 : préparation des 4ème, 5ème et 6ème plans, préparation du budget : 1967-1975.

Art 2-7,10-17,24-27,29-36 : cotes vacantes.

1950-1976

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1979 0414

Art 1-2 : généralités : 1962-1976 ; notes et circulaires du ministère des finances, stage sur le budget programme 1954-1971 : 1954-1976.

Art 3-8 : courrier départ du service : 1962-1975.

Art 9-21 : 5ème plan : rapports 1966-1970 ; préparation des budgets et programmes, fonds de concours : 1962-1976.

Art 22-37 : cotes vacantes.

Art 38 : reversement de fonds, recettes et créances des centres nationaux : 1977.

1954-1977

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1982 0162

Art 1-9 : minutiers : 1961-1971.

Art 10-23 : registres aéronautiques Véritas : 1943-1977.

Art 24-135 : sociétés de construction aéronautique : conseils d'administration et assemblées générales de sociétés françaises ; documentation technique, manuels de vol et d'entretien fournis pour les différents modèles d'avion et d'hélicoptère (principalement avions Boeing, DC 10, PT, Mercure) : 1964-1979.

Art 136-157 : réunions de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à différents niveaux : 1965-1978.

Art 158-168 : avion Concorde : organisation franco-britannique chargée de l'étude et de la mise en valeur de l'avion supersonique : organisation, spécifications, procès-verbaux : 1963-1976 .

Art 169 : bang sonique : conférence OCDE : 1970.

Art 170-171 : IATA : conférences techniques : 1963-1967.

1943-1979

communicabilité : libre
métrage : 18 m.l.

1982 0424

Art 1-21 : maintenance du Concorde : cahiers techniques : 1973-1975.

1973-1975

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1982 0640

Art 1-2 : organisation et fonctionnement de la Direction des transports aériens au sein du Secrétariat général de l'aviation civile (SGAC) : 1960-1969.

Art 4-6 : comptes-rendus de réunions et rapports de mission : 1962-1969 ; notes de service de la direction : 1961-1971 ; affaires traitées par M. Latreille : 1966-1971.

Art 7 : 6ème plan : 1969-1971.

Art 3,8-18,23-24 : généralités, matériel, personnel navigant : 1961-1968 ; réglementation et contrôle technique, immatriculation, certification, sécurité, rapports Véritas : 1959-1980.

Art 19-22,26-30 : relations internationales, participation à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et à la Commission européenne de l'aviation civile (CEAC), comité consultatif pour l'orientation de la recherche aéronautique civile : 1960-1972.

Art 31-33 : participation financière aux investissements : généralités, aviation légère : 1962-1969.

Art 35-57 : avions, hélicoptères : incidents, contrôle technique (essais, exploitation) des différents modèles : 1949-1978.

1949-1980

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1982 0643

Art 1 : transport de matières dangereuses : textes officiels et cours de IATA .

Art 2-5 : utilisation des aérodromes : études classées par terrains : 1957-1975.

1957-1975

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1982 0645

Art 1-3 : textes officiels relatifs à l'organisation de la DGAC, du Service de la formation aéronautique, du travail aérien et des transports et de la gestion du personnel, plan d'action du service, relations avec les syndicats : 1956-1974 .

Art 4-7 : recrutement, formation et gestion du personnel navigant : réglementation, rapports, comptes-rendus, questionnaires : 1958-1974.

Art 8-9 : activités des centres nationaux du SEFA : 1962-1979.

Art 10-18 : organisation de l'aviation générale (voltige aérienne, parachutisme, matériel volant, sécurité et nuisances, manifestations aériennes : 1947-1979.

Art 19-20 : caisse de retraite du personnel navigant professionnel : réunions du conseil d'administration : 1967-1972.

1947-1979

communicabilité : 50 ans (art 4-7),libre
métrage : 2 m.l.

1982 0647

Art 1-4 : textes officiels, rapports et réunions techniques concernant l'entretien des aéronefs : 1967-1978.

Art 5-25 : entretien, études de fiabilité, maintenance des avions et moteurs (la Postale, Caravelle SE 210, Boeing 707 et 727, DC8, Concorde, Mercure, Transall) : rapports du bureau Véritas : 1965-1978.

Art 26-40 : cotes vacantes.

1965-1978

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1983 0066

Art 1-11 : maintenance du Concorde : documents fournis par les constructeurs : manuels d'entretien : 1970-1973.

1970-1973

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1983 0067

Art 1 : conseil de discipline, sécurité aérienne, infractions, accidents concernant l'aviation légère, décisions, règlements : 1951-1980.

Art 2-6 : textes concernant l'aviation légère, les aéroclubs, le service de recherches et de sauvetage, la circulation aérienne et le trafic: 1954-1978.

Art 7 : études sur l'aviation d'affaires et l'aviation générale : 1963-1977.

Art 8 : textes relatifs au parachutisme : 1956-1976.

Art 9-10 : aéroclubs et centres de parachutisme : 1963-1974.
Archives de M. Armonault, chef du bureau aviation générale.

Art 11-14 : aviation générale : généralités, textes officiels, groupes de travail : 1946-1973.

Art 12 : hangars et chalets pour aéroclubs et aérodromes : plans, notices: 1942-1957.

Art 13 : préparation du 5ème plan (aviation légère, tutelle de l'Etat sur les aérodromes) : 1957-1973.

Art 15-27 : appareils Stampe appartenant au service de la formation aéronautique, affectation d'aérodromes pour l'aviation générale, sports aériens et aéroclubs en Afrique du nord et dans les anciens Tom : 1946-1973.

Art 28-29 : parachutisme : généralités, fonctionnement des centres: 1955-1972.

Art 30 : affaire Lecoq à Lognes : rapports : 1958-1966.

Archives de M. Forgeat, aviation générale

Art 31 : aviation générale : généralités : rapports : 1972-1973.

Art 32 : enquête auprès des aéroclubs et constructeurs : 1972.

Art 33-40 : matériel aéronautique, études et documentation diverses : 1960-1976.

Art 41-42 : études sur les accidents d'aviation générale : 1968-1977.

Art 43 : documentation sur les petits avions et les planeurs : 1959-1979.

Art 44 : championnat de vol à voile à Châteauroux : 1978.

Archives de M. Jamet, sous-directeur de la formation aéronautique.

Art 46 : statistiques et bilans du Service de la formation aéronautique et du contrôle technique, 1973-1976 ; groupe de travail sur l'aviation générale 1971-1973 : 1971-1976 .

Art 47-50 : groupes de travail, préparation du 7ème plan, documents de synthèse sur l'aviation générale et l'aéronautique : rapports : 1950-1977.

1942-1980

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1983 0070

Art 22 : études et thèses de médecine aéronautique : 1972-1981.

Art 1-21, 23 : cotes vacantes.

1949-1981

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1983 0077

Art 1-4 : courrier de la sous-direction technique : 1969-1975.

Art 5-12 : courrier du bureau du matériel volant : 1971-1974.

Art 13-19 : courrier du bureau opérations : 1962-1975.

Art 20-21 : courrier des bureaux programmes aéronautiques, réglementation et certification: 1971-1975.

Art 22-34 : équipements de matériels : réglementations et agrément de matériels : 1964-1980.

1964-1980

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1983 0156

Art 1 : organisation du Secrétariat général à l'aviation civile, (SGAC) : généralités, missions et travaux effectués par le bureau opérations : rapports : 1963-1973.

Art 2-3 : Organisation de l'aviation civile internationale, (OACI), groupe ATLAS : études diverses : 1963-1973.

Art 4-11 : Air France, UTA, Air Inter, autres compagnies : manuels d'entretien et d'exploitation, rapports : 1960-1975.

Art 12-18 : Caravelle SE 210, Concorde, Airbus, Mystère 20 : documents de certification, documents techniques : 1957-1972.

Art 19-26 : composition des équipages, personnel navigant : textes officiels, arrêtés : 1952-1974.

Art 27-35 : documents techniques relatifs à l'atterrissage tous temps, les minima opérationnels : 1964-1973.

Art 36 : centres d'essais en vol : rapports, comptes-rendus de réunions : 1972.

Art 38-60 : études techniques sur les systèmes de navigation et l'enregistrement des données en vol : 1960-1973.

Art 61 : médecine aéronautique : études : 1978.

1952-1975

communicabilité : libre
métrage : 6 m.l.

1983 0158

Art 1-6 : turbo-propulseurs ASTAZOU 2, 10, 12 et 14 : manuels d'entretien, certification, rapports techniques : 1963-1976.

Art 7-32 : compagnies de transport aérien : autorisation de transport aérien, rapports du bureau Véritas, fiches techniques, rapports au CSAM et avis : 1964-1975.

1963-1975

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1983 0159

Art 1-13 : dossiers de licence des personnels navigants décédés en 1972-1974 et 1977-1980 et des personnels navigants inactifs .

Art 14-40 : registres des licences.

1950-1980

communicabilité : 50 ans (art 1-13) libre pour le reste
métrage : 3 m.l.

1983 0161

Art 1-2 : courrier du bureau opérations : 1964-1973.

Art 3-6 : courrier du bureau certification : 1974-1977 (dont 1 registre du courrier pour 1976-1977).

Art 7-9 : copies de certificats de navigabilité et de laissez-passer : 1977.

Art 10-14 : études de spécification d'agrément et d'entretien (documents du bureau Véritas): 1966-1978.

1964-1978

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1983 0200

Art 1 : enseignements à tirer de certains accidents : 1962-1963.

Art 2-8 : affaires diverses soumises au bureau (accidents, fautes professionnelles du pilotes) et concernant les aéroclubs : 1962-1971.

Art 8 : commission de discipline des navigants non professionnels : observations sur le projet de décret, affaires soumises à la commission : 1969-1977.

1962-1977

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1983 0318

Art 1 : service économique et international : bureau immatriculation : inscriptions et mutations de propriétés d'appareils : 1972-1977.

Art 2 : sous-direction technique: budget : 1978-1980.

Art 3 : documentation diverse (textes officiels, rapports techniques) relatifs à l'Organisation

de l'aviation civile internationale (OACI) : 1953-1971.

Art 4-11 : études relatives au bruit des avions et au bang sonique : 1963-1972.

Art 12-16 : avion Concorde, documents techniques, rapports du bureau Véritas : 1967-1975.

Art 17-37 : documents techniques et documents de certification relatifs à Air France, UTA, diverses compagnies, les avions SACA 001, Supercourlis, hélicoptère Alouette III, SE 3160, Airbus, YAK 40 :1945-1974 .

1945-1977

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1983 0542

Art 1-6 : programmation des équipements de l'aviation civile dans le cadre des 5 et 7ème plans : 1965-1980.

Art 12-14 : recettes et créances des centres nationaux, frais de formation et de contrôle : 1969-1980.

Art 7-11,15-16 : cotes vacantes.

1965-1980

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1983 0677

Art 1-39 : courrier général de la division administrative : 1972-1975.

1972-1975

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1983 0680

Art 1-38 : certification des hélicoptères SA321 Super Frelon, SA330F Puma, SA341G Gazelle, SA342J, des moteurs Turmo III, ASTAZOU XIV et de divers avions légers : documents techniques, certificats de navigabilité, rapports, comptes-rendus de réunions : 1948-1980 .

1948-1980

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1983 0684

Art 1-75 : avions Falcon 10,20,30/40,50 : modifications, documents de certification, essais en vol, documents du bureau Véritas : 1972-1981 .

1972-1981

communicabilité : libre
métrage : 7 m.l.

1983 0685

Art 1 : comité du matériel civil : p.v. de séance, rapports : 1948-1953 ; primes d'achat à l'acquisition de matériel volant, problèmes liés à l'immatriculation : 1962-1975.

Art 2-4 : correspondance diverse sur l'équipement des avions, clauses techniques de la Federal Aviation Agency (FAA) pour les équipements d'avions : 1948-1974.

Art 5-38 : documents de certification de divers avions, moteurs, pneus et équipements aéronautiques : 1952-1982 .

Art 39 : salons de l'aéronautique : 1971-1979.

1948-1982

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1985 0518

Art.1 : courrier départ : 1971-1980.

Art.2-17 :documents de certification pour les avions Fokker F27, F 28, MD 320, Hawker Siddeley HS 748, Dart Herald, Viscount, Canadair : 1966-1983 .

1966-1983

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1985 0519

Art.1-45 : certification des avions Nord 262, Transall C160, Superbroussard MH 60, et de moteurs d'avions : 1957-1981.

1957-1981

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1986 0010

Art 1-11 : autorisation d'ouverture de lignes aériennes : 1963-1983.

Art 12-17 : inspections et contrôles techniques des compagnies aériennes : comptes-rendus de missions, rapports, correspondance : 1967-1983.

Art 18-32 : réglementation et autorisations de transport aérien de matières dangereuses : dossiers généraux, études, autorisations : 1964-1983.

1963-1983

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1986 0067

Art 1-49 : études et manuels techniques pour la certification des avions Nord 262 et Embraer 110, ainsi que de moteurs Bastan : 1960-1980.

1960-1980

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1986 0140

Art 1-32 : courrier du service, Notamment instructions et examens du personnel navigant : 1982-1983.

1982-1983

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1986 0295

Art 1-8: certificats de navigabilité : 1980-1983.

Art 9-23: laissez-passer accordés à des avions pour des activités ponctuelles : 1980-1983.

Art 24-25: minutiers : 1980-1983.

Art 26-31: accident de l'avion 10 le 25 mai 1979 à Chicago, suites réglementaires et politiques, comptes-rendus de travaux et réunions : 1979-1980.

1979-1983

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1987 0048

Art.1-15 : certification pour les avions Transall C160, Nord 262, Guarani II, Britten Norman et Fokker F27 : 1957-1980.

1957-1980

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1988 0095

Art 1-23: compagnies aériennes, autorisations d'ouverture de lignes, renseignements sur l'exploitation commerciale : 1957-1984.

1957-1984

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1988 0097

Art 1-24: dossiers de certification des avions Falcon : 1976-1987.

1976-1987

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1990 0268

Art 1-30: certification ,1970-1988.

Art 31-33: vol à haute altitude, certification, études, essais : 1972-1987.

1970-1988

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1991 0256

Art 1-27: manuels d'entretien des aéronefs, manuels des constructeurs, 1980-1990.

1980-1990

communicabilité : libre
métrage : 9 m.l.

1991 0732

Art 1-8: procès-verbaux des séances, 1954-1984.

1954-1984

communicabilité : libre
métrage :3 m.l.

1991 0733

Art 1: Conseil du personnel navigant professionnel de l'aviation civile : création (loi du 4 avril 1953), composition : 1953-1963.

Art 2-5: procès-verbaux des séances, 1954-1967.

1953-1967

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1992 0303

Art 1-47: manuels d'exploitation et suivi des avions dont Airbus, ATR, Boeing : 1987-1989.

1987-1989

communicabilité : libre
métrage : 7 m.l.

1°) Le Service Technique de la Navigation Aérienne (STNA) :

C'est le bureau d'études et d'exécution de la Direction de la navigation aérienne; il réalise la mise en place et l'entretien des matériels et des installations nécessaires au bon fonctionnement des services de la navigation aérienne et d'exploitation aéroportuaire. Cette structure provient de l'ancien Service de la Navigation Aérienne (SNAé) formé en 1949. Depuis 1998, le STNA est délocalisé à Toulouse.

2°) Le Service Technique des Bases Aériennes (STBA) :

Il gère deux domaines de compétence qui sont : en premier, les études, la recherche et le conseil pour l'infrastructure aéroportuaire et, en second des missions d'exécution. Il diffuse également son savoir-faire auprès de pays étrangers par le biais de la SOFREAVIA. Créé en 1946 en même temps que l'actuelle Direction des bases aériennes, il est implanté depuis plusieurs décennies sur le site de Bonneuil-sur-Marne en banlieue parisienne.

Douglas DC-3 du SGACC (F-BEIG) en stationnement à Beauvais-Tillé, près d'une vigie mobile (« tube » Citroën) installée lors de l'exposition du STNA – photothèque STAC / Henri Bouvier

1976 0091

Art 1, 63-68 : Service des ports aériens : pièces générales, budget, manifestations aériennes : 1941-1951.

Art 2-4, 6-11, 61-62 : navigation aérienne : correspondance, personnel, conférences, circulation aérienne, sécurité, aérodromes : 1938-1954.

Art 3 : missions : 1954-1956.

Art 5, 12-28 : télécommunications, matériel, aides à la navigation aérienne : 1937-1956.

Art 29-45 : équipement des aéroports et aides en route : plans, devis : 1942-1956.

Art 46 : Service des ports aériens : documents concernant les aérodromes d'aviation légère : 1949-1951.

Art 47-53 : balisage et équipement des aérodromes : devis, plans : 1938-1958.

Art 54-60 : travaux IRDO (installations radioélectriques des Tom) : plans, photographies, comptes-rendus : 1945-1955.

1938-1958

communicabilité : libre
métrage : 8 m.l.

1976 0093

Art 1-70 : cotes vacantes.

Art 69 : budget d'équipement et d'études du Service technique de la navigation aérienne (STNA) :1962-1972.

Art 71-209 : marchés soldés 1975.

1962-1975

communicabilité : libre
métrage : 13 m.l.

1976 0094

Art 1-20 : centre radar de Bretagne, extension, centres de contrôle régionaux, équipement, installations techniques : 1963-1974.

Art 2 : cote vacante

Art 21-36 : antennes avancées, dossiers techniques de matériel : 1959-1976.

1959-1976

communicabilité : libre
métrage : 3 m.l.

1980 0068

Art 1-60 : notes de service et courrier départ du service technique de la navigation aérienne : 1961-1978.

1961-1978

communicabilité : libre
métrage : 20 m.l.

1980 0457

Art 1-6 : études et documentation technique : 1948-1975.

Art 7-40 : antenne de bord pour communication avec satellites, systèmes intégrés, expérience « Aérosat », systèmes multiplex : études et propositions des industriels, essais : 1967-1975.

Art 41-42 : documentation technique : comptes-rendus de visites à l'étranger : 1960-1970.

1948-1975

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1980 0458

Art 1-6 : installations de télécommunications de Nouméa, le Touquet, Perpignan, Tahiti, Polynésie et Nouvelles Hébrides : 1964-1978.

1964-1978

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1981 0362

Art 1-2 : budget d'équipement des aérodromes : 1972-1975.

Art 3-4 : protection des aides à la navigation aérienne : 1974-1977.

Art 5-44 : système d'atterrissage tout temps (travaux de groupes de travail et des experts de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI): 1970-1976.

Art 45-50 : avionique Aérosat : 1969-1978.

Art 50-53 : études diverses sur la navigation aérienne : 1959-1975.

1959-1978

communicabilité : libre
métrage : 6 m.l.

1981 0517

Art 1-3 : organisation de la circulation aérienne et des télécommunications aéronautiques : correspondance, notes techniques : 1952-1977.

Art 4-66 : organisation et équipement des Centres régionaux de la navigation aérienne (CRNA) en France et Outre-mer : 1960-1979.

1952-1979

communicabilité : libre
métrage : 8 m.l.

1981 0615

Art 1 : généralités : fonctionnement, formation du personnel : 1958-1975.

Art 2-10 : circulation aérienne : procédures, organisation : 1947-1976.

Art 11-17 : aide à la navigation aérienne : radars, satellites météorologiques, matériels : études, correspondance, documentation : 1958-1974.

Art 18-19 : réunions dans le cadre de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) : comptes-rendus, correspondance, documents de travail : 1962-1976.

Art 20-28 : groupes de travail et études diverses : aérodromes, hélicoptères, équipements au sol, Outre-mer : 1953-1976.

Art 29-31 : mission en Egypte en 1975 : comptes-rendus, documents de travail : 1963-1975.

1947-1976

communicabilité : libre
métrage : 4 m.l.

1982 0166

Art 1-57 : monographies et études des aérodromes des anciennes colonies françaises : plans, photographies, fiches, cartes d'approche : 1935-1978.

1935-1978

communicabilité : libre
métrage : 5 m.l.

1983 0063

Art 1 : aérodromes Outre-mer : généralités : 1945-1955.

Art 2-3 : équipement et balisage des aérodromes d'Algérie : plans, fiches d'aérodromes : 1948-1958 ; dossier concernant la construction et le balisage de l'aéroport d'Alger-Maison-Blanche ainsi que la construction du centre émetteur : plans, rapports : 1950-1957.

Art 6 : construction de l'aérodrome de Maya-Maya à Brazzaville : marché, plans, correspondance : 1948-1957.

1945-1958

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1983 0317

Archives de M. Palayret, chef du Service technique de la navigation aérienne .

Art 1-2 : navigation aérienne : généralités, arrêtés, décisions, notes de service, p.v. de réunion : 1947-1974.

Art 3-6 : Service technique de la navigation aérienne, organisation, fonctionnement, courrier, comité technique paritaire, syndicat, études : 1960-1978.

Art 7-8, 14 : missions à l'étranger, participation aux colloques de l'Agence pour la coopération technique industrielle et économique (ACTIM) ; assistance technique : 1965-1977.

Art 9-13 : participation du directeur à divers groupes de travail et commissions et comités : 1964-1977.

Art 15 : Organisation européenne pour l'équipement électronique de l'aviation civile (EUROCAE) : comptes-rendus de réunions, rapports : 1967-1975.

Art 16 : EUROCONTROL : marchés internationaux : 1967-1969.

Art 17-20 : documents techniques et documentation diverse, études: 1971-1978.

1947-1978

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1983 0541

Art.1-6 : réunions de l'AWOP (all weather operating panel) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) : rapports, documents de travail : 1975-1982.

Art 7 : EUROCAE : groupe de travail : p.v. de séance, correspondance : 1977-1982.

Art 8-17 : études techniques et documentation diverse sur les systèmes électroniques de radiocommunications : 1961-1982.

1961-1982

communicabilité : libre
métrage : 2 m.l.

1983 0686

Art 1-8 : travaux à Tours et bloc de contrôle du CRNA Nord à ATHIS MONS : comptes-rendus de réunions, marchés : 1968-1975.

1968-1975

communicabilité : libre
métrage : 1 m.l.

1987 0263 .

Art 1-60 : courrier du service : 1979-1983.

1979-1983

communicabilité : libre
métrage : 7 m.l.

A

accidents, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 31, 33, 34, 35, 38, 49, 66, 90, 91, 94, 95, 96, 98
accords bilatéraux, 29, 37, 38, 53, 55, 58
accords commerciaux, 21
AEF, 24, 69, 75, 78
aéroclubs, 30, 38, 92, 94, 95, 96
aérodromes, 21, 22, 23, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 36, 55, 57, 66, 67, 68, 69, 71, 75, 77, 78, 79, 80, 81, 91, 93, 94, 102, 103
aéronautique civile, 21, 28, 43, 78, 86, 91, 93
aéroport Charles-de-Gaulle, 39
aéroports, 22, 23, 26, 31, 32, 38, 54, 55, 57, 58, 62, 72, 74, 75, 76, 78, 80, 81, 102
Aéroports de Paris, 22, 29, 36, 38, 54, 55, 57, 75, 76, 80, 85
Aérosat, 28, 102, 103
Afars et des Issas, 70, 78
Afrique, 21, 25, 32, 43, 53, 69, 75, 94
Air France, 21, 22, 29, 37, 39, 54, 55, 56, 57, 59, 61, 62, 76, 87, 91, 95, 97
Air Inter, 22, 54, 55, 57, 59, 61, 95
Air Samu, 62
Air Union, 21, 53, 54
Airbus, 21, 53, 84, 85, 86, 87, 90, 95, 97, 99
Algérie, 24, 29, 30, 43, 47, 71, 75, 76, 91, 103
Allemagne, 24, 35, 53, 78, 85
Amérique latine, 71
Anglet, 81
Angleterre, 84, 85
Antilles, 57, 69, 70
AOF, 24, 29, 69, 70, 75, 78
armée de l'air, 28, 35
armées, 36, 75
Armonault, 94
ASECNA, 24, 29, 30, 32, 43, 44, 58, 66, 75, 77, 90, 91
Asie, 35, 68
attentats, 26
Audoin, 34, 55
aviation générale, 38, 55, 70, 77, 94, 95
aviation légère, 21, 22, 38, 68, 77, 91, 92, 93, 94, 102
aviation marchande, 23, 29, 36
avisurfaces, 26

B

Bacque, 32
Bâle-Mulhouse, 24, 32, 75, 80
bang sonique, 38, 69, 85, 86, 93, 96
bases aériennes, 21, 22, 27, 29, 30, 31, 43, 66, 74, 75, 76, 78, 100
Bayeux, 76
Bayonne, 81
Bedaux, 29
Bellonte, 47
Biarritz, 81
Bitburg, 35
Boeing, 90, 93, 94, 99
Bordeaux, 31, 32, 72, 79
Brazzaville, 32, 103
BREGUET, 90
Brest, 72
British Airways, 39
bruit, 23, 28, 29, 36, 37, 38, 69, 84, 85, 86, 87, 90, 96
Bruxelles, 62, 87
budget, 22, 25, 28, 30, 32, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 53, 54, 55, 56, 57, 59, 61, 62, 66, 67, 68, 70, 71, 75, 76, 78, 80, 84, 86, 90, 91, 92, 96, 102, 103

C

Cambodge, 71
Cameroun, 71
Caravelle, 80, 84, 86, 90, 94, 95
Carrère, 39
Cavaillé, 29
CCR, 69
CEE, 53, 56, 57, 62, 85
CENA, 72
certification, 84, 88, 93, 95, 96, 97, 98, 99
certificats de navigabilité, 98
CESNAC, 72
CESSNA, 90
Chappert, 62
Châteauroux, 78, 79, 95
Cherbourg, 76
Chicago, 22, 24, 55, 58, 68, 98
CINA, 24
circulation aérienne, 28, 31, 32, 38, 69, 70, 94, 102, 103
Clément, 35
code de l'aviation civile, 36, 37, 38, 46, 61, 80
Coli, 35
Colombie, 53
Comité des transports, 31, 61
comité technique paritaire, 68, 104
Commission centrale des servitudes aéronautiques, 31
commission consultative des marchés, 23
commission de discipline, 27, 30, 69, 96
commission des marchés, 32
Commission européenne de l'aviation civile, (CEAC), 21, 22, 24, 25, 32, 38, 53, 56, 58, 60, 86, 90, 91, 93
commission permanente d'étude sur le transport supersonique, 23
Commission permanente du transport supersonique, 66
Comores, 78, 81
compagnies, 21, 22, 23, 29, 30, 32, 33, 37, 39, 54, 55, 57, 59, 61, 85, 90, 91, 95, 96, 97, 98
compagnies aériennes, 21, 22, 29, 30, 39, 54, 57, 59, 98
Concorde, 21, 23, 35, 37, 39, 69, 80, 84, 85, 86, 90, 93, 94, 95, 96
conférences internationales, 26, 56, 68
Congo, 71
Conseil de discipline du personnel navigant professionnel, 30
Conseil supérieur des transports, 81
conseil supérieur des travaux de l'air, 29
constructeurs, 30, 38, 85, 90, 94, 95, 99
construction, 21, 35, 36, 53, 75, 76, 77, 83, 84, 86, 90, 93, 103
construction aéronautique, 21, 35, 53, 56, 62, 84, 86, 90, 93
contrôle, 23, 29, 38, 44, 51, 54, 57, 59, 61, 62, 64, 66, 69, 81, 84, 85, 88, 90, 93, 95, 97, 102, 104
convention, 22, 24, 25, 37, 55, 58, 66, 68, 70, 71, 78, 80, 86
convention de Chicago, 22, 58
convention de Genève, 37
conventions, 33, 37, 38, 55, 57, 58, 60, 80, 91, 92
coopération technique, 22, 24, 29, 45, 46, 56, 57, 60, 68, 70, 71, 77, 92, 104
CORESTA, 67, 79
Corse, 21, 32, 54, 55, 57, 59
Corvette, 35, 87
coupures de presse, 23, 27, 56
Cour des comptes, 30, 44, 48, 62, 85
CRNA, 64, 72, 103, 104
CSAM, 29, 33, 36, 39, 40, 59, 96
CSINA, 28, 33, 35, 36

D

Daussun, 38
décentralisation, 31, 32, 61
déconcentration, 31, 46, 61
défense nationale, 70
détournements d'aéronefs, 26
DGAC, 24, 30, 43, 48, 51, 57, 61, 62, 64, 74, 81, 94
Direction d'aviation civile, 24, 38
directions régionales d'aviation civile (DRAC), 26
Djibouti, 70, 78, 81
Dom-Tom, 57, 66, 68, 71, 78, 90
dossiers individuels, 22
Douffiagues, 39
DOUGLAS, 90
Durbec, 33

E

Ecole nationale de l'aviation civile, (ENAC), 22, 30, 35, 36, 43, 45, 46, 59, 61, 62, 66, 68, 76, 90, 92
Egypte, 103
enquêtes, 21, 22, 27, 29, 31, 33, 34, 35, 36, 53, 80, 90
espace aérien, 22, 24, 38, 66
Espagne, 53
Etats-Unis, 28, 39, 57, 58, 59, 85
ETATS-UNIS, 28
ETATS-UNISFE, 75, 79
Eurocontrol, 21, 22, 24, 25, 29, 37, 43, 48, 66, 67, 68, 70, 71, 91, 104
Europe, 21, 25, 26, 38, 56, 59, 68

F

FAA, 97
Falcon, 84, 97, 98
flotte, 54, 57, 90
Fokker, 35
Forgeat, 95
formation, 21, 22, 24, 26, 29, 30, 48, 61, 62, 88, 91, 92, 94, 95, 97, 103
formation aéronautique, 21
Fort-de-France, 72
fret, 54, 55, 61, 62

G

gendarmerie des transports aériens, 70
Genève, 55
Giret, 21
Grassineau, 40
grèves, 21, 24, 29, 37, 43, 45, 46, 66, 67
Groenland, 25, 71
Guatémala, 58
guerre, 21, 31, 43, 75, 79
Guibe, 84
Guinée, 71

H

Haguenau, 58
handicapés, 60
hélicoptères, 24, 32, 38, 54, 61, 67, 69, 79, 85, 88, 90, 93, 97, 103
héliports, 26, 67, 79
hélistations, 26
Hoeffel, 29
Hutin, 69
hydravions, 90
hydrobases, 79

I

IATA, 29, 32, 55, 57, 61, 66, 91, 93
IGN, 69
immatriculation, 93, 96, 97
incidents, 23, 32, 90, 93
Indochine, 28, 45, 53, 58, 75
industrie aérospatiale, 31
infractions, 27, 30, 66, 69, 71, 94
Inspection générale de l'aviation civile et de la Météorologie nationale, (IGACEM), 29, 31, 34, 36, 68
inspections, 21, 26, 27, 57, 66, 98
Institut du transport aérien, (ITA), 29, 53, 54, 55, 56, 58, 62, 81, 85
Islande, 25, 71

J

Jaby, 28
Jamet, 95
Joubert, 28, 32

K

Khouribga, 76

L

Lansalo-Basou, 66
Laos, 71
Latreille, 93
Le Theule, 29
le Touquet, 102
Leborgne, 31
Lemaire, 31, 34
Liban, 28
Libye, 71
licenciements, 29
lignes aériennes, 33, 98
Lille, 55
Lorain-Broca, 28
Lyon, 30, 32, 66
Lyon-Satolas, 72

M

Madagascar, 45, 75, 78
Mali, 71
Maroc, 24, 29, 30, 31, 55, 69, 71, 75, 76
Marot, 35
matériel volant, 55, 94, 95, 97
médaille, 22, 27
Mercure, 84, 85, 86, 93, 94
Mestre, 21
Météorologie nationale, 22, 23, 25, 32, 35, 36, 50, 66, 68, 70, 91
Meunier, 35, 78
mission des grands travaux aéronautiques (MGTA), 75, 79
Montpellier, 72
Moroni, 21
moteur CFM 56, 87
moteurs, 38, 53, 86, 87, 90, 94, 97, 98
Moyen-Orient, 35
Mureaux, 76
Mystère, 84, 90, 95
Mystère 20, 84, 95

N

Nantes, 72
navigation, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 34, 35, 38, 43, 64, 66, 68, 69, 70, 71, 75, 77, 90, 91, 96, 100, 102, 103, 104
navigation aérienne, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 34, 35, 38, 43, 64, 66, 68, 69, 70, 71, 75, 77, 90, 91, 100, 102, 103, 104
navires météorologiques, 70
Notam, **21, 71**
Nouméa, 102
Nouvelle Calédonie, 32, 78
Nouvelles Hébrides, 32, 78, 102
nuisances, 21, 22, 31, 38, 81, 84, 85, 94
Nungesser, 35

O

office national d'études et de recherches aérospatiales, 23
ONERA, 86, 87
ONU, 28, 56
Organisation provisoire de l'aviation civile internationale (OPACI), 55
organigrammes, 44, 75
Organisation de gestion et de sécurité aéronautique, (OGSA), 21, 24, 45, 77
organisation de l'aviation civile internationale, (OACI), 21, 22, 24, 25, 28, 29, 32, 38 , 43, 45, 46, 53, 54, 55, 56, 58, 60, 66, 67, 68, 70, 71, 81, 86, 90, 91, 93, 95, 96, 103, 104
Organisme de Contrôle en Vol, 21
Orly, 38, 68, 76, 79, 80
OTAN, 55, 67, 79, 90
Outre-mer, 26, 28, 30, 33, 36, 43, 69, 75, 76, 78, 91, 92, 103

P

Pacifique, 32, 35, 68, 69
Palayret, 103
PANAM, 37, 87
parachutisme, 28, 33, 94
Pellissier, 60, 61, 62
Perpignan, 102
personnel navigant, 21, 23, 30, 31, 35, 43, 50, 54, 55, 88, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 98, 99
photographies, 24, 33, 80, 81, 102, 103
plan d'équipement, 26, 33, 36, 67, 77, 78, 79
plan d'équipement aéronautique, 26, 28, 33
planeurs, 33, 59, 95
pollution, 22, 36, 86
Polynésie, 32, 102
Port-Lyautey, 76
poste aérienne, 54, 55
procès-verbaux de gendarmerie, 22, 23, 33
protocole, 58
PTT, 57

R

radars, 67, 68, 103
radionavigation, 67
rapports d'inspection, 31, 32, 34, 36, 43
recherche aéronautique, 86, 93
recherches et sauvetages, 70
redevances, 25, 26, 31, 37, 38, 46, 48, 54, 57, 59, 75, 80, 81
registre des immatriculations, 51, 59, 60
relations bilatérales, 56
relations extérieures, 60, 62, 68
relations internationales, 21, 35, 53, 66, 86, 93
Réunion, 45
Roissy, 38, 47, 61, 76, 80

S

Saint-Denis Gillot, 72
Saint-Nazaire, 79
Saint-Yan, 92
sanction, 69
satellites, 22, 66, 69, 102, 103
schéma directeur, 66, 68
Secrétariat général à l'aviation civile, (SGAC), 4, 21, 27, 43, 44, 45, 51, 53, 54, 55, 64, 66, 67, 68, 74, 78, 93, 95
sécurité, 21, 23, 26, 29, 30, 34, 38, 43, 44, 57, 60, 64, 67, 70, 71, 75, 77, 80, 88, 90, 92, 93, 94, 102
SEEP, 30
Service de l'information aéronautique, 21
Service de la formation aéronautique et du contrôle technique, (SFACT), 29, 30
Service des ports aériens, 67, 102
Service des transports aériens, 57, 59
Service technique de la navigation aérienne, (STNA), 33, 70, 100, 102
servitudes, 67, 79
servitudes aéronautiques, 31, 33, 67, 75
Sidi-Ahmed, 76
Singapour, 37
SNCF, 75
SNECMA, 53, 85, 86, 87
SOFREAVIA, 36, 57, 81, 100
Somalie, 78
sport aérien, 67, 91, 94
Stampe, 94
statistiques, 22, 25, 26, 29, 35, 46, 48, 54, 55, 57, 58, 76, 77, 80, 95
STNA, 72
Stockholm, 28
Suel, 36
sûreté, 35, 38, 60
syndicat, 21, 22, 43, 68, 90, 94, 104

T

Tahiti, 102
Tanger, 55, 78
tarifs, 53, 55, 57, 59, 60, 85
télécommunications, 26, 55, 67, 69, 70, 102, 103
Togo, 71
Toulouse, 21, 66, 68, 90, 100
tours de contrôle, 72
trafic, 32, 54, 55, 57, 58, 64, 77, 80, 94
trafic aérien, 54, 55, 64, 77
transport aérien, 22, 25, 29, 33, 35, 36, 38, 51, 55, 56, 58, 59, 60, 61, 62, 81, 88, 96, 98
travail aérien, 54, 59, 79, 94
Tripoli, 76
Tuamotou, 78
Tunisie, 24, 29, 75, 78

U

UTA, 54, 55, 57, 59, 95, 97

V

Varsovie, 58
Vasseur, 32
Vergnaud, 53
VERITAS, 38, 90, 93, 94, 96, 97
Verpillière, 37, 38
Vietnam, 71
Villiers, 35

Y

Yougoslavie, 53

TABLE DES MATIERES

L'ORIGINE DE L'ADMINISTRATION DE L'AVIATION CIVILE....2

LA DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE - DGAC....4

L'histoire et l'organisation de la DGAC *4*

1945-1960 : l'aviation passe aux transports....4

Les décrets vecteurs du changement de ministère....5

Le rôle du SGACC *5*

Reconstruire....5

Coordonner....6

L'organisation administrative....6

1960-1990 : *une croissance continue*....7

1976 : *la création de la DGAC*....7

La mise en place du budget....8

L'organisation territoriale : des 3 DRAC aux 7 DAC....8

Les décrets de l'organisation territoriale de 1960 à 1993....8

LES SECRETAIRES ET DIRECTEURS GENERAUX DE L'AVIATION CIVILE....9

LE SERVICE DES ARCHIVES INTERMEDIAIRES....15

Contenu.... *15*
Conditions d'accès.... *16*
Sources complémentaires.... *16*

VERSEMENTS PAR SERVICE

DIRECTION GENERALE....18

LE CABINET DU DIRECTEUR GENERAL....18

LE CHARGE DE MISSION AUX AFFAIRES INTERNATIONALES....18

LE CHARGE DE MISSION POUR LA PRESSE....18

LE CHARGE DE MISSION SECURITE....18

CABINET DU DIRECTEUR GENERAL....21

SERVICES D' ADMINISTRATION GENERALE....41

- LE SERVICE DES AFFAIRES FINANCIERES (SAF) :....41

- LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES (SRH) :....41

LA DIRECTION DES TRANSPORTS AERIENS (DTA) :....51

LA DIRECTION DE LA NAVIGATION AERIENNE (DNA) :....64

LA DIRECTION DES PROGRAMMES AERONAUTIQUES CIVILS (D.P.A.C.) :....83

LE SERVICE DE LA FORMATION AERONAUTIQUE ET DU CONTROLE TECHNIQUE, (SFACT) :....88

SERVICES A COMPETENCE NATIONALE

1°) LE SERVICE TECHNIQUE DE LA NAVIGATION AERIENNE (STNA) :....100

2°) LE SERVICE TECHNIQUE DES BASES AERIENNES (STBA) :....100

Vol spécial Concorde à Grenoble-Saint-Geoirs – Concorde au roulage Photothèque STAC/Marie-Ange Froissard

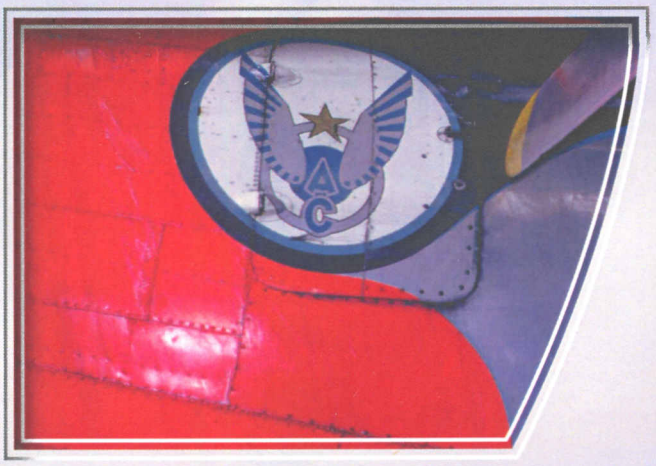

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, *transports et mer*

Présent pour l'avenir

Direction générale de l'Aviation civile
50 rue Henry Farman - 75720 Paris cedex 15

- Max HYMANS, 1er Secrétaire général du Secrétariat général à l'aviation civile et commerciale (SGACC) - 1947 - collection photothèque STAC – droits réservés
- Douglas DC-3 du SGACC vue de détail de l'insigne - photothèque STAC/Henri Bouvier
- 18ème Salon international de l'aéronautique au Grand Palais à Paris - vue d'ensemble de l'exposition intérieure regroupant de multiples aéronefs, dont le SO95 (F-BHHC), un Espadon et un prototype IV-X FDK) au premier plan- photothèque STAC / Henri Bouvier
- Locaux du SGAC/DGAC situé au 93 boulevard du Montparnasse à Paris – photothèque STAC/ Henri Bouvier